



HAL
open science

Projet collectif de recherche Sainte-Christie d'Armagnac (Gers)

Alain Champagne

► **To cite this version:**

Alain Champagne. Projet collectif de recherche Sainte-Christie d'Armagnac (Gers). SRA occitanie; UPPA. 2021, 113 p. hal-04254975

HAL Id: hal-04254975

<https://hal.science/hal-04254975>

Submitted on 21 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



acter
ARCHEOLOGIE



Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac

(GERS, région Occitanie)
N° INSEE : 32369
N° de site : 32 369 0002
Code opération : 1411353
Autorisation part arrêté 76-2020-0265



Aude Aussilloux-Correa, Jean-Luc Boudartchouk, Cécilia Cammas, Jean Catalo, Anaïs Comet, Sylvie Decottignies, Cyrille Dherbillie, Sylvain Durand, Nicolas Guinaudeau, Alain Klein, Yoan Mattalia, Lannie Rolins, Laura Soulard
Sous la direction d'Alain Champagne

Décembre 2021
Université de Pau et des Pays de l'Adou
Laboratoire ITEM EA 3002

Remerciements

Les coordinateurs et les membres du P.C.R. tiennent à remercier les structures qui les ont soutenus dans leurs démarches et ont facilité l'organisation des différentes rencontres :

- La mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac et en particulier le dynamisme de son maire Thierry Saint-Martin et de son équipe municipale,
- La Direction régionale des affaires culturelles Occitanie, service régional de l'archéologie, pour son soutien financier, et en particulier Didier Delhoume, conservateur régional de l'archéologie et Valérie Salle en charge du département du Gers,
- La conservation régionale des Monuments Historiques et sa conservatrice Delphine Lacaze pour nous avoir autorisé à intervenir sur le périmètre du monument classé et dans les parcelles inscrites.
- La communauté de communes du Bas Armagnac, son président Vincent Gouanelle et M. Bombelli pour leur soutien financier,
- La région Occitanie pour son soutien financier et l'intervention du service patrimoine
- L'association des amis du Castet et ses co-présidents, Lionel Arragnouet et Luc Labourey,
- Le laboratoire ITEM EA 3002 de l'université de Pau et des Pays de l'Adour et ses directeurs Laurent Dornel, Mélanie Le Couédic et Géraldines Pomes pour leur soutien,

L'opération a bénéficié de l'investissement, de la bonne humeur et de l'engagement de toute l'équipe.

En tant que directeur du projet de recherche, je tiens à remercier tout particulièrement les membres de l'équipe pour leur investissement et leur bonne humeur.

Table des matières

Données administratives.....	5
Résumé.....	12
1) Présentation et activité du PCR.....	13
1.1. Organisation et objectifs du PCR.....	13
1.2. Calendrier des activités.....	14
1.2.1. Activités scientifiques de terrain.....	14
1.2.2. Médiation.....	17
1.2.3. Publications et communications scientifiques.....	18
1.3. Cadres, projet et axes de recherche.....	26
1.3.1. Géographie et géologie.....	26
1.3.2. La carte archéologique du territoire communal.....	28
1.3.3. Le patrimoine bâti conservé au village.....	28
2) Présentation des résultats.....	36
2.1. Contexte historique.....	36
2.2.1. La seigneurie de Sainte-Christie-d’Armagnac au Moyen Âge et à l’époque moderne.....	36
2.2.2. Les nouvelles données archivistiques de l’année 2022.....	38
2.3. Les campagnes de sondages archéologiques de la plate-forme du Castet et ses abords.....	50
2.4. Etude du logis à pan de bois et du rempart en terre en 2021.....	56
2.4.1. Analyse stratigraphique des enduits peints.....	56
2.4.2. Les bois peints du logis seigneurial.....	58
2.4.3. Étude stylistique des enduits peints.....	61
2.4.4. Le rempart ouest de Sainte-Christie d’Armagnac : Approche micromorphologique des types de matériaux et de leurs transformations mécaniques.....	64
2.4.5. Étude technique des assemblages en bois.....	67
2.4.6. Vers des datations absolues.....	68
2.5. Église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d’Armagnac.....	71
2.5.1. Le mur nord et le problème de définition du plan originel de l’édifice ecclésial.....	72
2.5.2. La reprise de construction de la nef.....	79
2.5.3. La tour nord-est.....	82
2.5.4. Les modifications ultérieures de la tour nord-est.....	95
Annexes.....	100
Projets pour l’année 2022.....	103

Données administratives

Identité du site

Région	Occitanie
Département	Gers
Commune	Sainte-Christie-d'Armagnac
Lieu-dit/adresse	Village
Code INSEE de la commune	32369
Code opération Patriarche	1411197
Coordonnées Géographiques et altimétriques (Lambert 93)	X =457847 Y =6392917 Z =132 m NGF
Références cadastrales (2019)	Section C : Parcelles 377, 378, 379, 405, 406, 420, 421 et 422
Propriétaire des terrains	Mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac
Protection juridique	Inscription au titre des Monuments Historiques le 31 décembre 2014, classement au titre des Monuments Historiques le 16 juin 2016
Numéro de site	3236900002

Mots clé

Chronologie	Moyen Âge central, bas Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine
Nature des vestiges immobiliers	Eglise, habitat, rempart en terre crue, pan de bois, silos, fours, murs
Nature des vestiges mobiliers	Terre cuite architecturale, céramique, métal, enduits peints

Intervenants administratifs

Mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac	Thierry SAINT-MARTIN, Maire de Sainte-Christie-d'Armagnac
Service Régional de l'Archéologie, Occitanie	Didier DELHOUME, Conservateur régional Valérie SALLE, Ingénieur d'étude
Laboratoire ITEM	Géraldine Pomes, gestionnaire Laurent Dornel, directeur de laboratoire

Documents administratifs

Arrêté d'autorisation



Arrêté n° 76-2020-0265 Du 29 avril 2020
portant autorisation de projet collectif de recherches.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté R76-2020-01-13-002 du 13 janvier 2020 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Ouest, en date du 27 février 2020 ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762020000032, de demande d'opération archéologique arrivé le 29 avril 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Alain CHAMPAGNE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de projet collectif de recherches à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022, sise en :

RÉGION : OCCITANIE
• DÉPARTEMENT : GERS
COMMUNE : SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Intitulé de l'opération : Au Village - Sainte-Christie-d'Armagnac PCR 2020-2022.
Programme de recherche : Axe 9. Le phénomène urbain.
Code de l'opération : **1411353**

Article 2 - Prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - Destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique

est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - Versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets

Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande à lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire Cerfa n°02-0083, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 - Article 5 - Prescriptions particulières

L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictées et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Alain CHAMPAGNE.

Fait à Toulouse, le 29/04/2020

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

AVIS CTRA



Direction régionale
des affaires culturelles

Toulouse, le 10 mars 2021

Pôle Patrimoine-Architecture /
Service régional de l'archéologie
et de la connaissance du patrimoine
Site de Toulouse
32, rue de la Dalbade
BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

CTRA Sud-Ouest
séance du 22 au 26 mars 2021

AVIS DU CONSERVATEUR RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), Le Castet
Rapports de PCR, de sondages et d'étude archéologique du bâti 2020
Demande 2021 dans le cadre du PCR pluriannuel (2020-2022)

Responsable : Alain CHAMPAGNE (Université de Pau et des Pays de l'Adour)

Rapporteur : Cédric MOULIS

Dossier suivi par Anne BERDOY et Valérie SALLE

Le dossier soumis à l'examen de la commission rassemble le rapport d'activité du Projet Collectif de Recherches, ainsi que les rapports des sondages sédimentaires et de l'étude archéologique du bâti réalisés dans le cadre de ce projet en 2020. Il est accompagné d'une demande de poursuite de l'opération dans le cadre du PCR pluriannuel autorisé en 2020 (2020-2022). Alain CHAMPAGNE, maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, assure la coordination de ce programme.

Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac, installé au sommet d'une colline à la limite du Gers et des Landes, s'articule autour de plusieurs éléments patrimoniaux remarquables, parmi lesquels : une motte castrale, un lotissement ancien, un presbytère, un site fortifié (*Castet*) enclos d'un rempart de terre et équipé d'une église et d'un « logis noble » à architecture à pans de bois.

Ce projet de recherche, développé autour du site castral de Sainte-Christie d'Armagnac, s'est donné pour objectif d'étudier la genèse et l'évolution du site médiéval. Il s'articule autour de trois axes :

- une étude archéologique du bâti, portant notamment sur la construction du rempart en terre crue et du logis qui prend appui contre celui-ci, mais également sur les autres éléments en élévation composant le site ;
- l'étude des origines du site et son étude morphologique ;
- la remise à plat de l'état des connaissances historiques sur ce dernier.

Le PCR, qui s'inscrit dans le cadre de l'axe 11 de la programmation nationale (*Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne*), réunit une équipe qui s'étoffe progressivement, rassemblant à la fois archéologues, architectes et historiens.

Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie
5 rue Salle-l'Évêque - CS 49020 - 34967 Montpellier Cedex 2
Tél. : 04 67 02 32 00
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie

1/4

Pour rappel, ce programme s'inscrit dans la continuité de la recherche amorcée il y a quatre ans (2017), sous la forme d'une prospection inventaire du *Castet* et de la motte castrale, dans le cadre de laquelle avaient été réalisés une prospection électromagnétique / électrique et un relevé topographique du site. Les recherches ont ensuite évolué en un projet collectif de recherches à durée annuelle. En 2018, ont été menés un relevé photogrammétrique des façades extérieures du *Castet* (rempart et logis) et un sondage au pied de la motte (N. GUINAUDEAU), confirmant notamment la présence d'un fossé dont le fonctionnement a enfin pu être étudié et daté. En 2019, deux silos conservés à l'intérieur du « logis » accolé au rempart de terre crue ont été fouillés ; l'étude archéologique des élévations de l'église paroissiale et l'inventaire des sarcophages et fragments actuellement visibles sur le site ont également débuté. À compter de 2020, l'évolution de ce PCR en opération pluriannuelle, au vu du potentiel du site et afin d'ouvrir des perspectives clarifiées de travail et un calendrier moins contraint aux recherches restant à mettre en œuvre, témoigne de la volonté de l'équipe de mener à leur terme les recherches engagées. Le dépouillement des sources écrites s'y inscrit comme un fil rouge depuis 2017.

En 2020, l'ouverture de deux sondages dans la partie nord-ouest du *Castet* devait permettre d'identifier d'anciens bâtiments. L'équipe a également poursuivi son travail sur les relevés et les données issus des activités de 2019 sur l'église et ses élévations. Par ailleurs, un relevé photogrammétrique de l'intérieur du logis a pu être réalisé et une étude archéologique de ce bâtiment et du rempart a débuté.

Rapport PCR 2021 (Alain CHAMPAGNE)

Le rapport remis présente les résultats et l'état d'avancement, ainsi qu'un exposé synthétique des résultats des différentes opérations de terrain réalisées en 2020, dont les rapports spécifiques ont également été remis au SRA.

Le volume se compose de 162 pages d'une bonne qualité formelle, bien écrites et documentées. Il développe dans un premier temps la vie de l'équipe de recherche et les opérations de communication menées autour du site. La partie centrale du volume détaille les opérations et les principaux résultats obtenus, en débutant par une présentation actualisée du site et son contexte historique. Viennent ensuite les études documentaire et archéologique du bâti portant sur le chevet de l'église paroissiale, suivies d'un exposé synthétique des résultats de l'étude archéologique du logis et du rempart, comprenant celle des enduits peints, et de l'opération de sondages sédimentaires. La dernière partie esquisse une synthèse et développe les opérations qui pourraient être menées en 2021.

La documentation écrite étudiée consiste cette année en un compoix de 1670, dont le dépouillement est présenté par ordre alphabétique. Or, l'ordre du document lui-même peut s'avérer très important car révélateur du cheminement suivi pour son élaboration. L'identification de ce cheminement pourrait contribuer à situer les *ostaus* au sein de l'enclos du *castet* : une analyse régressive de l'habitat aiderait peut-être à résoudre le problème de sa localisation dans le secteur « village » (par opposition à l'habitat dispersé). Il convient en effet de se demander si l'habitat disparu était bien dans le secteur du *Castet*. Alain CHAMPAGNE écrit (p. 144) : « *il est question de loc, donc d'espace clos ou fortifié* » ; or, dans certaines occurrences, le *loc* désigne plutôt un espace justement distinct d'un *castet* ou d'un *barri* qui, eux, sont généralement dotés d'une enceinte.

L'étude archéologique de l'église apporte un phasage des élévations qui s'articule en plusieurs étapes, la plus ancienne remontant aux X^e-XII^e siècles et correspondant à une maçonnerie de petit appareil au chevet et au gouttereau nord. Des briques surélevent le chevet au cours des XIII^e-XIV^e siècles. Une tour carrée est édifiée au XV^e siècle puis rehaussée à l'Époque moderne à l'est du chevet. Des transformations mineures ont lieu en divers endroits durant toute cette période, puis la tour est profondément remaniée au cours du XIX^e siècle. Les descriptions sont illustrées de nombreuses photos choisies pour aider la compréhension du lecteur. Il est important que cette étude, qui a déjà livré de très intéressants résultats, se poursuive. Il conviendrait par ailleurs de trouver un moyen de documenter l'intérieur des salles qui demeurent inaccessibles à l'heure actuelle.

Rapport de sondages 2020 (Nicolas GUINAUDEAU)

Le volume se compose de 88 pages, présentant notamment les résultats des deux sondages dont l'ouverture dans la partie nord-ouest du *Castet* devait permettre d'identifier d'anciens bâtiments. La compréhension de la structuration de ce secteur "interne" à l'espace fortifié pouvait apporter des informations essentielles à l'étude du site. Malheureusement, l'arasement constaté du secteur, à une époque somme toute très récente à l'échelle de l'histoire de ce site, n'a permis que la conservation des structures en creux.

Dans le cadre de la description du logis seigneurial, les datations réalisées précédemment par B. SZEPERTYSKI sont mentionnées (p. 28) ; il convient de tenir compte du fait qu'elles ne doivent pas être considérées comme fiables.

La chronologie de la structure de combustion mise au jour repose sur 7 tessons de céramique à pâte rouge, considérée du XIII^e siècle ou postérieure (d'après l'inventaire, ce sont 9 tessons au total qui ont été découverts dans les deux US de comblement, leur pâte étant par ailleurs de différents types de pâte), et sur une datation ¹⁴C qui donne un pic de probabilité entre le début du X^e et le milieu du XII^e siècle, ou fin X^e-milieu XI^e siècle (p. 54). Cette dernière datation est dite « surprenante » et est remise en cause avec l'hypothèse d'un effet « vieux bois ». Il convient néanmoins de s'interroger sur la fiabilité de la chronologie fondée sur la céramique, alors même que l'échantillon est très faible (une seule lèvre, celle-ci n'étant pas caractéristique) et que les productions locales sont très mal connues. Il faudrait être plus prudent et, *a minima*, ne pas écarter le résultat de cette datation au radiocarbone.

Du point de vue de l'étude céramologique (p.69-70), il aurait été intéressant d'avoir quelques éléments supplémentaires, au moins des photographies des différents groupes de pâte et des formes identifiés. J. CATALO écrit lui-même que l'échantillon est faible et qu'il y a des « carences typologiques » (elles sont plutôt d'ordre typo-chronologiques). La céramique médiévale du secteur est très mal connue (ce que montrent d'ailleurs bien les quelques éléments de comparaison cités), et il faudrait s'interroger, par exemple, sur ces assemblages postérieurs au XIII^e siècle qui ne comportent aucune céramique avec glaçure associée, alors qu'elle est précisément le marqueur de cette transition.

Rapport d'étude archéologique du bâti (Laura SOULARD, Alain KLEIN et Aude AUSSILLOUX)

Le volume se compose de 231 pages, dont une centaine présente les résultats scientifiques et une autre centaine la documentation technique. L'étude de bâti et le phasage du logis à pan de bois aident fondamentalement à l'établissement d'une chronologie fine qui faisait jusqu'à présent défaut.

Ce rapport n'amène pas d'observation particulière, si ce n'est qu'il est effectivement plus prudent de travailler sans la chronologie établie par les analyses dendrochronologiques de B. SZEPERTYSKI ainsi que l'a fait L. SOULARD.

En sus de la qualité des diverses études réalisées, l'emploi de techniques innovantes comme la photographie infrarouge ou la mise en œuvre des minutieux relevés d'assemblages d'A. KLEIN sont des points positifs qu'il faut souligner.

D'une façon générale, la réflexion menée dans le cadre de ce PCR avance bien : les diverses compétences associées au sein du PCR montrent toute leur pertinence et, partant, produisent des résultats intéressants.

Programme 2021

Le dossier de demande de PCR porté par Alain CHAMPAGNE prévoit, outre la poursuite de l'examen des sources écrites, la poursuite des études archéologiques menées sur l'église Saint-Pierre et sur le logis à pan de bois. La synthèse de l'inventaire des sarcophages monolithes découverts complets ou sous forme de simples fragments pourrait quant à elle débiter. Enfin l'opération sédimentaire porterait sur la réalisation de deux, voire trois sondages ; afin de compléter les données acquises sur l'ancien *castrum*, il est envisagé qu'ils soient implantés l'un au centre de la plateforme du *Castet*, l'autre au-delà de la mare considérée comme un vestige du fossé oriental. L'éventualité d'un troisième sondage qui permettrait de renseigner l'occupation de la partie nord du site est évoquée... Il est à noter que les dossiers de demande spécifiques aux opérations d'étude du bâti et de sondage seront déposés ultérieurement.

S'agissant de la campagne de sondages proposée – l'opération serait sans doute alors à requalifier en fouille programmée – elle pourrait prendre la forme d'un véritable transect en prolongeant le sondage 2 tel qu'envisagé, jusqu'aux abords de la salle seigneuriale. Cela aurait l'avantage de répondre tant à la question de l'occupation de la plateforme du *Castet* qu'à celle de l'articulation entre celle-ci et la plateforme 3, tout en vérifiant notamment la présence d'un fossé entre les deux. Au vu des résultats de ce sondage, la première tranchée pourrait alors être implantée perpendiculairement, en la décalant vers l'est et en l'allongeant le plus possible du côté de l'église.

En ce qui concerne l'étude archéologique du bâti, plusieurs prélèvements ayant pour but des datations dendrochronologiques sont envisagés sur les éléments suivants : l'escalier en vis, le mur de refend nord-sud au rez-de-chaussée, la structure en pan de bois située en surplomb de la porte d'enceinte et l'alignement de solives localisé en partie sommitale du rempart. Il est également proposé que chaque phase chronologique mise en évidence en 2020 fasse l'objet de carottages : les croix de Saint-André pour la première et les poteaux de fond qui soutiennent les greniers pour la seconde. Enfin, la grande campagne de remaniement du dernier étage du logis et de la toiture pourrait être documentée, si des bois qui ne résultent pas de réemplois sont identifiés (p.109 du rapport de l'étude archéologique du bâtiment à pan de bois et du rempart). La

réalisation de chacun de ces prélèvements devra être argumentée et leur position matérialisée sur un plan, notamment afin d'étayer la demande d'autorisation auprès de la Conservation régionale des monuments historiques.

De même, l'extension de l'analyse stratigraphique des enduits peints à la cage d'escalier, au revers du rempart, aux murs de refend ou au plafond du premier étage ou encore l'échantillonnage des hourdis en torchis remplissant les ossatures secondaires du logis devront être soumis à l'approbation conjointe des services patrimoniaux de la DRAC.

Pour rappel, ce sont déjà 13 prélèvements par carottages verticaux de 30x30x20 cm à la meuleuse dans le rempart, ainsi que 5 carottages dans les niveaux de sol et les enduits du logis qui ont été réalisés, auxquels s'ajoutent les prélèvements de charbons et brindilles ainsi que les sondages des enduits peints. On peut également prendre en compte les 81 échantillons pour datations dendrochronologiques prélevés dans les trois niveaux du logis et dans le pan de bois situé entre l'église et le logis au cours de l'expertise de Béatrice SZEPERTYSKI (laboratoire LAE) et les sondages également pratiqués dans les enduits pour l'étude menée en 2006.

Si notre but commun est, certes, la connaissance approfondie de cet ensemble patrimonial, elle ne saurait se faire au détriment de la bonne conservation de ce dernier : les interventions qui ont un impact sur celui-ci doivent donc être mesurées et limitées au strict nécessaire.

On ne peut qu'attendre avec impatience l'étude spécifique, non invasive, qui sera réalisée sur le décor présent sur le plafond du rez-de-chaussée, initialement prévue en 2020 et reportée en 2021 en raison de la situation sanitaire, ainsi que l'étude micromorphologique qui devrait apporter des éléments de compréhension quant aux techniques et aux dynamiques de construction du rempart en terre. Quant à la consultation proposée de spécialistes de la charpente médiévale et moderne comme Frédéric ÉPAUD, elle serait particulièrement bienvenue.

Au vu de la qualité des travaux réalisés en 2020 dans le contexte de ce PCR et de la bonne tenue des trois rapports d'opération transmis dans ce cadre, j'émetts un avis favorable à leur réception. De même, sous réserve du respect scrupuleux, par l'équipe œuvrant sur terrain, des impératifs liés à la conservation et à la protection pérenne de cet ensemble patrimonial, au vu de la pertinence générale des propositions d'interventions formulées pour 2021, j'émetts un avis favorable à la poursuite du PCR selon le programme proposé.

Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

Résumé

L'année 2021 correspond à une année intermédiaire dans le programme triennal du PCR Sainte-Christie d'Armagnac. Les efforts ont été mis cette année en vue de l'achèvement de l'étude du logis à pan de bois (nommé « la salle »). Les prélèvements dendrochronologiques ont été réalisés, complétés par des C14 sur les végétaux de la terre crue du rempart occidental afin de renforcer les datations absolues des phases de chantiers repérées l'an dernier. Les premiers résultats de l'analyse micromorphologiques des terres crues du rempart occidental sont parvenus témoignant de la mise en œuvre des matériaux. Par ailleurs, le système constructif de l'ensemble des pièces de bois livre aussi ses secrets et révèle les connaissances des charpentiers de l'époque. Les décors ont aussi fait l'objet d'une attention particulière, tant par la poursuite et l'achèvement de sondages sur les enduits muraux, afin de déterminer leur étendue exacte ainsi que leur stratigraphie, mais aussi par la réalisation d'une campagne de clichés infra rouges sur les peintures des charpentes et une première analyse stylistique de l'ensemble. Il apparaît donc que les principaux décors conservés font partie de la première campagne de travaux mis en œuvre après la construction, et qu'ils n'ont pas été ensuite repris à quelques exceptions près et de manière relativement ponctuelle. Nous nous trouvons donc face à un ensemble relativement bien conservé et daté, a priori, du début ou de la première moitié du XVI^e siècle. Le décor ne semble pas d'une facture artistique exceptionnelle, mais ce qui est remarquable ici c'est que l'ensemble du décor peint est conservé à la fois les enduits peints muraux mais aussi les décors peints des plafonds. Souvent, il ne subsiste que l'un ou l'autre.

Les sondages archéologiques de 2021 ont été réalisés dans la cour du Castet ainsi que sur la plateforme orientale à proximité de l'actuel cimetière et sur celle du parking bas. La cour actuelle du Castet s'avère avoir été très largement décaissée. Les éléments qui subsistent sont plus récents (Bas Moyen Age et époque moderne). Un nouveau silo a pu être mis au jour, comblé à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle, ainsi que des aménagements particuliers qui permettaient son utilisation dans les niveaux de sable. Dans le secteur des plateformes nord et ouest, des structures précoces (XI^e-XIII^e siècle) ont été repérées (fossé de drainage et un foyer). Cette période, jusqu'à présent moins représentée, est bien marquée par un mobilier relativement abondant. La plateforme du cimetière a aussi été largement remblayée à la fin du Moyen Âge. La période contemporaine a aussi livré des structures notamment dans la cour du Castet. Elles correspondent à une structure de combustion à la fonction indéterminée et à une cuve maçonnée liée à la production viticole.

Les recherches documentaires ont permis de mettre de photographier une documentation encore non totalement exploitée. Nous pouvons tout de même noter la présence d'actes de ventes de maison à Sainte-Christie les seigneurs du lieu et celle de documents éclairant les XV^e et XVI^e siècles et les conflits entre lignages seigneuriaux. Les inventaires de production ne ont permis de trouver le résumé de trois actes de vente mentionnant des tours et murailles reçu en fief par les consuls de la communauté en 1440, mais aussi de l'obligation faite à Bernard de Rey de faire des fossés sous les murailles en 1406. Un dernier acte de 1352 mentionne la vente entre deux particuliers de biens dans le château de Sainte-Christie, château à comprendre probablement comme le Castet ?

1) Présentation et activité du PCR en 2021

1.1. Organisation et objectifs du PCR

Le PCR Sainte-Christie-d'Armagnac achève en 2021 sa seconde année de triennale. Il s'agit donc ici d'un rapport intermédiaire permettant de faire un point sur les dossiers en cours. Le rapport de synthèse sera monté en fin d'année 2022 pour boucler la triennale.

L'équipe est actuellement bien structurée et complète au regard des objectifs affichés au début de de programme de trois ans. Il s'articule autour de différentes équipes qui regroupent les chercheurs selon leurs domaines de compétence et les thématiques de recherche qu'ils développent, mais aussi selon les différents chantiers qui ont été lancés sur le site. La liste qui suit est donc pour le moment stable à quelques ajustements près.

L'équipe se compose aujourd'hui d'un porteur de projet, de plusieurs archéologues professionnels, spécialiste des mottes dans le sud-ouest, de la terre crue, du bâti civil, de l'architecture religieuse, de la céramique médiévale, du mobilier et des sarcophages alto-médiéval, d'une historienne, d'un prospecteur, d'un topographe, d'un architecte et d'un spécialiste des enduits peints.

Topographie, imagerie drone

- Sylvain Durand (topographe SARL Acter)

Équipe archéologie :

- Jean-Luc Boudartchouk (Inrap, UMR 5608 TRACES Toulouse)
- Jean Catalo (Céramologue, Inrap, UMR 5608 TRACES Toulouse)
- Cyril Dherbillie (prospecteur)
- Nicolas Guinaudeau (archéologue, spécialiste des mottes féodales, SARL Acter)
- Nicolas Portet (mobilier métallique, Landarc)

Équipe architecture (logis, église) :

- Aude Aussilloux-Correa (restauratrice d'enduits peints)
- Cécilia Cammas (terre crue, INRAP, ASM UMR 5140)
- Alain Klein (architecte DLPG, spécialiste de la terre crue)
- Yoan Mattalia (docteur, archéologie religieuse, UMR 5608 TRACES Toulouse)
- Laura Soulard (bâti civil, Association Adishat)

Équipe histoire :

- Alain Champagne (Maître de conférences, ITEM EA 3002, université de Pau et des pays de l'Adour)
- Anaïs Comet (docteure, service inventaire région Occitanie, FRAMESPA UMR 5136 Toulouse)

Equipe locale associée :

- Lionel Arragnouet (Président de l'association des amis du Castet)
- Luc Labourey (Vice-président de l'association des amis du Castet)

Nous avons aussi souhaité associer intégrer au PCR le président et le vice-président de l'association des amis du Castet Lionel Arragnouet et Luc Labourey. L'association participe activement à l'accueil des équipes de chercheur, elle permet aussi l'obtention de subventions de la part de la communauté de commune du Bas-Armagnac et elle fournit des bras lors des travaux sur site, met en œuvre des collectes auprès des habitants.

Le programme de l'année 2021 a été organisé autour de 3 axes forts.

1. L'ensemble rempart occidental et logis, après la remise du gros rapport de 2019 correspondant à l'étude du bâti et au phasage du bâtiment, est resté un axe prioritaire. Il s'agissait pour nous d'achever l'étude des montages des pans de bois d'un point de vue technique et de déroulement du chantier (A. Klein). Par ailleurs, le volet datation absolue des différentes phases a été prioritaire. Des carottages sur les bois pour des datations en dendrochronologie ont été réalisés et de nouvelles datations C14 sur le rempart ont été financées (C. Bélingard). Plusieurs expertises ont pu aussi être réalisées, notamment la fin des sondages sur les enduits peints muraux afin de définir la stratigraphie des enduits et l'ampleur des ensembles décorés (A. Aussilloux-Correa), un essai de couverture photographie par infra-rouge sur les plafonds (L. Rolins et l'association RCPPM) et une première approche stylistique des décors (S. Decottignies).
2. Le second chantier couvre l'exploration du castet en archéologie sédimentaire (N. Guinaudeau). Après les sondages un peu décevant de l'année 2020, nous cherchions à élargir notre exploration du site par des tranchées sur différents secteur encore non explorés (cour du castet, plateforme basse, plateforme du nouveau cimetière)
3. Le dernier chantier qui prend maintenant de l'ampleur, c'est celui de l'église paroissiale. Ce dossier qui a démarré bien après les autres pour des raisons de priorité connaît maintenant un rythme bien plus soutenu. Après un premier bilan phasé en 2020 qui a montré la complexité du bâtiment, cette a été utilisée pour explorer une salle totalement inaccessible sur le bas-côté nord de l'édifice. Une première expertise des sarcophages sortis du cimetière a aussi été réalisée (J.-L. Boudartchouk).

Il ne faut pas oublier le dossier textuel dont l'exploration se poursuit mais plus difficilement pour des raisons de temps puisque les deux personnes dédiées (A. Comet et A. Champagne) s'en occupent en plus de leur charge de travail habituelle.

1.2. Calendrier des activités

Comme d'autres projets, le PCR Sainte-Christie a été impacté par la situation sanitaire en 2020 et certaines des opérations de terrains initialement prévues l'an dernier n'ont pu être réalisées que cette année. C'est par exemple le cas de la campagne photographique infrarouge réalisée sur les plafonds du rez-de-chaussée de la grande salle du logis à pan de bois.

1.2.1. Activités scientifiques de terrain

Le chantier du logis s'est déroulé en de nombreuses opérations à partir du printemps. A partir du 15 juin, plusieurs jours ont été consacré au nettoyage du logis à pan de bois. Il s'agissait de vider le logis de déblais de chantier et de vieux meubles afin de permettre la photogrammétrie de l'intérieur du logis. La semaine du 24 août, cette équipe s'est de nouveau réunie pour une phase d'enregistrement archéologique ainsi que pour l'étude des enduits peints. Les opérations du logis ont été complété par la présence d'autres spécialistes. Ch. Bélingard est intervenu du 27 au 30 septembre pour réaliser les prélèvements des carottes dans certaines pièces de chêne du logis à pan de bois afin de dater les principales phases du

chantier. Le budget d'étude des carottes est prévu en 2022 en fonction des financements. A. Aussilloux-Correa est intervenu pour sonder les derniers pans de murs susceptibles de conserver une stratigraphie d'enduits, potentiellement peints. S. Decottignies, de l'inventaire région Occitanie, est venue sur site avec A. Comet les 22 et 23 novembre afin de photographier les enduits peints du logis à pan de bois et de préparer son premier rapport d'expertise.

Les sondages archéologiques sur la plateforme du castet dirigé par N. Guinaudeau, et l'étude de bâti de l'église, piloté par Y. Mattalia, se sont déroulés du deux semaines du 14 au 25 juin. Deux tranchées ont été réalisées dans la cours du castet, une au nord du logis à pan de bois dans la suite de celles de l'an dernier et une dernière sur la plateforme du nouveau cimetière.

Ces chantiers ont bénéficié de l'aide des membres de l'association des amis du Castet.



Fig. 1 et 2 : Chantier de reprise de l'angle nord-ouest du rempart en terre crue et reprise des hourdis de torchis (A. Champagne)

La mairie ayant profité d'un plan de financement dans le cadre du plan France relance, elle a décidé de mettre le logis à pan de bois hors d'eau et hors d'air. Ce projet avait été évoqué par le maire (notamment pour des travaux de reprise de couverture, **fig. 1 et 2**). Nous avons pu assister à la réunion de chantier organisé par l'architecte mandaté par les Monuments Historiques, Pierre Cadot, le jour du début du chantier, le 6 septembre. Ce jour-ci, Christian Baur, maçon débutait la préparation de la terre crue qui devait non seulement boucher les hourdis détruits ou en trop mauvais état mais aussi reprendre l'angle du rempart ouest en terre

crue (fig. 3, 4 et 5). L'ampleur des travaux envisagés, sans suivis archéologiques prévus, et sans que le SRA n'ait été tenu au courant. Assez rapidement devant le démontage envisagé de certaines pièces de bois et les tranchées liées aux fondations de la reprise du rempart et à la pose de seuil, nous avons alerté le SRA Occitanie et l'UDAP 32. Certains hourdis qui devaient être abattus, certaines pièces de bois à changer supportaient les peintures d'origine, sans qu'aucune mesure conservatoire n'ai été prise, ni aucune étude ou relevé n'ai été réalisés.

L'intervention d'A. Aussilloux-Correa prévus après les dates de chantier a été modifiée en dernière minute afin qu'elle puisse achever son expertise et préciser les zones conservant des enduits peints d'origine et ceux sans enduits peints (4 et 5 octobre).



Fig. 3 : vue de l'angle nord-ouest du logis après restauration (A. Champagne)

Une nouvelle réunion de chantier, en présence de V. Salle a eu lieu le 14 septembre. Elle a permis de limiter au maximum les interventions sur les hourdis et le démontage du poteau cornier qui tenait les enduits peints. Toutefois, il convient de reconnaître qu'aucune mesure conservatoire, voire de stabilisation n'est pour le moment envisagée. Nous espérons en début d'année 2022 pouvoir rencontrer la conservatrice des Monuments Historique pour aborder cette question, ainsi que la place du projet de recherche dans la sauvegarde du bâtiment.

Ayant pu sensibiliser l'équipe du maçon C. Baur à la récupération du mobilier archéologique dans les parties du rempart de terre crue qui devaient être démonté, nous avons pu ainsi récupérer un beau sac de tessons (127 nombre de restes) que Jean Catalo va pouvoir étudier et qui complète le corpus céramique relativement peu conséquent.

La visite de J.-L. Boudartchouk de l'INRAP, spécialiste des sarcophages a eu lieu le mercredi 10 novembre après-midi. Il a été accueilli par le responsable du PCR et le maire et a pu prendre connaissance des différents sarcophages (entiers ou en fragments) visibles sur site afin de rendre un premier texte concernant leur interprétation. Une demande de mise à l'abris des sarcophages a été réalisée avant qu'ils n'éclatent sous les coups de butoir du gel.



Fig. 4 et 5 : façade orientale du logis avant et après travaux sur les hourdis (A. Champagne)

L'équipe s'est réunie en visio-conférence le lundi 22 novembre afin de déterminer les priorités de la dernière triennale et de réaliser quelques arbitrages budgétaires. Il s'agissait aussi d'aborder les priorités du programme 2022, dernière année de la triennale, afin de coller au maximum aux attendus évoqués lors de la demande de 2019.

1.2.2. Médiation

Deux visites ont été organisées durant les opérations de terrain afin de présenter les premiers résultats au public. Une première visite a été réalisée par A. Aussilloux sur l'étude des enduits peints du logis. Environ 25 personnes étaient présentes.

La seconde a eu lieu le jeudi 24 juin afin de présenter les résultats des sondages archéologiques devant une assistance de 25 personnes environ.

En revanche, cette année le calendrier des opérations n'a pas permis de réaliser des visites pour les scolaires ce qui les années précédentes avaient été particulièrement apprécié après des collectivités territoriales qui nous soutiennent.

Quatre étudiants ont participé aux deux semaines du chantier archéologique, Jorris Moron, doctorant à l'université de Toulouse Jean Jaures, Charlène Carassou, ancienne étudiante paloise et maintenant en master à l'université de Toulouse et Lois Léon, étudiant en master 1 et Alice Cistac, étudiante en licence 2 à l'université de Pau et des pays de L'Adour.

Une visite publique ouverte aux habitants de Sainte-Christie et des communes alentour et aux élus locaux (Vincent Gouanelle, conseiller départemental) le jeudi 19 septembre en fin d'après-midi. Elle a rassemblé 40 personnes environ.

La direction du programme et son hébergement à l'université de Pau ont permis de mettre en place un contrat d'apprentissage pour une étudiante du master 2 Patrimoine et musée de l'UPPA. Océane Gougeon, qui avait travaillé en première année sur la valorisation des mottes de la commune de Cabanac-et-Villegrain en Gironde s'est engagée pour un an en alternance avec l'association des amis du Castet (loi 1901) pour réfléchir à la valorisation du site autour de la thématique des terres crue et cuite. Il s'agit là d'un axe fort du site puisque le rempart ouest qui fait actuellement l'objet de notre attention et le logis à pan de bois qui lui est adossé est le phare du site de Sainte-Christie. Le contrat d'un an a débuté en août 2021.

1.2.3. Publications et communications scientifiques

La première communication intitulée « Sainte-Christie-d'Armagnac : présentation du Projet collectif de recherche » faite aux 9^e journées archéologiques du Gers d'Auch le 3 octobre 2020 suite à l'invitation par C. Balagna, J.-M. Lassure et J. Lapart n'est pas encore parue. Le volume devrait sortir l'an prochain.

Le 23 octobre 2021, lors des 10^e journées-rencontre sur l'archéologie gersoise de 2021, Nicolas a présenté d'une communication intitulée « *Le réseau castral en Astarac et ses marges : la place de la fortification de type motte dans le Gers à l'époque médiévale* ». Il est prévu qu'il paraisse lui aussi en 2022.

Les membres de l'équipe logis vont publier un encadré dans le volume du congrès organisé par Clément Alix et Julien Noblet sur l'architecture à pan de bois Clément Alix, *Bâtir en pan de bois à la campagne et à la ville aux XIIIe-XVIIIe siècle*, Actes du colloque des 12, 13 et 16 novembre 2021 (cf. ci-dessous). La publication est prévue aux presses universitaires de Tours.

Les notices des différents chantiers ont été fournies au SRA Occitanie afin de paraître dans le BSR ainsi qu'à la revue Archéologie Médiévale. A l'heure actuelle, seule la notice 2018 est accessible en ligne.

Il faut signaler que l'équipe a été contactée par les organisateurs du colloque de la société d'archéologie, dont Virginie Czerniak de l'université de Toulouse Jean Jaures afin de programmer une visite à Sainte-Christie-d'Armagnac en 2023, puisque ce volume sera consacré au département du Gers. Le programme est en cours d'élaboration.

La presse locale a sinon couvert la campagne de fouilles archéologique de 15 jours comprenant les sondages sédimentaires de N. Guinaudeau ainsi que l'étude de l'église paroissiale. Deux articles ont été publiés dans le journal du Gers le 28 juin 2021 et dans la Dépêche le 30 juin 2021 (cf. ci-dessous) en version papier et en format numérique.

Un reportage réalisé sur site le 23 juin par une équipe de journalistes de France 3 Occitanie, est paru le 25 juin dans le journal télévisé 12/13 de Midi-Pyrénées. Le patrimoine architectural de Sainte-Christie-d'Armagnac, les sondages archéologiques et un atelier de production d'adobes animé par M. Baur ont été présentés à cette occasion.

Le travail d'Anaïs Comet sur les archives et dans le service de l'inventaire est en cours de valorisation par la rédaction d'un article reprenant et complétant l'étude du livre de reconnaissances de 1500 (Rapport 2018) : « Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) à la lumière d'un livre de reconnaissances de 1500 », Patrimoines du Sud [En ligne], n°15, à paraître en mars 2022. Par ailleurs, il faut signaler l'ouverture des dossiers d'Inventaire du patrimoine (Mérimée) sur le Castet et sur la motte, archivage des photographies réalisées (en attente d'une couverture photographique partielle du site par la photographe du Service connaissance et inventaire des patrimoines de la Région prévue en novembre).

De nouvelles fouilles à Sainte-Christie-d'Armagnac par R. Houdaille le 28 juin 2021¹

Des fouilles archéologiques ont lieu à Sainte-Christie-d'Armagnac tous les ans depuis 2018. Nicolas Guinaudeau, archéologue de l'entreprise *ACTER*, est venu en 2020 effectuer des fouilles aux abords de la Manse (1). Pour y rechercher les traces d'une maison disparue, probablement au XXe siècle. Dans les limites de la fouille effectuée par une pelle mécanique, ils ont trouvé l'amorce d'un four (la saignée par où le four était alimenté), mais pas le four lui-même, situé en dehors de la fouille.

Cette année, Nicolas Guinaudeau est revenu effectuer des fouilles pendant deux semaines qui se sont achevées le 25 juin 2021. Toujours aux abords de la Manse, il s'agissait d'étudier la saignée d'entrée de four déjà trouvée. Les archéologues sont tombés sur une canalisation, une fosse menant à un puits probablement destiné à conserver du vin et sur une autre entrée de foyer.



Vue du chantier

¹ <https://lejournaldugers.fr/article/49415-de-nouvelles-fouilles-a-sainte-christie-darmagnac>



N. Guinaudeau et ses collaborateurs



Au 1^{er} plan, entrée du four ; à droite entrée de foyer, au fond le puit.

Sainte-Christie-d'Armagnac : découverte d'un magnifique silo au Castet, publié le 30 juin 2021 à 05h12²

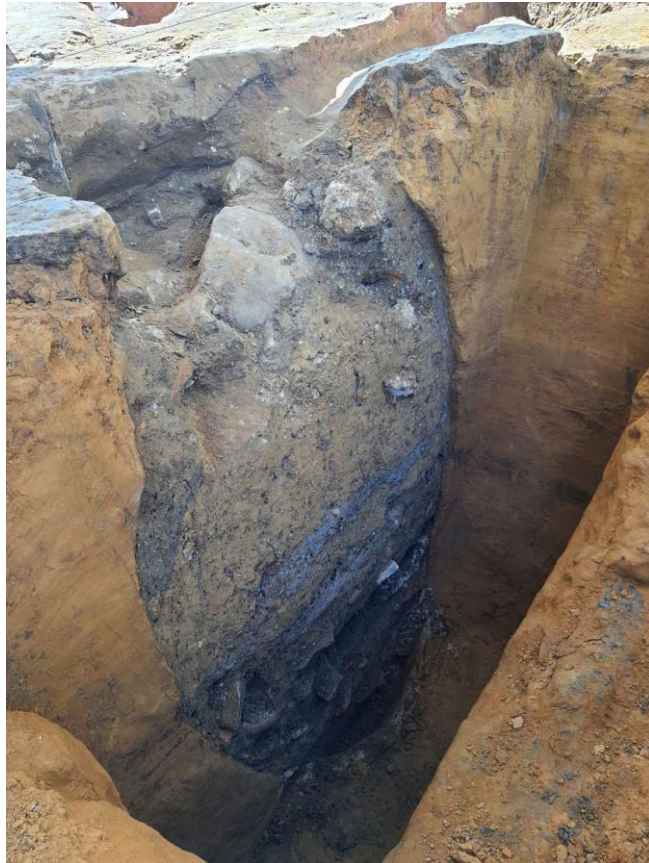
Après les fouilles en 2018, par la motte castrale, en 2019 l'intérieur du sol dans le logis seigneurial, avec les deux silos qui servaient de garde-manger et en 2020 par la partie entre le logis et la Mance, car on doit y retrouver des vestiges d'une habitation, cette semaine, il y a eu un sondage au milieu de la cour du château.

Les fouilles réalisées cette semaine sur le site ont permis de dessiner le profil de cette probable habitation et dessiner ensuite toutes les couches qui seront analysées. Nicolas Guinaudeau, qui travaille dans une entreprise archéologique de Perpignan, essaie d'obtenir des données chronologiques de l'occupation de cette habitation. Avec tout d'abord un fossé qui vient en prolongement du logis, des détails sur l'alimentation d'un four à bois et en

² <https://www.ladepeche.fr/2021/06/30/decouverte-dun-magnifique-silo-au-castet-9640565.php>

cherchant une chambre de chauffe du four, stupéfaction avec la découverte d'un magnifique silo. Les travaux de recherches et d'analyses vont permettre de découvrir tous les secrets de cette habitation.

Nicolas Guinaudeau travaille sur le site avec deux jeunes étudiants en histoire de l'art et de l'archéologie, qui contribuent aux recherches en lien avec les services de l'Etat. Des objets métalliques ont été également détectés. Tous les objets trouvés sont mis actuellement en dépôt pour être nettoyés et analysés par un spécialiste. Thierry Saint-Martin, maire de la commune, l'Association des amis du Castet de Lionel Aragnouet, participent aux chantiers de fouilles activement et informent que pour 2022 il y aura une fouille au sommet de la motte.



Découverte d'un magnifique silo au Castet (cliché DDM)

SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Les fouilles continuent



Nicolas Guinaudeau expliquant les secrets de l'habitation. / Photo DDM.

Au Castet, il y a eu une étude géophysique en 2017 qui utilise l'électricité et les ondes pour déterminer où il faut fouiller. Les fouilles ont commencé en 2018 par la motte castrale ; en 2019, ce fut l'intérieur du sol dans le logis seigneurial, avec les 2 silos qui servaient de garde-manger et, en 2020, la partie entre le logis et la mance car on doit y retrouver des vestiges d'une habitation. Les fouilles réalisées la semaine dernière ont permis de dessiner le profil de cette probable habitation et de dessiner ensuite toutes les couches qui seront ensuite analysées. Nicolas

Guinaudeau, qui travaille dans une entreprise archéologique de Perpignan, essaie d'obtenir des données chronologiques de l'occupation de cette habitation. Avec tout d'abord un fossé qui vient en prolongement du logis, des détails sur l'alimentation d'un four à bois, de l'existence d'une cave, de silos. Ensuite, il a expliqué que les deux trous de poteau côté nord ont 25 à 30 cm de large et qu'il s'agirait peut-être d'un appentis qui permettait d'accéder à l'habitation. Les travaux de recherches et d'analyses vont permettre de découvrir tous les secrets de cette habitation (évalué entre le X^e et

XIII^e siècles). Nicolas Guinaudeau travaille sur le site avec deux jeunes étudiants en histoire de l'art et de l'archéologie, en lien avec les services de l'Etat. Des objets métalliques ont été également détectés. Tous les objets trouvés sont mis actuellement en dépôt pour être nettoyés et analysés par un spécialiste. Thierry Saint-Martin, maire de la commune, et l'association des amis du Castet de Lionel Aragnouet participent aux chantiers de fouilles et informent que, pour 2021, il y aura un sondage au milieu de la cour du château et, en 2022, une fouille au sommet de la motte.

Article la Dépêche du Midi (30/06/2021)

Le logis noble en pan de bois de Sainte-Christie-d'Armagnac, Gers.

L. Soulard, A. Klein, à paraître dans *Bâtir en pan de bois à la campagne et à la ville aux XIIIe-XVIIIe siècle*, Actes du colloque des 12, 13 et 16 novembre 2021

La commune de Sainte-Christie-d'Armagnac, située dans l'ouest du Gers, abrite un ensemble patrimonial remarquable comprenant un logis seigneurial en pan de bois, une enceinte en terre massive, une motte castrale et un pôle ecclésial. L'ampleur de ces vestiges a mené en 2017 à la création d'un projet collectif de recherche dirigé par Alain Champagne (Université de Pau et des Pays de l'Adour). En 2020, une équipe pluridisciplinaire, couvrant les domaines de l'archéologie du bâti, de l'architecture, des enduits peints, de la micromorphologie et de l'histoire, s'est réunie autour de l'étude du logis noble et de l'enceinte en terre.

Ces deux édifices, localisés en cœur de village sur le flanc ouest d'une plateforme fossoyée (*castet*), sont jointifs mais chronologiquement distincts. Le rempart en terre massive (fig. 1), érigé durant le bas Moyen Âge, défendait en effet un habitat villageois antérieur à la construction du logis [Comet, 2018 : 29], survenue entre la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle (fig. 2). Celui-ci, majoritairement édifié en pan de bois (chêne) s'appuie contre l'enceinte qui constitue son mur gouttereau ouest. Il présente une surface de 110 m² reproduite sur trois niveaux. Sa façade principale, à l'est, se caractérise par une architecture sur poteaux courts et sablières de chambrée sur solives débordantes, et la mise en œuvre d'un double registre de croix de Saint-André dans l'ossature secondaire (fig. 3). Les charpentiers ont eu recours à plusieurs procédés d'assemblages à entaille, en fonction des pièces à relier : tenon-mortaise, enture à mi-bois pour les sablières, embrèvement pour les linteaux de porte, poteau élargi en tête, etc., mais également à des montages beaucoup plus complexes dit « à flottement ou flottage » (fig. 4). Ceux-ci se retrouvent dans les poteaux maîtres, corniers ou de refends (flottement en saillie intérieure) et dans les encadrements de demi-croisée ou de croisée (flottement extérieur, mais sans saillie, coupé d'onglet du plus bel effet).

Chaque niveau, desservi par un escalier en vis en bois, était divisé en trois espaces, dont une grande salle pourvue d'une imposante cheminée. L'édifice conserve les vestiges d'un programme décoratif s'exprimant aussi bien dans les ornements sculptés de la façade extérieure orientale (accolades, consoles à double cavet, abouts de solives, etc.), que par la présence d'enduits peints intérieurs (murs, plafonds), détectés grâce à des sondages sur les trois niveaux de l'édifice.

La majorité des modifications surviennent aux XVIII^e-XIX^e siècles, suite à un état des lieux de 1739 jugeant le logis « inhabitable »¹, ce qui dénote une perte de prestige importante qu'a connu l'édifice à ce moment. Ces travaux consistent essentiellement en l'abaissement de la toiture qui modifie *de facto* l'ossature du dernier étage du logis. Celle-ci est remplacée par des décharges parallèles, caractéristiques de l'art de la charpenterie de la période contemporaine en Bas-Armagnac [Klein 2018 : 82], avec une prédilection accordée aux assemblages à tenon traversant. A cette époque, la majeure partie des remplissages initiaux en briques cuites de la façade principale orientale (premier étage) fait place à des garnissages en torchis.

¹ AD Gers, E suppl. 1030 - État des droits seigneuriaux et des réparations faites, 1739.

Bibliographie :

- COMET 2018 : Comet, Anaïs, « Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac d'après le livre de reconnaissances de 1500 », dans CHAMPAGNE, Alain (dir.), *Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, p. 24-64, 2018.

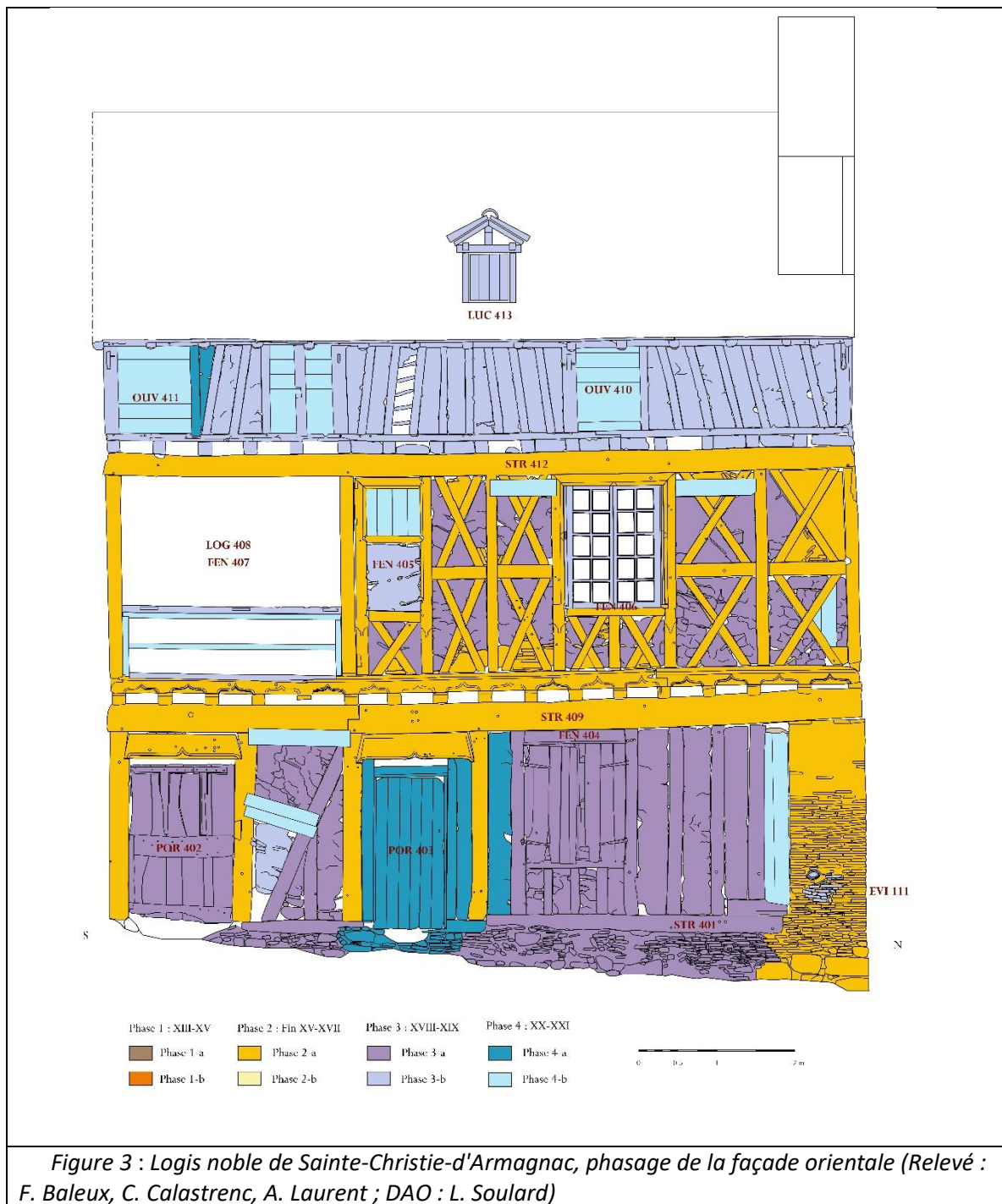
- KLEIN 2018 : KLEIN, Alain, *Château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers, 32), dossier d'étude en vue d'une protection au titre des monuments historiques*, DRAC Midi-Pyrénées, 2013.

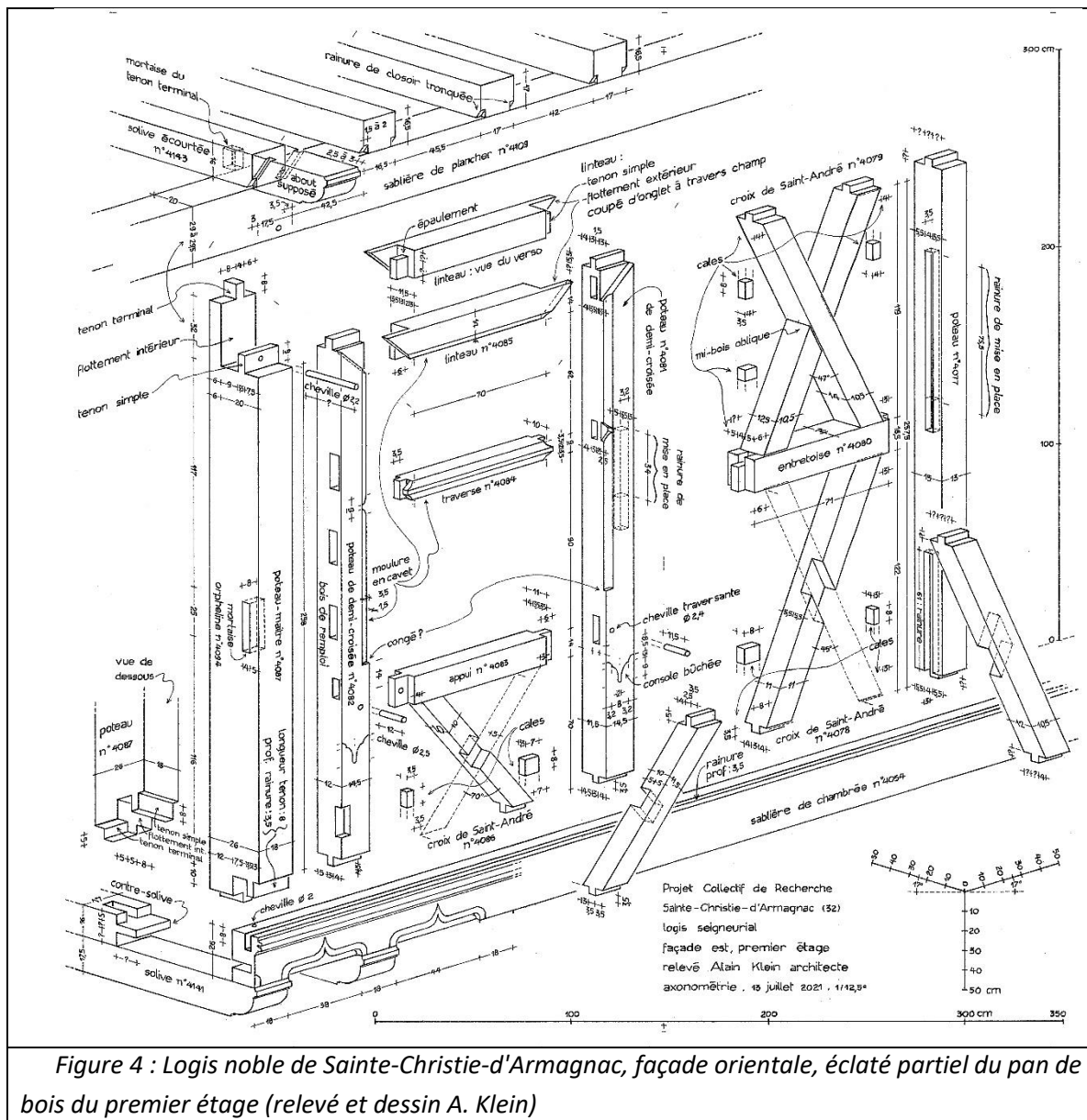


Figure 1 : Rempart et logis noble de Sainte-Christie-d'Armagnac, façade occidentale, état en 2014 (Cl. A. Klein)



Figure 2 : Logis noble de Sainte-Christie-d'Armagnac, acquisition 3D par photogrammétrie, 2018 (F. Baleux, C. Calastrenc, A. Laurent)





1.3. Cadres, projet et axes de recherche

1.3.1. Géographie et géologie

Le territoire communal de Sainte-Christie-d'Armagnac couvre 2250 hectares dans la partie occidentale du Gers. Il se trouve à proximité de la limite avec des Landes et de la région Nouvelle-Aquitaine. Son territoire intègre la communauté de commune du Bas-Armagnac qui soutien notre projet. Le village est situé entre Mont-de-Marsan et Auch, sur la route départementale 931 (**fig. 6**). Cet axe constitue un axe majeur de circulation, succède au XIX^e siècle à l'ancienne route aménagée à la fin du XVIII^e siècle par Antoine Mégret d'Etigny, intendant d'Auch de 1751 à 1767. La route actuelle n'a donc pas influencé l'organisation ancienne du bourg alors qu'elle marque profondément la position des nouvelles constructions.

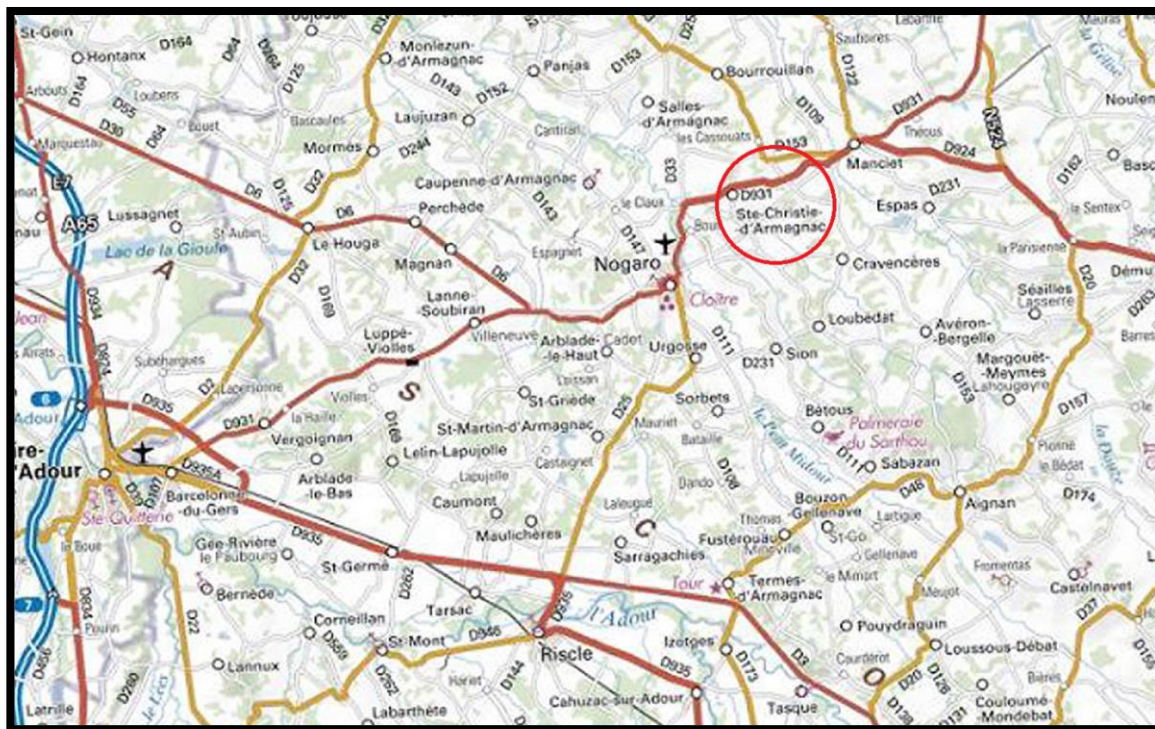


Fig. 6 : Extrait de la carte IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

En 2015, 393 habitants vivaient à Sainte-Christie-d'Armagnac, alors qu'on recensait 840 habitants en 1793 et 953 habitants en 1891 (Klein 2013, vol. 1 : 4 ; Champagne et al. 2017 : 11). Le paysage montre une succession de collines et de vallons typique du Bas-Armagnac, également appelé « Armagnac Noir » (fig. 7). Le relief varie de 85 m à 175 m NGF sur le territoire communal.



Fig. 7 : Photographie aérienne du village de Sainte-Christie-d'Armagnac en juin 2018, prise depuis le sud (cliché par drone : S. Durand).

L'habitat y est majoritairement dispersé. Le village occupe une colline culminant à 132 m NGF située à l'interfluve du Midouzon (au sud) et de la Douze (au nord), tous deux affluents de l'Adour. A cet endroit, les niveaux anthropisés reposent sur une succession de niveaux miocènes. Le site est en effet installé sur une formation de sables fauves ocre et blancs plus ou moins grossiers datés du Tortonien. Les bas de pente sont marqués par la présence de molasses du Burdigalien supérieur, formées d'argiles carbonatées silteuses. Des graviers, des sables et des grès de l'Helvétien inférieur s'intercalent entre ces deux niveaux.

1.3.2. La carte archéologique du territoire communal

Sainte-Christie-d'Armagnac souffre d'un déficit documentaire concernant l'occupation de son sol. La base Patriarche ne répertorie en effet que deux sites (Las Barthes et Village). Il faut tout de même signaler pour la période antique, ce sont des fragments de tuiles à rebord qui ont été repérés dans le rempart occidental en terre massive (Klein 2013, vol. 2 : document 41) ainsi que dans le talus sud-ouest de la motte (observations réalisées en 2017 lors du levé topographique du site). Un bloc conglomératique de chaux et d'éclats de terre cuite (mortier de tuileau) est également utilisé en remploi dans le parement nord du logis à pans de bois appelé « la Salle » (Rousset 2006 : 47, fig. 19 ; Klein 2013, vol. 3 : document 45). Il n'est donc pas impossible qu'un établissement antique ou tardo-antique soit à rechercher dans les environs du village. Nous reparlerons des sarcophages monolithes de l'ancien cimetière de Sainte-Christie-d'Armagnac. La bibliographie consultée nous informe également de la disparition probable d'une motte sur le territoire communal. Celle-ci se trouvait au lieu-dit Pouy situé à 2100 m au nord-ouest du village (Viré 1909 : 419 ; Viré 1914 : 275 ; Fabre 1951 : 88 cités dans Lassure 1976 : 115).

1.3.3. Le patrimoine bâti conservé au village

La première mention connue du castet *Sca Cistia* remonte à l'année 1291 (ADG, E 626). Cette mention renvoie alors probablement à la plate-forme visible à l'est de la motte. Dans sa thèse, Benoît Cursente désigne la plate-forme du *Castet* comme un castelnau du fait de l'existence d'une enceinte en terre. L'auteur précise que « le bourg subordonné, compris entre la motte et la plate-forme, semble avoir lui-même été fortifié » (Cursente 1980 : 156).

La planche C2 du cadastre dit « napoléonien » permet d'appréhender dans son ensemble ce site tout à fait exceptionnel (**fig. 8**). Il paraît très structuré, et trois pôles s'en dégagent :

- On y distingue clairement d'un côté l'église en bleu comme légendée d'accoutumé sur ce type de document, le cimetière et le château, clairement nommé. Les deux monuments s'inscrivent dans un ovale grossier, lui-même inscrit dans un grand rectangle. La parcelle très étroite (n° 810) qui cerne cet ovale au sud correspond à des pentes raides et délimitent donc une terrasse haute. On distingue nettement sur ce plan l'ensemble quadrangulaire que constituent église et château.
- A l'ouest, la parcelle 822 marque par sa forme arrondie la limite de la motte. Cette dernière s'élève à plus de 10 m de hauteur.
- Entre les deux, de part et d'autre d'un chemin qui mène en direction de Nogaro par le hameau de Monneton, est installé le village moderne.

Arrêtons-nous un moment sur les différents éléments patrimoniaux qui composent le cœur du bourg.

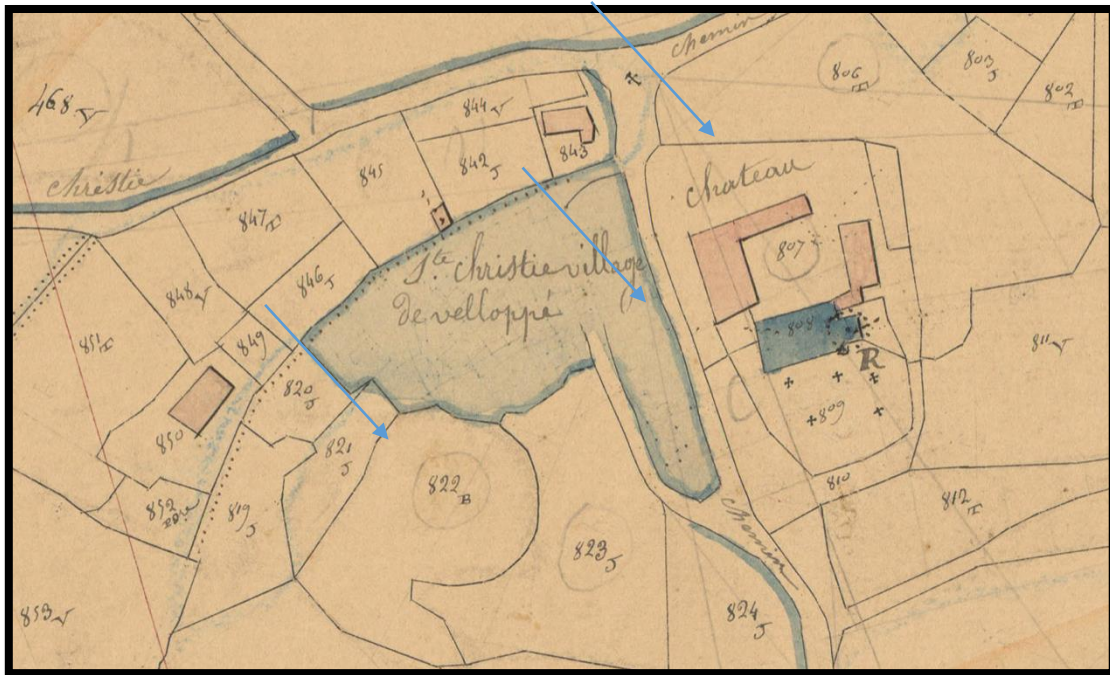


Fig. 8 : Extrait du plan cadastral de 1834 (AD Gers, 3 P Sainte-Christie-d'Armagnac/10). Les flèches correspondent de gauche à droite à la motte, au fossé et au castet.

La motte

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac est mentionnée par l'abbé Cazauran au début du XX^e siècle. Implantée sur un promontoire, elle est alors décrite comme « une remarquable motte gauloise dont le sommet, écrêté, aplati, détermine une plate-forme circulaire à laquelle on aboutit par un sentier en hélice tracé sur les flancs du tumulus, couvert de gazon verdoyant. Le sommet de cette pyramide tronquée est bordé d'une haie de charmille, qui lui donne le plus gracieux couronnement. Le tumulus de Sainte-Christie est, sans contredit, un des plus remarquables du Gers. Il domine un plateau d'une parfaite régularité et permet au regard de se porter sur un vaste horizon » (Polge 1956 : 70).

Le site est ensuite répertorié par Jean-Michel Lassure en 1976 dans son ouvrage intitulé *Inventaire bibliographique des mottes féodales du Gers* (Lassure 1976). Il est également mentionné dans la thèse de B. Cursente en 1978. Le tertre est alors décrit comme « une belle motte tronconique, haute d'environ 10 mètres » (Cursente 1980 : 156). De plan circulaire (diamètre : 47,50 m), le tertre est actuellement conservé sur 10,45 m de haut. Sa plate-forme sommitale, qui mesure 474 m², est actuellement dépourvue de toute construction.

La motte (parcelle C 405) fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis le 12 février 2015. Cet ouvrage de terre fortifié est daté du XI^e siècle dans la base Mérimée des Monuments Historiques malgré l'absence de données historiques et archéologiques. Seule la chronologie généralement admise pour ce type d'ouvrage de terre fortifié (fin X^e-XIII^e siècles) permettait d'envisager une occupation du site durant le Moyen Âge central avant l'intervention archéologique menée en 2018.

Une première approche du site a été réalisée en 2017 dans le cadre d'une prospection inventaire menée sous la direction d'A. Champagne (Champagne *et al.* 2017). Un levé topographique (étude S. Durand et N. Guinaudeau) couplée à une prospection géophysique (étude A. Camus) ont ainsi été effectués sur le site de la motte ainsi que sur le Castet. Ces

travaux ont permis de mieux cerner la morphologie du site et ont révélé l'existence d'une basse-cour ainsi qu'un fossé entourant le terre à sa base. En juin 2018, la réalisation d'un sondage à l'est de la motte a permis l'étude en coupe de ce fossé (Guinaudeau 2018). Au regard des datations recueillies, il est probable qu'un ou plusieurs niveaux archéologiques datés entre le milieu du XII^e siècle et le deuxième tiers du XIII^e siècle aient versé dans le fossé au cours au XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle et en ai assuré une partie du comblement (Guinaudeau dans Champagne *et al.* 2019 : 115-117).

L'église Saint-Pierre

La plate-forme du Castet se présente actuellement sous la forme d'un quadrilatère irrégulier de 83,50 m de long sur 49,50 m de large (**fig. 9**). Elle est surélevée par rapport aux environs ; seul le relief sur lequel est installé l'actuel cimetière paroissial lui est légèrement dominant. La moitié sud de la plate-forme du Castet correspond à l'emplacement de l'ancien cimetière désaffecté à la fin du XIX^e siècle³, limité au nord par l'église paroissiale Saint-Pierre.



Fig. 9 : Vue par drone du castet en direction du sud (de gauche à droite, cimetière actuel, église, logis à pan de bois, fossé et pont (chemin communal), presbytère) (Cliché S. Durand).

Celle-ci fait cette année l'objet d'une attention particulière, aussi nous n'en parlerons pas. Elle marque la limite sud de l'ensemble monumental conservé et du castet. La parcelle au sud de l'église a fourni les sarcophages monolithiques. C'est à cet emplacement que le cimetière était positionné en 1836 avant son transfert à l'est de l'église. Cette parcelle est la plus haute du site, plus haute même que la cour intérieure du château.

L'église présente une vaste nef contre laquelle est accolé côté nord un collatéral en appentis. A l'est, une tour-clocher de 7,18 m sur 7,24 m, aux murs épais de 1,44 m, est

³ Le 22 juillet 1876, la pièce de terre (jardin) qui accueillera l'actuel cimetière est acheté pour la cure. Le 30 décembre 1879, le nouveau cimetière est évoqué dans le registre des délibérations du conseil municipal de Sainte-Christie-d'Armagnac (archives communales) (Champagne *et al.* 2017 : 17-18).

desservie par un escalier en vis. La tour-clocher de 9 m de haut s'appuie contre le chevet plat de l'édifice religieux. L'église Saint-Pierre a subi de nombreuses modifications architecturales réalisées notamment au XIII^e siècle, au XVII^e siècle et à la fin du XIX^e siècle (étude de Y. Mattalia 2020). Le bâti le plus ancien de l'édifice correspond à la partie orientale de la nef et du chevet.

Le logis à pan ou de bois ou la Salle

Le logis fait depuis plusieurs années l'objet d'un rapport qui lui est propre, ce qui explique qu'ici, nous ne nous étendrons pas. Une première étude archéologique du site du Castet a été réalisée en 2006 par V. Rousset à la demande de M. Barrail, ancien maire de Sainte-Christie-d'Armagnac (Rousset 2006). Ce travail s'inscrivait alors dans le cadre d'une étude préalable aux restaurations envisagées. Cette étude concerne essentiellement le bâtiment à pans de bois et torchis appelé « la Salle » localisé dans la partie ouest de la plate-forme (**fig. 3, 4, 5 et 9**). Cet édifice de plan quadrangulaire se développe sur trois niveaux. Ce corps de logis possède une superficie au sol de 110 m², mais présente une extension de 85,50 m² bâtie au-dessus du porche aménagé entre le rempart occidental et la nef de l'église Saint-Pierre. Il convient de mentionner la présence de décors peints sur les parements intérieurs et le plafond à la française de la cuisine. Le décor peint à la détrempe visible sur le manteau de la cheminée de l'ancienne cuisine est alors attribuée à la seconde moitié du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle (Rousset 2006 : 23).

La manse et son mur de terre crue

Si les travaux menés concernent essentiellement la partie occidentale de la plate-forme du Castet, il convient de mentionner la conservation d'un autre mur en terre massive visible à l'extrémité nord du site (**fig. 10**). Ce bâti, qui mesure 11,50 m de long et 3 m de haut, constitue le mur nord d'une bâtisse actuellement appelée « la maison des chasseurs » ou la « manse ». Ce mur en terre présente des lits épais de 0,20 à 0,25 m. Une porte, attribuée au XVII^e siècle, s'appuie contre celui-ci. Un pigeonnier occupe la partie haute de cette porte.

Pour synthétiser, nous pouvons donc présenter ainsi ce bourg :

Le site du haut du village de Sainte-Christie est implanté sur le sommet d'une colline et à l'extrémité d'un promontoire. Le site profite donc sur 3 côtés du relief et de ruptures de pentes plus ou moins marquées qui offrent une défense naturelle. Au sud, la rupture de pente est très nette et est actuellement boisée, tandis qu'elle est bien plus douce à l'ouest et au nord, côtés où sont localisés le vieux quartier (*barri*) ainsi que des constructions plus récentes (**fig. 7 et 8**). Seule la partie orientale ne dispose d'aucune protection naturelle, pour autant que les travaux de terrassements réalisés nous masquent probablement une partie de la réalité. Sur ce sommet de coteau, nous trouvons donc d'ouest en est un riche patrimoine qui dépasse les seuls éléments classés (donc de l'extrémité du promontoire vers la partie la plus large). Il s'agit donc :

- D'une motte probablement prolongée d'une basse-cour à l'est et à l'ouest,
- Du *barri* encore occupé par une demi-douzaine d'habitations

- De l'ancien presbytère dont la construction est datée du XVIII^e siècle
- D'un fossé (aujourd'hui un chemin vicinal) surplombé par un pont d'époque moderne
- Du castet, espace à l'origine clos comprenant du nord au sud :
 - Un premier fragment de mur de terre crue (nommé abusivement rempart nord) adossé à une porte moderne surmontée d'un pigeonnier, ouvrant au nord
 - Le logis à pan de bois adossé au rempart de terre crue ouest, partie la mieux conservée
 - L'église paroissiale Saint-Pierre, qui laisse voir de très nombreux remaniements
 - L'emplacement de l'ancien cimetière sur la partie la plus haute du site ayant livré des sarcophages du haut Moyen Âge
 - Une mare, dernière trace possible des fossés fermant le castet à l'est



Fig. 10 : Photographie du mur en terre massive et de la porte visibles à l'extrémité nord de plate-forme du Castet, prise depuis le nord (cliché : N. Guinaudeau)

Face à ce site important en taille et à la morphologie complexe, les questionnements et les défis sont nombreux. Lors du montage de projet B. Cursente qualifiait récemment ce site d'assez atypique. Ce site, grâce aux éléments conservés et visibles, et donc sans tenir compte du potentiel archéologique que nous sommes en train d'estimer, permet d'aborder un nombre considérable de thématiques. Via les projets de restauration et de valorisation plusieurs axes se dessinent :

- Au premier d'entre eux la construction en terre crue (aspects techniques, morphologiques, éléments de datation...). Le rempart conservé est en effet unique en son genre dans le Sud-Ouest et probablement en France.
- La construction à pan de bois via le logis principalement mais aussi avec le bâtiment nommé la manse (ancienne maison des chasseurs). Le phasage complet du bâtiment nommé la salle et l'étude des assemblages va permettre l'établissement d'une véritable monographie d'un logis seigneurial de la transition Moyen-Âge/époque moderne (datations à préciser).
- Le décor d'un habitat aristocratique avec un ensemble de peintures murales et de plafonds peints du XVI^e siècle. Il y a dans le sud de la France une très belle dynamique autour de cet axe de recherche et principalement pour les plafonds peints via la RCPMM qui est maintenant associée au projet (Plafonds peints 2009). L'intérêt du logis est d'avoir conservé à la fois les plafonds mais aussi des enduits muraux, a priori contemporains, et potentiellement de la période de construction du logis.
- L'insertion du logis dans le castet ouvre sur la seigneurialisation de cet espace entre la fin du Moyen Âge et le XVIII^e siècle. Le castet est aujourd'hui un espace sans aucun habitant alors qu'il accueillait un nombre important d'*houstaux* ou de maisons au début du XVI^e siècle. Pour autant, la morphologie du site ne permet pas de conclure à un « fort villageois » médiéval.
- La question des mottes est aussi centrale. Profitant de l'expérience de N. Guinaudeau, nous avons l'opportunité d'explorer la mise en place de la motte dans un possible contexte comtal, sa durée de vie, la réalité de l'occupation sommitale et son évolution.
- L'architecture religieuse est un autre thème que l'église paroissiale permet d'aborder. Le bâtiment offre au premier coup d'œil la trace de nombreux remaniements dont les appareils variés témoignent (petit appareil et gros appareil réguliers, briques, appareil grossier).
- En élargissant à l'ensemble du site, la question de la genèse du bourg et son évolution chrono-topographique constituent un axe majeur. Il nous est encore impossible de percevoir la chronologie des constructions les plus anciennes. En effet, le chevet de l'église paroissiale offre des éléments architecturaux (X-XII^e siècle) qui pourraient être contemporains de la mise en place de la motte, voire plus anciens. Cette hypothèse est renforcée par la présence de sarcophages monolithiques provenant de fouilles du XIX^e siècle ou de travaux du XX^e siècle. Les relations entre le castet et la motte sont pour le moment encore très nébuleuses et les textes permettent de sentir l'évolution tardive de ces espaces.
- La chronologie et la nature des espaces funéraires que l'on appréhende pour le moment uniquement par l'intermédiaire de la présence des sarcophages monolithiques fouillés au XIX^e siècle.
- La seigneurie rurale, son paysage, son organisation spatiale au travers donc de l'occupation du territoire et son imbrication avec les domaines du proche hôpital de Sainte-Christie, très bien documenté et étudié par C. Samaran avec lequel il est souvent confondu.
- Nous pourrions aussi ajouter des questions plus historiques que les archives ont commencé à mettre en évidence comme la place de la communauté villageoise, des éléments sur la vie rurale...
- Le travail en cours sur les livres terriers et le livre de reconnaissance offre aussi l'opportunité de travail sur l'espace rural de cette seigneurie et des paroisses environnantes.

Il y aurait ici largement de quoi alimenter plusieurs PCR et nous sommes bien conscients de nos moyens humains actuels. Il ne nous sera pas possible d'explorer toutes ces thématiques, quelle que soit notre ambition. Plusieurs limites apparaissent de manière évidente à commencer par celles des compétences. La variété des thèmes dépasse de loin les capacités d'un seul archéologue et l'organisation en PCR permettant de fédérer une équipe pluridisciplinaire était donc indispensable. Elle s'est constitué lentement de personnes disponibles, intéressées par le projet, son fonctionnement et acceptant de travailler en équipe. A partir d'un noyau dur aujourd'hui constitué, le groupe s'est élargi de compétences nous faisant défaut, motivé par la hiérarchisation des thèmes en chantier.

Aujourd'hui l'action du PCR est orientée de manière prioritaire sur quelques thèmes qui nous semblent majeurs dans le contexte actuel.

Les thèmes majeurs sont :

- Construction terre crue et pan de bois
- Morphologie et genèse du site
- Histoire du site

La question des techniques de construction est aujourd'hui un des axes les plus actifs. Elle se nourrit de plusieurs études actuellement en cours de réalisation. Les constructions médiévales et modernes en pan de bois et en terre crue sont deux sous-thèmes qui sont imposés par les chantiers de restauration. Ils sont donc en ce moment prioritaires et s'insèrent dans des dynamiques actuelles nationales (par exemple Alix 2013 et le colloque de novembre 2020 tenu à Paris en distanciel ; Cammas, Wattez 2009). Depuis deux ans, cet axe a clairement bénéficié de financements importants et il est donc bien avancé. D'importants résultats ont été fournis dans le rapport 2020, mais aussi dans celui de cette année et il nous manque pour le moment les datations absolues et l'étude des peintures. Cette approche s'insère aussi dans un territoire qui regroupe d'autres édifices à pan de bois et en terre crue massive, qui pourront à terme servir d'éléments de comparaison. Toutefois, la question de la construction maçonnée, de l'usage de matériaux durs (pierre, briques) et la question de la pétrification ou non de l'architecture se pose aussi, principalement par l'intermédiaire des nombreuses maçonneries associées à l'église paroissiale. La succession des appareils dans les maçonneries de l'église (jusqu'à l'usage du pan de bois) témoigne de l'évolution des usages.

Les chantiers en cour alimentent le second point, celui de la morphologie et de la genèse du site. La formation de ces habitats groupés en Gascogne retient l'attention des chercheurs depuis B. Cursente jusqu'à A. Comet (Cursente 1998 ; Berdoy 2014 ; Comet 2018). Si les bourgs et villages semblent en place au début du XIVe siècle, leur mise en place n'est pas simple à saisir dans un contexte de pénurie documentaire. Les récents travaux d'A. Berdoy sur la morphologie des castelnaux du bassin de l'Adour dans les proches Landes du sud, là aussi dans un contexte de pénurie documentaire, offrent une voie d'approche méthodologique qui complète à bon escient les études gersoises de B. Cursente et d'A. Comet. Pour le moment, et pour le cas qui nous intéresse, il semble plus aisé de saisir l'évolution des dynamiques morphologiques de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne, avant d'envisager de trouver des éléments de réponse liés à sa mise en place qui seront principalement dépendant des découvertes archéologiques. Nous percevons des évolutions liées à une mise en défense du castet, de ses *houstaux* et de ses abords, *barri* et motte. Une attention particulière est portée aux lieux de pouvoir (motte et logis à pan de bois) qui dans le

cas de Sainte-Christie semblent avoir pu glisser de l'extrémité occidentale (la motte) du promontoire au castet (le logis).

Ce thème rejoint clairement celui de l'histoire du site. Cette dernière couvre à la fois son apparition, donc ses origines, peut-être alto-médiévales comme pourraient le laisser sous-entendre certains indices, mais aussi l'évolution de sa population et sa gouvernance. Le premier point attire notre attention puisque la documentation nous fait espérer qu'il soit possible de la suivre. Le bourg de Sainte-Christie semble avoir perdu une partie de sa population au début du XV^e siècle. Le nombre de feux imposables passe ainsi de 65 à 45, comme cela est rapporté par une enquête demandée par les consuls (AD 82, A44, fol. 62 v^o-63). C'est beaucoup moins qu'en 1500 (33 *houstaux* dans le castet et 15,5 entre le barri et la barbacane sans compter tous les écarts). Sur le second point, il conviendra de démêler la présence de plusieurs lignages qualifiés de seigneurs de Sainte-Christie en même temps sans que nous distinguions la ventilation des droits associés.

Il apparaît donc qu'un certain nombre de dossiers sont pour le moment clairement laissés de côté en dépit de leur intérêt certain. C'est le cas de la spatialisation de la seigneurie de Sainte-Christie en dehors de l'espace restreint du bourg, de possibles prospections pédestres. Si l'espace funéraire a été volontairement laissé de côté, les résultats de l'étude de bâti de l'église paroissiale vont nous obliger à nous y pencher dans les années à venir.

Ces choix ne signifient aucunement que ces thématiques sont définitivement oubliées, mais les circonstances actuelles n'en font pas des axes prioritaires.

2) Présentation des résultats

Nous réduisons volontairement cette année la partie présentation géographique qui reprend ce qui a été dit les années précédentes.

2.1. Contexte historique

Dans le cadre de la prospection inventaire menée en 2017 et de l'autorisation obtenue en 2018, un dépouillement des sources écrites conservées à la mairie ainsi qu'aux archives départementales du Gers, des Landes et des Hautes-Pyrénées a été initié par A. Comet et A. Champagne. Ces recherches ont été poursuivies en 2021, même si peu de nouveaux dépouillements ont été réalisés.

2.2.1. La seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac au Moyen Âge et à l'époque moderne

Un certain Guillaume-Garcia de Sainte-Christie est ainsi mentionné comme donateur dans la charte de fondation du monastère, en 1055⁴. Il apparaît ensuite comme témoin dans plusieurs chartes de la fin du XI^e siècle. D'autres membres de la famille figurent dans ces documents, tel Arnaud-Garcia⁵, son frère, Auger⁶, son fils, ou encore Bernard-Perdigo⁷. La documentation écrite fait défaut pour connaître la lignée de cette famille seigneuriale au cours du XII^e siècle. Les mentions de membres d'une famille de Sainte-Christie au XIII^e siècle se trouvent dans les cartulaires blanc et noir de Sainte-Marie-d'Auch⁸. Si certaines mentions renvoient bien à la famille de Sainte-Christie-d'Armagnac⁹, d'autres relèvent peut-être plutôt de Sainte-Christie près d'Auch¹⁰.

Lorsque les sources écrites éclairent à nouveau le site, il n'est plus question de la famille de Sainte-Christie mais de la famille comtale d'Armagnac. En 1291, le comte Bernard VI d'Armagnac donne à sa sœur Mathe la seigneurie et le *castet* de Sainte-Christie, ainsi que le château d'Arblade-le-Comtal¹¹. Cette dot intervient à l'occasion du mariage de Mathe avec Bernard Trencaléon de Lomagne, seigneur de Fimarcon. A la fin du XIII^e siècle, la seigneurie relève donc directement du comté d'Armagnac.

En 1393, la seigneurie de Sainte-Christie est donnée par Bernard VII, comte d'Armagnac, à Bertrand d'Armagnac et à ses héritiers, en reconnaissance de services rendus¹². Bertrand était un fils naturel de Jean II, père de Bernard VII. D'après Paul Parfouru et Jean Carsalade du Pont, Bernard VII avait donné la terre de Sainte-Christie à Bertrand, sous la condition qu'il la rendrait à la volonté du comte (Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 216-217). Ces auteurs mentionnent aussi une clause des coutumes de Sainte-Christie qui stipulerait l'inaliénabilité de la seigneurie du domaine des comtes. Il est toutefois possible qu'au cours de

⁴Jaurgain 1904, charte I, 1055 : 7.

⁵*Ibidem*, charte VII, 1062 : 19.

⁶*Ibidem*, charte LI, 1070 : 76. Note : Auger a probablement été prieur de Saint-Mont vers 1115.

⁷*Ibidem*, charte IX, 1065 : 23.

⁸Lacave La Plagne Barris 1899a, n°XV, 1070 ; n°XXII, 1097 et n°CLIV, 1244. Lacave La Plagne Barris 1899b, n°XLIII, 1232

⁹Lacave La Plagne Barris 1899a, n°XV, 1070 : « Guilhem-Garcias de Sancta Christina ».

¹⁰*Ibidem*, n°XXII, 1097 et n°CLIV, 1244 : « Aner de Sancta Christina » et « Guilhem Macip de Sancta Christina ».

¹¹Cursente 1980 : 156 (cote du document cité : AD Gers, E 626).

¹²Cazauban 1887. Information confirmée par un état des pièces d'un procès daté de 1743 (AD Gers, E suppl. 1030). Ces dire sont aussi présents dans le cahier de témoignage d'Alain d'Albret (AD64, E284, cahier 9).

la première moitié du XV^e siècle, les seigneurs de Sainte-Christie aient été des descendants de Bertrand d'Armagnac.

En 1461, le comte d'Armagnac, Jean V, donne la seigneurie de Sainte-Christie à un certain Jean d'Armagnac, écuyer, en remerciement de « ses bons et agréables services¹³ ». Nous ne savons pas exactement quels sont les liens de parenté entre les deux hommes. Jean V n'a pas de descendance. Il est assez peu probable que ce Jean d'Armagnac soit le comte de Pardiac et duc de Nemours, né en 1470 et mort en 1500, descendant de Bernard VIII d'Armagnac. Il pourrait s'agir d'un descendant de Bertrand d'Armagnac qui avait reçu la seigneurie en 1393, mais rien ne permet de l'attester en l'état actuel des recherches. Si l'on en croit C. Samaran, Jean d'Armagnac, sire de Sainte-Christie se qualifie de basque (Samaran 1908 : 167, 414 et 419), curieuse affirmation, qui nous emmène bien loin.

D'après Jean Carsalade, Jean d'Armagnac serait le petit fils de Bertrand d'Armagnac. Celui-ci serait né en Angleterre, marié d'abord à Huguette de la Roselière, maîtresse de Jean V d'Armagnac (AD64, E284, cahier 9). Au cours de la seconde moitié du XV^e siècle, les comptes consulaires de Riscle mentionnent à plusieurs reprises le seigneur de Sainte-Christie comme étant gouverneur d'Armagnac. Il réunit notamment le conseil à Sainte-Christie en 1474 (Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 186) tandis qu'en 1499 il participe à la libération de la ville de Riscle du logement des gens de guerre (Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 530). Dans le livre de reconnaissances de Sainte-Christie, dressé en 1500, il est simplement mentionné : « Jean d'Armagnac, seigneur dudit lieu (de Sainte-Christie)¹⁴ », sans plus de précision.

Il épouse en seconde noce Jeanne de Latrau, fille du seigneur de Laterrade. De cette union née Jeanne d'Armagnac, seignure de Sainte-Christie, qui épousera Jeannot de Viella (décédé vers 1522) puis en seconde noce, le 31/01/1532, Jean d'Antras, seigneur de Samazan, Ricourt en Pardiac, décédé en 1544.

Jeanne d'Armagnac laisse un testament le 14/12/1577 en faveur de Jean-Jacques, seigneur de Bourrouilhan. Elle déclare dans ce testament qu'elle révoque un ancien que le seigneur de la Terrade et M. du Faur de Toulouse lui aurait imposé. Un courrier du roi de France, Henri IV, donne exemption à la maison de Bourrouilhan et de Sainte-Christie de M de Bourrouillan confirmant l'alliance forte des deux maisons (Carsalade du Pont 1887, p. 89). Cependant, les procès du XVIII^e siècle témoignent des contestations fortes qui resteront liées à l'histoire de Sainte-Christie.

En effet, les documents de procédures signalent que la seigneurie passe ensuite par « succession » entre les mains de Jeanne d'Armagnac qui en fait donation à Jean-Jacques de Bourrouillan (le testament de 1577) et à M. Duffort, seigneur de Saint-Etienne¹⁵. En 1579, une partie de la seigneurie de Sainte-Christie, dont le château, est vendue à Jean Garros, habitant de Lectoure par Anne de las (épouse de J. J. de Bourrouillan). Elle reste dans cette famille jusqu'au mariage de Magdeleine de Garros avec Charles de Luppé en 1674. La famille de Bourrouillan paraît conserver des droits sur certaines terres dépendant de la seigneurie tout au long du XVII^e siècle (Cazauran 1887 : 161). Le compoix de 1670 étudié par A. Comet mentionne bien le seigneur de Barrouillan comme tenant noblement au folio 208 la métairie de Castagnét (actuellement les castagnets ?). Cazauran mentionne dans ouvrage sur Bourrouillan, la « résidence charmante » contenant la salle noble de Castagnarlé, protégée par une tour de brique entourée de fossés (Cazauran 1887, 169, 194). Rien de cela n'existe plus maintenant. Cette Salle expliquerait donc la présence d'un double lignage chez les seigneurs de Sainte-Christie. Tout comme nous constatons dans la région une faible polarisation de

¹³ Bibliothèque municipale de Tarbes, Fonds Larcher, *Glanages*, t. 2, n°169, p. 160, Donation de Sainte-Christie par le comte d'Armagnac à Jean d'Armagnac, 1461 (<http://www.collectionsremarquables.grandtarbes.fr/>).

¹⁴ AD Gers, E suppl. 1030, Livre de reconnaissances de Sainte-Christie en 1500, copie de 1643 : 1.

¹⁵AD Gers, E suppl. 1030, Etat des pièces d'un procès faisant mention des différents seigneurs, 1743.

l'habitat, les deux résidences aristocratiques auraient aussi pu ne pas avoir été regroupées dans le bourg.

Ainsi, Jean-Paul de Garros et ses descendant devront de manière récurrente réaffirmer leurs droits et possessions au long du XVII^e siècle sur la terre de Sainte-Christie¹⁶. En 1739, la seigneurie est vendue par Blaise de Luppé à Pierre Louis Courtade de Salis. Un état des lieux précis de la seigneurie est dressé à cette occasion¹⁷. Les bâtiments seigneuriaux sont vendus comme bien national en 1794.

2.2.2. Les nouvelles données archivistiques de l'année 2022

A. Comet, A. Champagne

En 2021, les recherches en archives se sont principalement concentrées sur la période comprise entre 1500¹⁸ et 1670¹⁹, afin d'identifier des documents qui pourraient livrer des informations sur le glissement de l'habitat villageois du *Castet* vers le village actuel. Cette recherche est le fait d'A. Comet. D'autres dépouillements ont été réalisés sur les archives communales du XIX^e siècle par A. Champagne.

Archives départementales du Gers – Série I

Aux Archives départementales du Gers, la série I a été explorée plus avant et a permis d'identifier de nouveaux documents concernant la seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac. Cette série est constituée de l'ancien fonds du Grand séminaire d'Auch, versé en 1906²⁰. Ce fonds a été principalement constitué au XVIII^e siècle par l'abbé de Vergès. Il comprend plus de 20 000 pièces, portant chacune un numéro, et inventoriées par l'abbé Cazauran en 1885. Une copie de l'inventaire de l'abbé Cazauran est accessible aux Archives départementales du Gers, l'original étant conservé au Séminaire d'Auch. Cet inventaire est particulièrement précieux car il comprend une analyse succincte de chaque document.

La série I a été cotée lors de son versement aux Archives départementales du Gers et les pièces ont été regroupées par familles seigneuriales, et dans de rares cas par lieu. Le nouvel inventaire ne précise pas de quelles pièces est constituée chaque cote et les analyses de l'abbé Cazauran n'ont pas été reportées. Le tableau de concordance des cotes comporte de nombreuses erreurs et certains documents n'ayant été récupérés que tardivement, ils n'ont pas été intégrés aux cotes actuelles de la série I. La recherche de documents précis dans ce fonds est aujourd'hui compliquée et nécessite de jongler en permanence entre ancien et nouvel inventaire. Il est nécessaire de consulter chacune des nouvelles cotes afin de connaître le contenu précis des cartons, activité chronophage et pas toujours couronnée de succès.

D'après l'inventaire de l'abbé Cazauran, plusieurs pièces concernent la seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac, mais elles font partie de ce qui n'a pas été intégré à la nouvelle

¹⁶AD Gers, E suppl. 1030, Mémoire de M. de Salis procureur du roi et sénéchal de Condom, seigneur de Sainte-Christie, contre la dame de Monbeton de Captar, seigneresse de Bourouillan, XVIII^e siècle.

¹⁷AD Gers, E suppl. 1030, Etat des droits seigneuriaux et des réparations faites ; Verbal de l'état de la terre de Sainte-Christie ; 1739.

¹⁸ Date du livre de reconnaissances qui indique que la plateforme du Castet était occupée par le village (AD Gers, E suppl. 1030).

¹⁹ Date du compoix qui indique que l'habitat villageois se trouve dans l'ancien faubourg et que le Castet n'est plus occupé que par des biens appartenant au seigneur et par l'église paroissiale (AD Gers, E 1694).

²⁰ Les informations concernant la constitution de la série I sont tirées de l'avertissement établi par Michel Le Grand, archiviste des Landes chargé du contrôle des archives du Gers, en 1936 et figurant au début du tableau de concordance des cotes.

cotation. Elles ont pu être consultées grâce au directeur des archives. Il s'agit des pièces cotées I 16 633 à 16 637. Ensuite, la recherche s'est concentrée sur les cotes concernant les familles seigneuriales ayant eu un lien plus ou moins direct avec Sainte-Christie-d'Armagnac entre le XIII^e et le XVII^e siècle. Ont ainsi été consultés 17 cartons : 11 concernant la famille d'Armagnac (I 105 à 112 et I 115 à 117), 3 celle de Luppé (I 2167, 2168, 2161), un celle du Faur (I 1160), un celle de Latrau (I 1994) et un celle de Garros (I 1491). Parmi ces cartons, cinq concernant la famille d'Armagnac n'ont livré aucun document en lien avec la seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac ou plus largement avec le bas-Armagnac (I 105, 107, 108, 111, 116 et 117). Il en est de même pour les cotes concernant les familles de Latrau et de Luppé. Les autres conservent entre une et quatre pièces qui intéressent la seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac. À cela s'ajoute un registre du notaire Dieuzaide mentionné par l'abbé Loubès où devrait se trouver un acte de vente d'une maison à Sainte-Christie-d'Armagnac dans les années 1440²¹.

Le tableau ci-dessous présente la liste des pièces intéressant la seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac avec leur cote actuelle, la cote du Grand Séminaire et l'analyse succincte réalisée par l'abbé Cazauran. Lorsque la courte analyse de la colonne « Inventaire Cazauran » est précédée d'un astérisque, celle-ci n'a pas été consultée dans le catalogue élaboré par l'abbé Cazauran, mais a été complétée dans l'attente d'une nouvelle consultation de ce catalogue. Les documents indiqués en italique dans le tableau ont fait l'objet d'une première lecture. Une courte analyse et leur apport pour le projet de recherche sur Sainte-Christie-d'Armagnac figurent à la suite du tableau.

Cote AD32	Inventaire AD32	Cote Cazauran	Inventaire Cazauran	Date
-	-	16 633	Testament du seigneur de Sainte-Christie en faveur de ses enfants	1642
-	-	16 634	<i>Achat d'une maison située en Sainte-Christie par noble Jeanne d'Armagnac</i>	1558
-	-	16 635	Syndicat constitué en 1610 ratifié en 1620 à l'occasion d'un procès de la communauté de Sainte-Christie contre Me Samson Labanne	1610
-	-	16 636	Officialité de Sainte-Christie	XVII ^e s.
-	-	16 637	Quelques notes sur la famille de Sainte-Christie	s.d.
I 106	d'Armagnac (maison) 1380-1398	10 115	<i>*Répertoire de deux livres d'hommages d'Armagnac, années 1384 et 1392</i>	1384/ 1392
I 109	d'Armagnac (maison) 1418-1428	749	Mention de divers hommages rendus à Nogaro au comte d'Armagnac	1419
I 110	d'Armagnac (maison) 1435-1456	754	Coutumes d'Armagnac et de Fezensac	1451

²¹ Archives diocésaines d'Auch, fonds Loubès.

I 112	d'Armagnac (maison) 1512-1596	739	<i>Ratification de la donation faite par dame Jeanne d'Armagnac au sieur Dufaur avec révocation d'une seconde faite à Latran</i>	1575
		759	Bernard Dupuy présente au comte d'Armagnac les comptes de ses terres de Gascogne, Garonne, etc.	1492
		765	<i>Testament de Jeanne d'Armagnac seigneuresse de Sainte-Christie</i>	1577
		772	Extrait des registres des parlements au sujet du débat survenu entre Jeanne veuve de feu Jean d'Armagnac puîné et Jean de Pardailan seigneur de Panjas	1556
I 115	Armagnac (ban) 1555-1639	707	Rôle des nobles et sujets, ban et arrière-ban de la sénéchaussée d'armagnac	
		769	Convocation du ban et de l'arrière-ban du comté d'Armagnac	1639
		783	Taxes faites sur la noblesse du Bas Armagnac	1663
I 1160	Du Faur 1491-1598	9 108	Contrat par lequel Jean Garros acquéreur de la terre de Sainte-Christie se charge des titres du lieu	1579
I 1491	de Garros 1663-1673	9 109	*Testament de feu Demares ? de Sainte-Christie	1653
		9 110	*Famille Garros Sainte-Christie	
		12 329	*Mariage	1673
I 3961	Dieuzaide notaire à Vic		*fol. 35, vente maison à Sainte-Christie	1446-1450

AD Gers, I 16634 (ancienne cote)

Achat d'une maison située en Sainte-Christie par noble Jeanne d'Armagnac, 1558

Date : 14 mars 1558

Notaire : notaire royal [Chastenet, Nogaro ?]

Vendeur : Pierre de la Fita prêtre (Nogaro) pour Pierre du Camp ... (Coulommiers en Brie)

Acheteur : Jeanne d'Armagnac dame de Sainte-Christie

Bien : maison à Sainte-Christie-d'Armagnac, appelée Monbarbon, haut et bas, confronte rue publique, fossés, maison de l'acheteuse, ruelle privée

Extrait : « c'est une maison assize dens ledit lieu de Sainte Cristine appelée de Monbarbon tant hault que bas confronte par deviant carrere publicque par darrer avec les

fosses dudit lieu d'ung couste a maison de ladite achaptresse d'autre couste carrerot prive et autres confronts »

- Cet acte pourrait être l'indice d'un rachat progressif des maisons du village par Jeanne d'Armagnac, mais il ne permet pas de déterminer si le logis seigneurial est alors dans les dispositions que l'on connaît aujourd'hui ; la maison achetée ici peut se trouver n'importe où dans le village pourvu qu'elle confronte le fossé d'un côté.

AD Gers, I 106 (pièce 10115)

Répertoire de deux livres d'hommages d'Armagnac, années 1384 et 1392

- Aucune mention de Sainte-Christie-d'Armagnac, uniquement de l'hôpital de Sainte-Christie.

AD Gers, I 112 (pièce 739)

Ratification de la donation faite par dame Jeanne d'Armagnac au sieur Dufaur avec révocation d'une seconde faite à Latrau, 1575

Date : 9 juillet 1575

Notaire : notaire royal

Donatrice : Jeanne d'Armagnac, veuve du sieur de Samazan

Bénéficiaire : Jean du Faur [+ mention d'une donation précédente à de Latrau]

Extrait : « au lieu de Sancte Cristine de dans sa maison seigneuriale d'icelle au bas conte en seneschausse d'Armaignac »

- Simple mention de la maison seigneuriale.

AD Gers, I 112 (pièce 765)

Testament de Jeanne d'Armagnac seigneuresse de Sainte-Christie, 1577

Date : 14 décembre 1577

Notaire : notaire royal

Testatrice : Jeanne d'Armagnac

Bénéficiaire : Jean Jacques de Bourouillan [+ révocation des donations antérieures à du Faur et à de Latrau]

Extrait : « dans sa maison seigneuriale de Sainte Crestine en bas conte et seneschauece d'Armaignac »

- Simple mention de la maison seigneuriale.

Archives départementales du Gers – Série E suppl.

Un livre terrier dressé en 1652 a par ailleurs fait l'objet d'une numérisation complète²². Il a été réalisé à la demande du seigneur du lieu et selon un accord avec les consuls conclu devant Me Pierre Lanne, notaire royal. L'arpentement a été mené par Pierre de Blanque, arpenteur de Maignan, en présence de Pierre Rocque, Jeannon Fontan et Bernaulton Lanne représentant la communauté²³.

Le document comporte plus de 500 folii, numérotés jusqu'au 593 mais plusieurs folios ont été découpés. Il semble que ces folii étaient vierges et ont pu être coupés au moment de l'assemblage du registre. La table des noms renvoie vers des folii supérieurs à 593, au moins jusqu'à 730 pour les biens de la communauté et 758 pour les communaux²⁴. Ce livre terrier est donc incomplet. Le registre débute par une page de garde relativement sommaire, suivie de la table des noms et du préambule (fol. 25).

Aucun bien noble n'apparaît dans ce livre terrier. Le seigneur de Sainte-Christie ne déclare que ses biens non nobles. Outre de nombreux biens ruraux (terres, bois, landes, etc.), il possède trois métairies. La première est située aux lieux-dits Tarride, Bergé, Campot et Coustet, la deuxième à Peboué et la dernière au Bouscau. Ces trois métairies sont identiques à celles qui sont citées dans le compoix de 1670. Cependant, dans ce document plus tardif, le seigneur déclare aussi deux biens au village : une salle noble immédiatement au nord de l'église²⁵ (correspondant au logis toujours en élévation) et une salle non noble plus au nord²⁶ (correspondant probablement au bâtiment fermant la cour au nord du site). Aucun de ces deux biens n'apparaît dans la liste des possessions du seigneur en 1652. Deux hypothèses sont alors possibles. Soit ces deux salles sont considérées comme nobles et elles ne sont donc pas déclarées dans le livre terrier, la salle la plus au nord aurait alors perdu ce statut entre 1652 et 1670. Soit la salle la plus au nord appartenait à un autre tenancier. Seul un dépouillement total du registre pourrait peut-être permettre de lever cette seconde hypothèse, mais le document n'étant pas complet, l'absence de mention de cette deuxième salle ne permettrait pas de conclure à son caractère noble en 1652. Il est donc décidé de ne pas pousser plus loin l'analyse de ce document pour le moment.

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Un court ouvrage de Jean de Carsalade du Pont sur Jean d'Armagnac (Carsalade du Pont 1890), seigneur de Sainte-Christie, s'appuie pour l'essentiel sur une cote conservée aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques²⁷. Ce carton renferme 33 pièces de

²² AD Gers, E suppl. 585, Livre terrier de Sainte-Christie-d'Armagnac, 1652.

²³ Nous retrouvons ici plusieurs noms mentionnés ensuite dans le compoix dressé en 1670 (AD 32, E 1694). L'arpenteur est alors Bernard Blanque, installé à Manciet et donc probablement de la même famille que Pierre de Blanque. Il est aidé de Pierre Lalanne, notaire royal habitant à Sainte-Christie. En 1670, les représentants de la communauté chargés de suivre l'arpentement sont Pierre Lanne et Jean Fontan.

²⁴ Il y a parfois des erreurs de numérotation, quelques rares pages ne sont pas numérotées comme des folii, mais comme des pages (recto et verso).

²⁵ AD Gers, E 1694, fol. 5 : « tient la salle seigneuriale avec les salles basses et hault avec les places vacquantes et escuderies appellé a la salle dud(it) Sainte Crestie confronte du levant et couchant avec les fousces et chemin de service et terres du s(eigneu)r tenentier midy avec l'eglize et pourtals pour aller dans l'eglize bize avec autres maisons et ayrials restantes aud(it) seigneur tenentier contenant trois lattes. »

²⁶ AD Gers, E 1694, fol. 1 : « Le seigneur deu lieu de Sainte Crestie tien la maison et salle segneriale avec salles basses et hault places vacquantes avec escuderies et ayrials appellé a la salle de S(ain)te Crestie confronte du levant couchant et bize avec fousces dud(it) seigneur tenantie et chemin de service midy avec autres places vacquantes prestandeues nobles dud(it) seigneur tenantie contenant quatre lattes. »

²⁷ AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, Procès entre Alain d'Albret et Jeanne d'Armagnac, 1393-1538.

papier concernant le procès entre Alain d'Albret, puis Henri d'Albret, et Jeanne d'Armagnac sur la propriété du château et de la terre de Sainte-Christie. Il contient de nombreuses pièces de procédure datant de la première moitié du XVI^e siècle, ainsi que des copies de documents plus anciens, remontant jusqu'à 1393. Parmi ces documents figurent la copie des lettres par lesquelles Bernard d'Armagnac déclare que Bernard VII d'Armagnac lui a donné le lieu ou encore un extrait des coutumes de Sainte-Christie. Jean de Carsalade du Pont mentionne à plusieurs reprises le mémoire de Jeanne d'Armagnac et celui d'Alain d'Albret, ainsi qu'un acte de saisie au nom du roi et un serment de fidélité des habitants reçu en 1472. Il a toutefois été possible de lier les pièces observées dans la liasses à celles transcrites dans l'article de Jean Carsalade du Pont, dont les actes de 1393 (pièce 13), 1472 (pièce 12), mais aussi le mémoire présenté par Alain d'Albret (cahier 9).

Les pièces conservées sous cette cote ne sont pas numérotées indépendamment et seuls certaines possèdent une courte analyse au revers. Afin de simplifier leur présentation et le travail entre les différents chercheurs, les pièces ont été numérotées dans l'ordre de prise de vue des documents, tels qu'ils se présentaient dans le carton. Toutes n'ont pas encore été clairement identifiées, la liste est donc provisoire. L'analyse de ces documents n'a été qu'amorcée en 2021 et sera approfondie en 2022. Les documents indiqués en italique dans le tableau ont fait l'objet d'une première lecture. Une courte analyse et leur apport pour le projet de recherche sur Sainte-Christie-d'Armagnac figurent à la suite du tableau.

N°	Résumé	Date
1	Moyens proposés par devant le sénéchal de Tholose de la part de Jeanne d'Armagnac contre le sire d'Albret sur leur différend touchant le chasteau et place de Sainte Christine situés en la comté d'Armagnac	
2	<i>Cinq requestes presentees de la part du roy de Navarre contre le procureur de Jeanne d'Armagnac pour luy faire rendre le proces dont il empeschoit le jugement</i>	1543
3	<i>Productions d'Alain sire d'Albret contre Jeanne d'Armagnac touchant la place de Sainte Christine de laquelle Jean d'Armaignac pere de ladite Jeanne estoit usufruituaire sa vie durant tant seulement tant seulement cella appert des ventes faites de plusieurs pieces de terre situees audit lieu de Sainte Christine</i>	
4	Faits de Jeanne d'Armagnac contre le sire d'Albret touchant la baronnie de Sainte Christine	
5	<i>Lettres du roi François I^{er} et notification concernant la commanderie de Sainte-Christie</i>	1538
6	<i>Articles concernant les responcez faites par le Roy de Navarre aux faits nouveaux produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose touchant la baronnie de Saincte Christine</i>	
7	<i>Mémoires pour le roy de Navarre contre Jeanne d'Armagnac femme de Jean d'Antras produites au parlement de Tholose pour empescher la cassation d'une enquete faite a requeste du feu sire d'Albret et verifiee par le senechal de Tholose ou son lieutenant touchant la seigneurie de Sainte Christine</i>	s.d. (après 1544)
8	Causes et raisons alleguees par devant le senechal de Tholose par Alain sire d'Albret sur le proces qu'il avoit pendant en sa cour contre	

	Jeanne d'Armagnac pour luy faire quitter la possession du chasteau et terre de Sainte Christine situee au comté d'Armagnac	
9	<i>Mémoires pour Alain sire d'Albret pour respondre aux faits produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose sur leur differend touchant la terre de Sainte Christine ou il est fait mention que ladite terre feut donnee par Jean comte d'Armagnac a Jean d'Armagnac père de ladite Jeanne pour en jouir seulement pendant sa vie</i>	
10	<i>Requete d'Alain sire d'Albret par laquelle il declare qu'apres le delay de huit jours que la cour avoir ordonné aux parties les pieces qui luy estoient nécessaires lui avoient estes portees scavoir deux proces verbaux l'un fait par le juge d'appeaux d'Armagnac contre Jeanne d'Armagnac sur la main mise de la place de sainte Christine et autre proces verbal dresse par le mesme juge et demande que la production de ses deux pieces soit reçue</i>	s.d.
11	Lettres du senechal de Tholose par lesquelles il commet le procureur general dudit lieu de faire enquête sur les articles produits par Jeanne d'Armagnac contre Alain sire d'Albret avec une sentence rendue par le juge mage de Tholose par laquelle certains articles de ladite Jeanne sont reites et ordonne qu'il y sera respondu par ledit d'Albret	
12	<i>Lettres du commissaire subdélégué par le sénéchal de Tholose desquelles il appert qu'il mit sous la main du roy de France la terre de Sainte Christine et qu'il receut le serment de fidélité des consuls et habitants après la conquete d'Armagnac</i>	1472
13	<i>Lettres de Bernard d'Armagnac par lesquelles il déclare que quoque le comte d'Armagnac luy ait donné le lieu de Sainte Christine pour en jouir luy et ses prédécesseurs qu'il le rendra néanmoins quand il en sera requis²⁸</i>	1393
14	Extrait d'un livre de comptes	
15	Lettre	
16	-	
17	-	
18	Lettre	
19	<i>Exécution des lettres royales de François I^{er} concernant la commanderie de Sainte-Christie</i>	1538
20	Hommages	
21	Pièce de procédure	1538
22	Pièce de procédure	1538
23	Pièce de procédure	1538
24	Minutes	

²⁸ Transcrite dans Carsalade du Pont 1890, p. 19.

25	Mémoire adressant a Me Tristan de Bordenave pour obtenir des lettres de senechal et estre mis en pocession de certaine vente susdite faite contre Jeanne d'Armagnac	
26	<i>Acte du procureur du comté d'Armagnac pour Henry roy de Navarre fils de feu Alain d'Albret par lequel il somma Jeanne d'Armagnac de fournir aux frais de l'enquete qui se devoit faire de la part de sa majesté contre ladite Jeanne suivant la sentence du senechal de Tholose ; avec un article tiré des privilèges de Sainte-Christine portant que ladite terre ne pourra estre donnee vendeue ni distraite de la table du comte d'Armagnac</i>	1524
27	-	
28	Requete du roy de Navarre au senechal de Tholose pour faire condamner Jeanne d'Armagnac a représenter certaines lettres par elle obteneues et en poursuivre ... autrement forclose de tout	
29	Mémoire pour faire dresser les articles responsifs aux faits allegues par Jeanne d'Armagnac sur la pretention que le sire d'Albret avoit sur la terre de Sainte Christine	
30	Lettre dans laquelle il est fait mention qu'en 1461 le thresorier d'Armagnac fist recept du revenu de Sainte Christine et reprit au chapitre des deniers rendus et non receus pareille somme qu'il avoit prise du revenu de Sainte Christine	
31	Extraict d'un article des privileges de sainte christine duquel appert que ladite terre ne pouvoit être alienee	
32	Lettres du roy françois par lesquelles sa majeste renvoye par devant le senechal de Tholose la connoissance et jugement du proces entre Alain sire d'Albret et Jeanne d'Armagnac touchant la baronnie de Sainte Christine avec inhibitions a tous autres d'en connoistre	
33	Deduits des articles faits par Jeanne d'Armagnac	

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°2

Cinq requestes presentees de la part du roy de Navarre contre le procureur de Jeanne d'Armagnac pour luy faire rendre le proces dont il empeschoit le jugement

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°3

Productions d'Alain sire d'Albret contre Jeanne d'Armagnac touchant la place de Sainte Christine de laquelle Jean d'Armaignac pere de ladite Jeanne estoit usufruituaire sa vie durant tant seulement tant seulement cella appert des ventes faites de plusieurs pieces de terre situees audit lieu de Sainte Christine

Extraits :

- « Item produit autre instrument pour maistre comment les consuls et habitants dudit lieu de Sainte Christine baillarent requeste et obtindrent en fief dudit conte **certaines tours estant murailles** dudit lieu de Sainte et ce lan mil IIIIC X VIII produit instrument

sur ce passe de ratification date en septembre mil IIIIC XL signe par maître Jehan de Sobirans notaire »

- « Item autre instrument de permission et licentie donne par le procureur dudit conte à Bernard de Rey de **faire certain fosse au pres du couste des murailles** dudit lieu de Sainte Christie date de moys de novembre mil IIIIC VI signe par ledit de Avin notaire »
- « Item, autre instrument de vente fait par Pierre de Fuxio alias d'Artigan a Arnould de la Serre de tout le lieu et place qu'il avoict **dedans le chasteau de Sainte Christie**, auquel est contenu la lauzime fait par le receveur dudit conte date en mars mil IIIIC LII signe par maistre Nicolas de Sorbein notaire »

- Ce document contient la liste d'actes de vente concernant des biens à Sainte-Christie-d'Armagnac et des extraits de ces actes ; le système défensif apparaît à plusieurs reprises ; à revoir en détail.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°5

Lettres du roi François I^{er} et notification

1538

- Ce document concerne la commanderie de Sainte-Christie et n'apporte aucune information sur la seigneurie ou le village du même nom.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°6

Articles concernant les responces faites par le Roy de Navarre aux faits nouveaux produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose touchant la baronnie de Sainte Christine

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°7

Mémoires pour le roy de Navarre contre Jeanne d'Armagnac femme de Jean d'Antras produites au parlement de Tholose pour empescher la cassation d'une enquete faite a requeste du feu sire d'Albret et verifiee par le senechal de Tholose ou son lieutenant touchant la seigneurie de Sainte Christine.

Sans date (postérieur à 1544)

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°9

Mémoires pour Alain sire d'Albret pour respondre aux faits produits par Jeanne d'Armagnac par devant le senechal de Tholose sur leur differend touchant la terre de Sainte Christine ou il est fait mention que ladite terre feut donnee par Jean comte d'Armagnac a Jean d'Armagnac père de ladite Jeanne pour en jouir seulement pendant sa vie

Sans date (postérieur à 1501)

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie de Sainte-Christie. Mais il détaille notamment comment Jean d'Armagnac est entré en possession de la seigneurie de Sainte-Christie. Il a été très utilisé par J. Carsalade ; à revoir en détail.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°10

Requête d'Alain sire d'Albret par laquelle il déclare qu'après le délai de huit jours que la cour avoir ordonné aux parties les pièces qui lui estoient nécessaires lui avoient estées portées scavoir deux procès verbaux l'un fait par le juge d'appaux d'Armagnac contre Jeanne d'Armagnac sur la main mise de la place de sainte Christine et autre procès verbal dressé par le mesme juge et demande que la production de ses deux pièces soit reçue.

Sans date

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention du lieu et place de Sainte-Christie.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°12

Lettres du commissaire subdélégué par le sénéchal de Tholose desquelles il appert qu'il mit sous la main du roy de France la terre de Sainte Christine et qu'il receut le serment de fidélité des consuls et habitants après la conquête d'Armagnac.

1472

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention du lieu de Sainte-Christie.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°13

Lettres de Bernard d'Armagnac par lesquelles il déclare que quoique le comte d'Armagnac lui ait donné le lieu de Sainte Christine pour en jouir lui et ses prédécesseurs qu'il le rendra néanmoins quand il en sera requis.

1393

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention du lieu de Sainte-Christie et de ses appartenances.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°19

Exécution des lettres royales de François Ier concernant la commanderie de Sainte-Christie.

1538

- Ce document concerne la commanderie de Sainte-Christie et n'apporte aucune information sur la seigneurie ou le village du même nom.

AD Pyrénées-Atlantiques, E 284, document n°26

Acte du procureur du comté d'Armagnac pour Henry roy de Navarre fils de feu Alain d'Albret par lequel il somma Jeanne d'Armagnac de fournir aux frais de l'enquête qui se devoit faire de la part de sa majesté contre ladite Jeanne suivant la sentence du senechal de Tholose ; avec un article tiré des privilèges de Sainte-Christine portant que ladite terre ne pourra estre donnee vendeue ni distraite de la table du comte d'Armagnac.

1524

- Ce document n'apporte aucune information sur l'aspect du site de Sainte-Christie-d'Armagnac ; simple mention de la seigneurie.

Cet ensemble est important pour nous dans la mesure où il nous éclaire sur les difficultés rencontrées par les différents lignages qui se prétendent de Sainte-Christie-d'Armagnac. Par ailleurs, l'article de Jean Carsalade du Pont mentionne une destruction et pillage du site par Alain d'Albret vers 1518, prise que nous aimerions mieux documenter (Carsalade du Pont 1890, p. 21).

Archives départementales du Gers – archives de la commune de Sainte-Christie-d'Armagnac et cadastre

Les liasses explorées sont été versées anciennement par la commune. Nous avons consulté les liasses E sup. 4704 et 4707 qui concernent l'église paroissiale, 2O 369/6 qui concerne le projet du nouveau cimetière, l'école, les puits de la commune et de nouveau l'église. Elles permettent de suivre aussi l'occupation du barri, vieux quartier sur lequel nous ne nous sommes pas encore véritablement penchés. L'école communale y est donc abrité jusqu'en

C'est le 11 septembre 1841 qu'une maison, dite maison Ducoins, du nom de son ancien propriétaire, et son patus est ainsi acquise (2500 francs) pour répondre aux obligation du ministère en terme d'éducation publique et à l'ordonnance royale d'avril 1840. Elle jouxte des maisons de particuliers, celle de Bert, tailleur, d'habit, la maison Fitte, un chemin de service et celle de Rafiac. Cette école fonctionne jusqu'en 1876 (Pour ceci AD32, 2O 369/6).

Les délibérations municipales témoignent de la prise de conscience de l'inadéquation du bâtiment aux fonctions scolaires. Il est donc décidé de construire une nouvelle école, un logement pour l'instituteur et une mairie. L'école actuelle est trop petite, son plafond trop bas, manquant d'air, pas assez éclairée. La pression démographique est trop importante. Il est dit que la commune ne possède alors pas de salle de mairie. Le coût du projet est de 128000 francs, ce qui est considérable. Son emplacement modifie l'accès au village en instaurant la route actuelle au dépend d'un ancien chemin cadastré (**Fig. 11**).

Seule l'école des garçons déménagera. L'école des filles restera encore longtemps dans un local que les enquêtes du début du XX^e siècle décrivent comme défectueux et insuffisant, entouré de tas de fumier, sous les contenus des water-closets des voisins et sous des émanations putrides. La salle reste sombre et froide, accessible par deux escaliers sans garde-fou. Le logement de la maîtresse est peu convenable. Faute de moyens aucune autre classe n'est construite, mais c'est la mairie qui déménage pour s'installer dans le presbytère. La salle de la mairie devient alors l'école des filles. La décision est prise en 1906, soit 30 ans

après la construction de l'actuelle mairie. Un préau nouveau est la seule nouvelle construction réalisée.

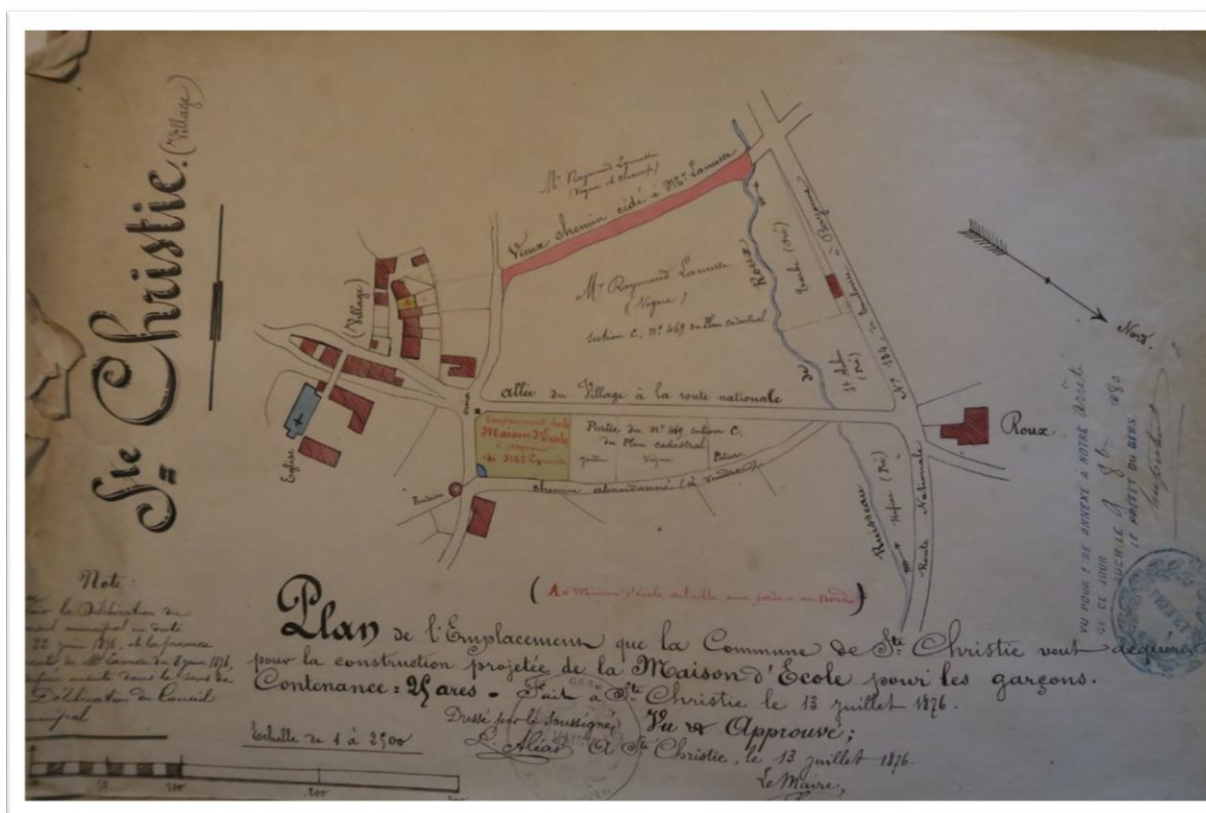


Fig. 11 : Déplacement de l'école des garçons et construction de l'actuelle mairie associée à une réorganisation de la desserte villageoise en 1876 (AD32, 20369/6)

Nous avons aussi consulté certaines liasses du cadastre, notamment 3P10005 sur les délimitations de la commune en 1827, mais aussi les matrices des propriétés foncières et bâties des années 1837 et 1884 (3P1584-86). Il nous manque en effet, les états de section du cadastre napoléonien ce qui handicap la spatialisation des données sous forme d'un SIG. Cette année, un atelier dirigé par Mélanie Le Couédic, IGR au laboratoire ITEM EA 3002 a permis de recalculer une partie des planches du cadastre napoléonien. Nous souhaiterions pouvoir spatialiser les différentes seigneuries en partant de cette base, mais aussi de travailler sur le centre bourg. Il semble cependant que les deux exemplaires des états de section (collection communale et collection des impôts) aient disparus. L'un des possibilités serait de travailler à partir des matrices mais ce qui est nettement moins pratique.

2.3. Les campagnes de sondages archéologiques de la plate-forme du Castet et ses abords

N. Guinaudeau

L'intervention menée dans le village de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers) s'est déroulée du 14 au 25 juin 2021 dans le cadre du Programme Collectif de Recherche "Sainte-Christie-d'Armagnac" coordonné par A. Champagne (Université de Pau et des Pays de l'Adour). Cette opération, menée sur la plate-forme du Castet et ses abords, a consisté à l'ouverture de cinq sondages mécaniques. Elle visait à mieux cerner l'occupation à l'intérieur et en périphérie du castrum mentionné en 1291 et à retracer l'évolution morphologique de ce village. Les vestiges des habitats mentionnés dans les sources écrites des XVI^e-XVIII^e siècles ont notamment été recherchés.

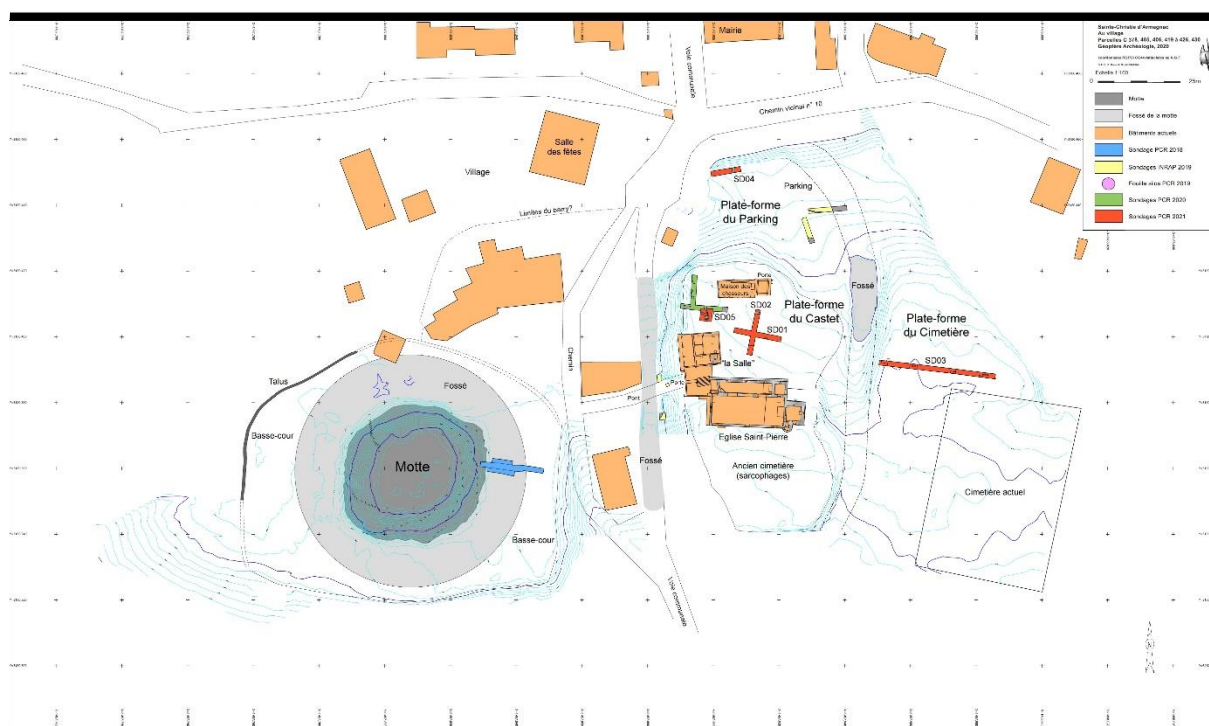


Fig. 12 - Plan de localisation des opérations de sondage réalisées depuis 2018 dans le village de Sainte-Christie-d'Armagnac (DAO : S. Durand, N. Guinaudeau)

Trois tranchées ont été ouvertes sur la plate-forme du Castet sur une superficie de 55,50 m² (**fig. 12 et 13**). Tandis que les vestiges archéologiques ont été repérés en faible nombre au centre de cet espace (sondages 01 et 02), plusieurs structures ont pu être étudiées dans l'angle nord-ouest de la plate-forme (sondage 05). Le sondage 03 a été réalisé plus à l'est sur une superficie de 53 m², permettant l'étude de la stratigraphie préservée sur la plate-forme du cimetière paroissial actuel. La dernière tranchée de 14,60 m² (sondage 04), pratiquée sur la plate-forme du parking, a révélé la présence de plusieurs niveaux de remblais. Les données recueillies au cours de cette intervention, couplées aux informations acquises lors des opérations précédentes, permettent de proposer un phasage chronologique de l'occupation du site entre le premier Moyen Âge et la période contemporaine. La découverte de céramique attribuée à la période protohistorique dans un remblai inférieur identifié au nord du cimetière (sondage 03) est également à signaler. La présence de ce mobilier pourrait témoigner d'une

fréquentation ancienne sur cette plate-forme dominante et/ou ses abords, la nature de cette occupation ne pouvant être établie faute de structures repérées.



Fig. 13 - Cliché par drone du secteur d'intervention et localisation des sondages réalisés en 2021 (cliché : S. Durand ; DAO : N. Guinaudeau)

- De nouvelles données sur l'occupation du site à la période médiévale

Les aménagements et les niveaux médiévaux les plus anciens étudiés en 2021 ont été repérés dans les tranchées ouvertes à proximité du cimetière et du parking. Un petit fossé de drainage de près d'un mètre de large (**fig. 14**), conservé sur 0,37 m de profondeur, ainsi que plusieurs remblais ont en effet livré du mobilier céramique attribué aux X^e-XII^e siècles. Une datation antérieure n'est toutefois pas à exclure au regard des résultats récemment obtenus lors du diagnostic réalisé à Azereix-Juillan dans les Hautes Pyrénées-Pyrénées (Colonge 2021). Un petit foyer de 0,35 m de diamètre, aménagé au-dessus de ces remblais, a également été mis au jour au nord du cimetière (**fig. 15**). La réalisation d'une datation radiocarbone effectuée sur les charbons issus du niveau d'utilisation situe son utilisation entre le milieu du XI^e siècle et le début du XIII^e siècle. Un resserrement de cette fourchette chronologie entre le début du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle est envisageable au regard des résultats obtenus.

La densité importante de céramique recueillie dans les différents remblais rencontrés conforte l'idée d'une occupation du site dès le Moyen Âge central. Les observations réalisées au sein des sondages 03 et 04 sont à mettre en relation avec la conservation d'une élévation en petit appareil visible au niveau du chevet de l'église Saint-Pierre étudiée par Yoan Mattalia en 2019 (Champagne dir. 2020 : 62). Du mobilier attribué au Moyen Âge central avait également été découvert en 2018 sur le site de la motte dans les complements de son système défensif fossoyé (Guinaudeau 2018 : 59).



Fig. 14 - Cliché du fossé repéré à l'ouest du parking (sondage 04)



Fig. 15 - Cliché du foyer mis au jour au nord du cimetière actuel (sondage 03)

A ce jour, aucun niveau du Moyen Âge central n'a été détecté au centre de l'ancien castrum où les structures archéologiques les plus anciennes semblent avoir disparues par arasement. Les aménagements repérés dans cette partie du site sont en effet attribués au plus tôt aux XIII^e-XIV^e siècles. La préservation de structures en creux sur la plate-forme du Castet avait été révélée lors des sondages menés en 2020 avec la mise au jour de trous de poteau, de fonds de fosse (silos ?) et d'une structure de combustion (Guinaudeau 2020b : 47-66). Des remblais attribués à la fin du Moyen Âge ont également été mis en évidence sur la plate-forme dominante du cimetière localisée à l'est du fossé oriental du castrum. Ce dispositif fossoyé était vraisemblablement précédé par un talus marqué par la présence d'un remblai bariolé.

Les observations réalisées ne permettent pas de restituer l'existence de bâtiments à l'est des limites de l'ancien castrum, cet espace ayant probablement été dépourvu de constructions durant le bas Moyen Âge et la période moderne alors que le nombre important d'houstaus mentionnés en 1500 laissait envisager cette possibilité. Le nivellement de la plate-forme du parking a provoqué la disparition des niveaux postérieurs au Moyen Âge central et par conséquent des vestiges des habitats susceptibles d'avoir occupé cette partie du site durant le bas Moyen Âge et/ou la période moderne.

- Un réaménagement de l'ancien castrum au début de l'époque moderne

L'étude du bâti récemment entreprise par Laura Soulard et Alain Klein sur l'habitat à pan de bois appelé « la Salle » est venue confirmer sa construction au tournant du XVI^e siècle, un autre logis ayant ensuite été élevé contre sa façade nord (Soulard et al. 2021). L'occupation de ces nouveaux habitats construits à l'intérieur du castrum de Sainte-Christie-d'Armagnac s'est accompagnée de l'installation de vastes structures de stockage creusées dans le terrain naturel. Deux silos fouillés en 2019 ont ainsi pu être associés à la Salle (Guinaudeau 2020a). Un nouveau silo a été étudié cette année à l'emplacement d'une ancienne demeure mentionnée dans les sources écrites en 1739. Son comblement stratifié (**fig. 16**), au sein duquel ont été identifiées plusieurs couches cendreuse et charbonneuses (probables niveaux de vidange), a livré du mobilier céramique attribué à la fin XVI^e-début XVII^e siècle. Une maçonnerie de tuiles canal liées au mortier de chaux retenait le terrain naturel sableux dans sa partie inférieure (**fig. 17**).



Fig. 16 - Cliché de la stratigraphie du silo repéré en 2021

Comblées entre la fin du XVI^e siècle et le milieu du XVII^e siècle au regard du mobilier recueilli, ces trois structures de stockage profondes de 2 m environ avaient une contenance

importante comprise entre 1400 et 2700 litres. Leur fouille a révélé la présence d'aménagements intérieurs (sol en tomettes, maçonnerie contre les parois, négatifs et attaches en fer sur les parois...). Ces trois silos constituent des vestiges liés au début de l'occupation des nouveaux habitats élevés au plus tôt à la fin du XV^e siècle, chaque maison du castrum étant peut-être dotée de structures de stockage souterraines au début de la période moderne.



Fig. 17 - Cliché de l'aménagement maçonné repéré au fond du silo

L'arasement des structures en creux médiévales contraste avec l'état de conservation du silo mis au jour en 2021, lequel présente un profil complet marqué par une ouverture au diamètre restreint. De plus, aucun niveau médiéval n'a été détecté au centre du castrum (sondages 01 et 02), tandis que des niveaux de circulation attribués à la période moderne ont été repérés. Ces derniers sont à mettre en relation avec un niveau du XVI^e siècle mis au jour en 2020 dans l'angle nord-ouest de la plate-forme (Guinaudeau 2020b : 56). Ces sols, qui reposent directement sur le terrain naturel, constituent le niveau de circulation à l'intérieur de la cour centrale du castrum durant la période moderne.

Ces observations témoignent d'un décaissement important de la plate-forme du Castet en lien avec un réaménagement de cet espace à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne. La construction de nouveaux bâtiments, en particulier la Salle encore en élévation, pourrait ainsi avoir été précédée d'un abaissement du niveau de circulation à l'intérieur du castrum, engendrant la disparition des niveaux médiévaux et la formation d'un niveau de circulation daté du XVI^e siècle. Ce constat est à mettre en relation avec la restructuration des villages et des bourgs gersois à la fin du Moyen Âge et au début de la période moderne, thématique développée par Anaïs Comet dans sa thèse soutenue en 2017. Ces centres de peuplement connaissent en effet une dédensification à partir du XIV^e siècle, phénomène qui se traduit « par la disparition de maisons qui, faute d'habitants et d'entretien, tombent en ruine

et deviennent des espaces vacants, parfois transformées en cours ou en jardin ». Au regard des bâtiments conservés en élévation, les villages et les bourgs gersois semblent connaître une augmentation du nombre de constructions civiles à partir du milieu du XV^e siècle en faveur d'une reprise économique (Comet 2017, vol. 1 : 322-324). L'aménagement de l'espace intérieur du castrum de Sainte-Christie-d'Armagnac au tournant du XVI^e siècle (construction d'habitations à pan de bois autour d'une cour intérieure et décaissement de la plate-forme du Castet), à une période où l'occupation villageoise a déjà glissé vers le *barri* situé au nord-ouest du site (Champagne dir. 2019 : 122), pourrait donc se situer dans un phénomène plus global de restructuration des villages gersois à la fin du Moyen Âge.

La mise en évidence de remblais de la fin XVI^e-début du XVII^e siècle au nord du cimetière semble témoigner de la mise en culture de la plate-forme orientale durant la période moderne. A titre d'hypothèse, cet espace pourrait correspondre à des terres mentionnées dans le compoix de 1670 (Champagne dir. 2020 : 46, note 36).

- L'occupation de la plate-forme du Castet durant la période contemporaine

Plusieurs structures étudiées en 2021 témoignent de l'existence d'aménagements dans l'emprise de l'ancien castrum durant la période contemporaine. Les faits détectés dans les sondages 01 et 02, attribués aux XIX^e et XX^e siècles, sont identifiés comme des installations d'agrément réalisées dans la cour intérieure (fosses de plantation, fossé de drainage et possible trou de poteau). Trois structures identifiées dans le sondage 05 sont associées à l'occupation de cette partie du site durant le XIX^e siècle (**fig. 18**). Leur présence témoigne d'une modification fonctionnelle de l'ancien logis à pan de bois adossé à la Salle décrit en 1739, transformé en « Grand chai » d'après un plan de 1897.

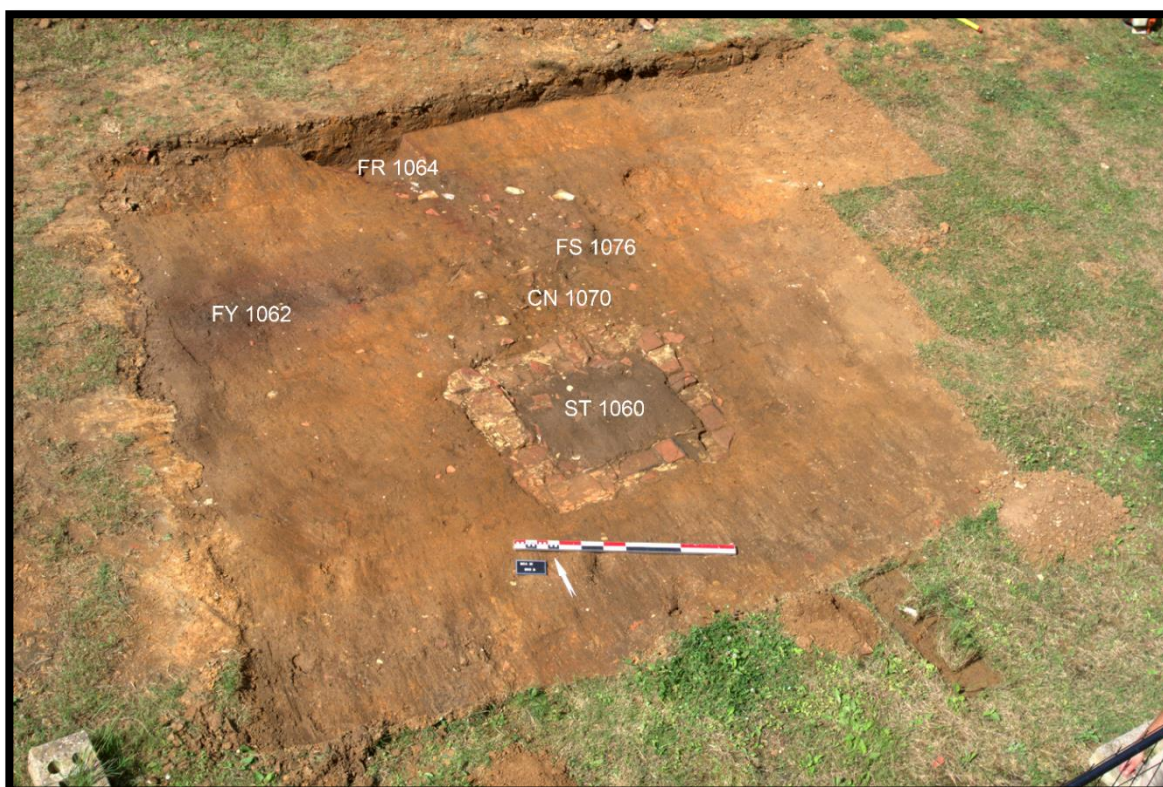


Fig. 18 - Cliché du sondage 05 avec au centre la cuve maçonnée (ST 1060) associée à une canalisation en terre cuite (CN 1070), et à gauche la structure de combustion (FY 1062)

Un vaste espace excavé conservé sur 1,80 m de profondeur, partiellement fouillé en 2020, avait déjà été associé à ce bâtiment dédié à la vinification (Guinaudeau 2020b : 61). La première structure mise au jour en 2021 correspond à une structure de combustion de plan sinusoïdal (1,31 x 0,63 m) conservée sur 0,15 m de profondeur maximale. Ses parois chauffées sont recouvertes par un niveau d'utilisation charbonneux qui a fait l'objet d'une datation radiocarbone. Les résultats obtenus situent son fonctionnement entre la fin du XVII^e siècle et le premier tiers du XX^e siècle, un resserrement de cette fourchette chronologique entre le début du XIX^e siècle et le premier tiers du XX^e siècle étant probable. La fonction de cette structure de combustion demeure indéterminée. Une cuve maçonnée, alimentée par une canalisation en terre cuite, a également été repérée. Dotée d'un enduit intérieur, cette structure enterrée était vraisemblablement utilisée dans le processus de fermentation du moût obtenu par pressurage ou foulage. Le territoire de Sainte-Christie-d'Armagnac est localisé dans le Bas-Armagnac où les vins blancs, largement majoritaires, étaient généralement transformés en eau-de-vie au regard de la bibliographie consultée. La cuve maçonnée repérée sur l'emprise du « Grand chai » pourrait ainsi être liée à l'une des étapes de production de vin blanc sec qui était ensuite distillé afin d'obtenir un alcool de qualité commercialisé en grande quantité dans le courant du XIX^e siècle.

2.4. Etude du logis à pan de bois et du rempart en terre en 2021

L'étude archéologie du bâti du logis seigneurial et du rempart de Sainte-Christie d'Armagnac, livrée en janvier 2021, avait permis de proposer un phasage chronologique relatif et de débiter l'analyse de leurs modes de construction. En 2022, l'équipe pluridisciplinaire s'est à nouveau réunie afin de poursuivre ces recherches. Elle comptait dans ses rangs des spécialistes de la construction en terre crue (A. Klein, C. Cammas, INRAP) des enduits peints (A. Aussilloux Correa, S. Decottignies, service régional de l'inventaire Occitanie, L. Rollins, doctorante Université de Toulouse 2), de la dendrochronologie (C. Belingard, Université de Limoges) et de l'archéologie du bâti (L. Soulard, LandArc).

2.4.1. Analyse stratigraphique des enduits peints

A. Aussilloux Correa, L. Soulard

Suite à l'analyse stratigraphique des enduits peints des grandes salles du logis seigneurial situées au rez-de-chaussée, premier et deuxième étage, les recherches ont porté en 2022 sur la cage d'escalier, les salles sud et les salles contiguës au rempart sur les trois niveaux. La phase d'étude, menée du 27 septembre au 1er octobre 2021, a été consacrée à l'ouverture de « fenêtres » de sondages dont le nombre a pu varier selon les besoins de l'analyse (**fig. 19**). Les points de sondages ont ensuite été localisés sur les relevés en orthophotographies réalisés par S. Durand et L. Soulard. L'observation à l'œil nu ou sous loupe binoculaire des éléments mis au jour a permis d'identifier la stratigraphie de l'ensemble des couches (enduits et couches picturales), depuis le support maçonné jusqu'aux couches contemporaines actuellement visibles. La nature des matériaux, leur mise en œuvre, leur état de conservation ont été observés afin de caractériser l'ensemble des strates qui constituent l'épiderme du logis. La taille des « fenêtres » d'observation a été réduite au strict besoin de l'analyse afin de limiter, pour des raisons de conservation, la mise à découvert des décors.



Fig. 19 – Analyse stratigraphique des enduits des latrines

Ces sondages ont permis d'attester la présence d'enduits peints à tous les niveaux de la cage d'escalier et sur tous ses pans, excepté à l'est où les pans de bois ont été remaniés. Ces décors représentent des rinceaux et des filets de couleur rouge, noire, grise, blanche et jaune, similaires aux enduits peints présents dans la grande salle du rez-de-chaussée. Ils participent visiblement d'un même programme de décor peint du logis. Ces résultats permettent d'amender le phasage de ces murs, dont l'homogénéité n'avait pas pu être mise en évidence en 2021. Le mur de refend du premier étage conserve par ailleurs des essais de pochoirs dont les motifs ont été mis en œuvre dans l'église adjacente au XIX^e siècle.



Fig. 20 : Décor de rinceau dans la cage d'escalier (mur sud, 1^{er} étage)

L'analyse stratigraphique confirme que les salles étroites situées au sud ne présentent aucun décor, alors même que le revers du mur, côté grande salle, en est pourvu. Les salles localisées contre le rempart en sont également dénuées. Les latrines, percées dans le rempart au premier étage conservent un mortier en terre destiné à façonner la niche. Celui-ci est recouvert par au moins deux couches d'enduit chaux-sable comportant des traces d'encrassement, ainsi qu'un enduit jaune foncé contemporain et ses deux badigeons blancs, déjà observé en 2021 dans les grandes salles du logis. La plus ancienne campagne d'enduit porte également des traces de suie liées à la présence d'une bougie disposée dans un renforcement de la niche, détail ténu du quotidien qui ne manque pas de charme. Il semble ainsi que le programme de décor ait été réservé aux grandes salles et à la cage d'escalier (**fig. 20**), espaces susceptibles de recevoir du public, alors que les pièces sud et ouest adoptent vraisemblablement des fonctions utilitaires.

2.4.2. Les bois peints du logis seigneurial

Compte-rendu de la campagne infra-rouge du plafond peint au rez-de-chaussée (dirigée par Georges Puchal, Laurent Girousse et L. Rollins)

La campagne infra-rouge du 4 au 5 août 2021 avait pour objectif de photographier les décors peints les mieux conservés du plafond afin de voir si d'autres décors ou formes étaient cachés à l'œil nu. Qu'il s'agisse des décors des closoirs, des poutres, des solives et du plancher, la photographie infra-rouge n'a relevé aucun décor dissimulé.

Concernant les closoirs, nous avons sélectionné les closoirs des deux faces de la troisième poutre dont le décor est composé de cinq points blancs peints sur fond bleu (**Fig. 21 et 22**). Ces points sont également visibles sur certains éléments du plancher dans la chambrette C2 et de la cuisine suggérant que tous les closoirs et le plancher ont reçu ce décor à cinq points (**Fig. 23 et 24**).



Figure 21 : Closoir PIIIb2 ; lumière visible



Figure 22 : Closoir PIIIb2 ; infra-rouge



Figure 23 : Prise lumière visible de la poutre P11a (C2)



Figure 24 : Prise infra-rouge de la poutre P11a (C2)

Plusieurs prises en infra-rouge des poutres ont été effectuées. Elles montrent que les poutres P11a et P11a ne conservent la trace d'aucun cerne noir qui souligne les rinceaux sur P1b, P11b, P111b et P1Va. (**Fig. 25 et 26**).

Lors de l'étude des décors, nous avons remarqué qu'une partie du plafond a été peinte ou au moins rafraîchie après montage. Certains éléments du plancher et quelques closoirs dans la chambrette C2 semblent avoir été peint d'abord en rouge, puis recouvert de bleu (**Fig. 27**). Ceci est particulièrement visible entre les planchers près du mur nord où nous voyons un fond rouge clair où le couvre-joint est lacunaire. En revanche, la plupart des éléments du plancher dans cette pièce semblent avoir été d'abord peint en bleu, puis le rouge clair était rajouté postérieurement sur les couvre-joints (**Fig. 28**).



Figure 25 : Vue en lumière visible des poutres P111a et P1Va



Figure 26 : Vue en infra-rouge des poutres P111a et P1Va



Figure 27 : Éléments peints en rouge puis en bleu dans la chambrette C2



Figure 28 : Les couvre-joints et plancher de la chambrette C2

Dans la cuisine nous retrouvons également des débordements de la polychromie : le rouge clair utilisé pour les couvre-joints déborde sur certains closoirs et le bleu utilisé pour le plancher déborde sur les couvre-joints (**Fig. 29 et 30**).



Figure 29 : Closoir PIIIb2



Figure 30 : Closoir PIIIa3

Pour conclure, la campagne infra-rouge a démontré que les décors visibles sont les seuls présents sur le plafond. Si certains éléments ont été peints après la pose du plafond, il semble que les poutres et solives aient été peintes par terre avant leur montage. Ainsi, ce plafond témoigne de deux techniques de décor : une partie du plafond étaient peinte par terre alors que d'autres éléments comme les couvre-joints et le plancher étaient peints ou rafraichis une fois montés dans la structure.

2.4.3. Étude stylistique des enduits peints

S. Decottignies

L'étude a porté sur le décor peint sur l'ensemble des murs (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) et d'un plafond (rez-de-chaussée) situés dans les deux pièces principales du logis, pour l'instant seulement visibles grâce aux sondages ouverts successivement en 2006 et 2020.

La cheminée du de la grande salle du rez-de-chaussée

La cheminée la plus visible est celle du rez-de-chaussée est comparable celles datables du XVI^e siècle conservées dans le Lot (Assier, grange de Bargues et Gourdon, maison dite hôtel du Sénéchal). À Sainte-Christie, le sondage agrandi lors de la dernière campagne de 2020 permet de découvrir un écu entouré d'une sorte de fourrure ou d'une guirlande végétale retenue par un bouton bleu de part et d'autre et présenté par deux anges dont on voit le bas des draperies et une main (**Fig. 31**). Un motif de rosettes (fleur stylisée) ocre jaune sur fond bleu vient compléter ce décor (**Fig. 32**).

On retrouve ce motif de rosettes sculpté sur une clef de voûte et sur le 1^{er} décor peint datable de la 1^{ère} moitié du XV^e siècle conservé dans l'église Saint-Barthélemy de Cahors. Ce motif est utilisé en décor de fond durant les XV^e et XVI^e siècles



Fig. 31 : Selon les échanges avec L. Hablot et P.F. Broucke ces armoiries montreraient une alliance double exclusive d'Armagnac (mais n'appartenant pas aux comtes d'Armagnac), et font songer à une branche cadette du lignage.

Ici « écartelé, à tous les quartiers : d'argent au lion de gueules ».

Fig. 32 : Motif de rosette de la cheminée du rez-de-chaussée



Le décor couvrant visible sur les murs du rez-de-chaussée

Les murs sont ornés de larges rinceaux bleus, jaunes, gris et blancs, cernés d'un épais tracé noir. Ils sont peints en aplat sur un fond rouge (**Fig. 33**). Un bandeau d'encadrement constitué d'un rinceau ocre jaune sur fond rouge d'une taille plus petite semble border le mur. Ce motif est concomitant avec celui visible sur les poutres du plafond où l'on retrouve peints sur les côtés ces larges rinceaux rouges cernés de noir (**Fig. 34**). Le dessous des poutres est peint d'un motif d'ondes blanches.

Bien que noirci de suie on peut deviner plusieurs autres motifs peints en blanc sur les autres éléments constitutifs du plafond :

Les closoirs et les planches sont décorés de 5 points blancs

Les couvre-joints ne semblent pas posséder de décor visible

Les solives sont décorées d'ondes de culots de feuillages (motif semblable à celui peint sur les poutres du plafond de la salle du 1^{er} étage du château de Maniban à Mauléon d'Armagnac dans le Gers).



Fig. 33 et 34 : Motif végétalisant des mur et plafond de la grande salle du rez-de-chaussée

Salle du 1^{er} étage

La cheminée a été modifiée mais les sondages faits sur le manteau laissent voir un décor peint composé de ramages de végétation traités en grisailles sur un fond noir. Un trait vient souligner la forme du linteau de la cheminée. Un bandeau décoratif est peint dans le registre supérieur du mur.

Les multiples sondages dévoilent la présence d'un décor peint présent sur l'ensemble des murs de la salle où se devinent de fins rinceaux ou des motifs de végétation traités en grisaille qui semblent se poursuivre sur le mur oriental en pan de bois (Fig. 35 et 36).



Fig. 35 et 36 : Décors du mur sud de la grande salle du 1^{er} étage

Conclusion

Modeste logis seigneurial composé de 3 pièces principales « carré d'habitation » sur 3 niveaux possédant chacune une grande cheminée de même facture. Deux d'entre elles possèdent encore leurs décors originaux correspondant à une 1^{ère} campagne d'enduit directement appliquée sur les matériaux de construction (observations faites par A. Aussilloux).

La palette de couleurs est simple composée de pigments peu onéreux ; blancs, noirs et ocres (jaune et rouge). Une exception est à remarquer concernant les pigments bleu et rouge utilisés sur le décor du manteau de la cheminée du rez-de-chaussée. Il serait intéressant de les faire analyser.

Les motifs ornant la salle du rez-de-chaussée sont simples, répétitifs, géométriques. L'accent est porté sur le décor de la cheminée ornée d'armoiries qui affirment la position du propriétaire et font de cette pièce une pièce de réception ? Tandis qu'au 1^{er} étage la décoration semble plus exubérante et moins structurée avec des motifs végétaux s'entremêlant, rouges, gris et noirs peints sur fond un gris, peut-être pour une pièce plus confortable ; une chambre ?

Cet ensemble rarissime alliant un décor mural avec celui d'un plafond, conservé dans un logis médiéval est d'un intérêt indéniable. Dans la région les seuls décors comparables recensés sont fragmentaires et relèvent bien souvent soit du domaine de la peinture murale ou celui des plafonds peints comme par exemple la peinture datée de la fin du XV^e siècle découverte dans une maison de Montricoux (82).

En l'état de dégagement partiel de ces décors et en les replaçant dans un contexte artistique régional plus large nous pouvons proposer de les dater de la 1^{ère} moitié du XVI^e siècle.

2.4.4. Le rempart ouest de Sainte-Christie d'Armagnac : Approche micromorphologique des types de matériaux et de leurs transformations mécaniques

(C. Cammas) Inrap, UMR 5140, DMOS-AgroParisTech, 78850 Thiverval-Grignon

1. Contexte de l'étude et matériel

La micromorphologie intervient en relais de l'approche archéologique pour aider à l'interprétation des caractères de terrain. Elle prolonge ainsi la vision de terrain en décrivant les caractères microscopiques qui viennent s'ajouter aux données permettant d'interpréter les matériaux de construction en terre crue anciens. Dans le cas du rempart de Sainte-Christie, 15 échantillons en bloc ont été réalisés dans le rempart et dans les sols en terre de la maison accolée au rempart en vue de confectionner des lames minces (Tableau 1).

Au moment de la session de terrain, plusieurs phases de construction avaient été repérées. Une ou plusieurs assises de chaque phase ont été échantillonnées afin de rechercher des constantes ou des variations dans les matériaux et leur préparation. Ainsi, les échantillons 1 à 9, ainsi que les échantillons 11, 12 et 13 correspondent aux différentes phases du rempart. Certains échantillons ont été prélevés et analysés perpendiculairement à l'axe du mur afin de caractériser les altérations superficielles.

L'analyse des échantillons s'inscrit dans les travaux et les grandes problématiques portant sur la nature des terres choisies, leurs transformations (ajouts, malaxage) et leur mode de mise en oeuvre pour la construction au cours du temps (Cammass 2003, 2015, 2018).

Maison et rempart	N° échantillon	Localisation	Nbre lames faites / Total à faire
Extérieur Rempart ouest	P1	Phase 1a, 1 assise - Face externe du mur	1/1
	P2	Phase 1a, 1 assise	0/1
	P3haut – P3bas	Premier lit / Couche massive à la base du rempart	1/3
	P4	Couche massive / Sol naturel	1/1
	P5	Phase 2a, 1 assise	2/2
	P6	Phase 1b - Face externe du mur	1/1
	P7	Limite phases 1b et 2a	1/1
	P8	Bourrage dans les hourds	0/1
	P9	Phase 2a (couche du haut de P7)	1/1
Intérieur maison Rempart ouest	P10	1 ^{er} étage - Chape en terre du sol	1/1
	P11	1 ^{er} étage - Phase 1a du rempart ouest - Face interne du mur, près du placard	1/1
	P12	1 ^{er} étage - Phase 1a du rempart ouest - Cœur de l'élévation	0/1
	P13	1 ^{er} étage - Phase 1a du rempart ouest - Cœur de l'élévation	1/1
	P14	1 ^{er} étage - Enduit intérieur moderne en 2 couches superposées avec poils animaux	1/1
	P15	2eme étage - Chape en terre du sol (pièce est)	1/1
	P16	2eme étage - Chape en terre du sol (pièce est)	0/1
	P17	2eme étage - Chape en terre du sol (pièce ouest)	0/1

Tableau 1 : Liste des échantillons réalisés pour la micromorphologie ; sur fond blanc les échantillons du rempart ; sur fond bleu, les échantillons dans les chapes en terre des sols de la maison.

2. Méthode

La micromorphologie consiste à étudier la nature et l'organisation des constituants depuis l'œil nu jusqu'à l'échelle microscopique. À cette fin, les échantillons ont été séchés à l'air libre et à l'étuve, puis imprégnés de résine, et amincis sur un porte objet en verre jusqu'à une épaisseur de 25 microns (Guilloré, 1985). Les lames minces ont été analysées au microscope polarisant aux grossissements de x20, 100x 200x et 400x (Nikon Eclipse E 400 Pol), et décrites selon Fitzpatrick (1980), Bullock *et al.* (1985), Fedoroff et Courty (1992) et Stoops (2003). Les quantifications sont estimées avec des chartes d'abondance (Bullock *et al.* 1985). La hiérarchisation des signatures des différents mécanismes selon les principes de chronologie relative utilisés en pédologie et en pétrographie sédimentaire (Fedoroff et Courty 1992) débouche sur une chronologie événementielle des processus naturels et des actions anthropiques (Courty *et al.* 1989 ; Cammas 1994 ; Cammas et Wattez 2009, Goldberg et Macphail 2010, Stoops *et al.* 2010, Cammas 2015). La fabrication des lames et les analyses micromorphologiques ont été réalisées à l'Unité de Micromorphologie Inrap-AgroParisTech.

3. Principaux résultats

En ce qui concerne la fabrication des lames minces, 13 lames ont été finalisées, 7 lames restent à finaliser ou à refaire en raison de problèmes liés à la fabrication. Les premiers résultats des analyses micromorphologiques concernent les sédiments sous le rempart et l'élévation de ce dernier.

A l'emplacement du prélèvement, le matériau situé sous le rempart est composé de sables argilo limoneux présentant de larges imprégnations ferrugineuses orange à rouge foncé. Ce matériau peut correspondre à la formation des sables fauves (Miocène moyen, Serravalien inférieur, cartes géologiques N°952, 953). La limite supérieure de ce dépôt ne présente pas d'horizon pédologique de surface, ce qui implique une troncature des dépôts avant la construction. Le premier apport de terre pour la construction du rempart a été effectué rapidement après la troncature car il n'y a pas de traits liés à l'exposition de cette surface aux phénomènes météorologiques et biologiques (action de la faune et de la flore du sol).

En ce qui concerne les différentes assises de l'élévation, elles sont constituées de deux principaux matériaux. Le premier matériau (M1) est composé des sables argilo limoneux avec des argiles hyalines qui correspondent à des dépôts pédo sédimentaires assez similaires à ceux localisés sous le rempart (matériau plutôt jaune sur le terrain). Ils correspondent à des matériaux « naturels » prélevés assez profond. Ce matériau présente des variations fines dans la rubéfaction (naturelle) et dans les proportions argiles / limons / sables. En général, il ne contient ni poussières végétales, ni composants anthropiques, ce qui souligne encore l'utilisation de dépôts situés largement en dessous de la surface du sol de l'époque de la construction du rempart.

Le fond pédo sédimentaire du second matériau (M2) est assez proche du premier mais il se différencie par le fait qu'il est enrichi en poussières végétales et en composants anthropiques. Ces deux caractères indiquent que ce matériau provient d'horizons modifiés par l'activité biologique, plus proches de la surface et développés probablement sur le M1. En ce qui concerne les composants anthropiques. Il s'agit principalement de fins charbons, parfois de graines carbonisées (P11, P5), de quelques fins fragments d'os, des agrégats de chaux, des granules ou tessons de céramique, ou encore de quelques scories. Ces composants anthropiques restent relativement peu abondants, et semblent signaler l'utilisation de sols pédologiques anthropisés plutôt que de sols au sens archéologique.

Dans les échantillons analysés, les proportions entre ces deux matériaux, ainsi que leur degré de mélange peuvent varier. Les phases 1a (P1, P11, P13) et 1b (P6, P7) présentent des variations fines entre ces deux matériaux, alors que pour la phase 2a (P7, P5), le matériau plus argileux (M1) domine nettement.

La mise en place du matériau s'effectue dans un état légèrement humide, il est ensuite très fortement tassé (faible abondance des vides). Aux limites entre les assises, le tassement s'exprime également par l'orientation sub horizontale des sables en lentilles, et les lits de brindilles sont clairement visibles.

Les altérations observées sont de trois principaux types : (i) des fissures verticales parallèles à la face externe du mur qui témoignent de processus d'humectation / dessiccation, (ii) une fine désagrégation superficielle matérialisée par des « poussières » en surface du mur, (iii) une érosion par ruissellement superficiels marqués par des intercalations limono argileuses à argilo limoneuses

4. Conclusion

Ces résultats permettent de caractériser la nature et l'origine des matériaux utilisés pour la construction du rempart, leur mode de mise en place pour la construction ainsi que les principales altérations post dépositionnelles superficielles. La poursuite des travaux permettra de compléter les résultats concernant le rempart et de prolonger ces résultats grâce à l'analyse des sols et en comparant rempart et sols en terme de matériaux et d'utilisation de la terre.

2.4.5. Étude technique des assemblages en bois

A. Klein

Le relevé et l'analyse minutieuse des montages les plus élaborés attestent de la grande maîtrise technique de ces charpentiers, tant dans leur capacité de visualisation spatiale - dans les trois directions que dans leur aptitude ensuite à entailler les « emboitements » complexes dans la matière bois, ceci pour ériger un édifice d'envergure, composé originellement de trois niveaux pleins (rappelons que le toit du deuxième étage a été complètement rabaissé à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle).

L'étude des assemblages nous emmène au plus près de la manière de penser, de concevoir et de travailler des charpentiers qui ont œuvré à cette époque et à cet endroit et qui ont fait usage d'une véritable science de la « stéréotomie du bois » (Journot 2013, 121). Ces assemblages témoignent de l'état des savoir-faire et des métiers de la charpenterie architecturale au tournant des XV^e et XVI^e siècles, en Bas-Armagnac, pour répondre à des défis constructifs ciblés :

- connexion de plusieurs bois de sections différentes, convergents en un même point
- liaisons entre différents types d'ouvrages tels que façades (est, sud, nord), cloisons intérieures et planchers
- problématique des niveaux en encorbellements, etc.

L'étude de la façade orientale du logis en pan de bois révèle également que les charpentiers des XV-XVI^e siècles ont exécuté les assemblages de manière assez rationnelle, su pousser assez loin la rationalisation des assemblages, exécutés à partir d'un nombre réduit de modèles préétablis selon leur destination (fonction, rôle) : enfourchement, assemblage à flottage (flottage intérieur pour les poteaux-maitres, flottage extérieur pour les encadrements de croisées), coupe d'onglet, mi-bois, embrèvement, assemblage courant à tenon et mortaise, etc.

Dans chacune de ses familles d'assemblages, on peut néanmoins constater une certaine variabilité dimensionnelle, qui traduit certainement la capacité d'adaptation des charpentiers aux caractéristiques du bois à tailler (longueur, section, [présence d'éventuels défauts du bois tel que nœuds, fentes ?], etc.) et aux différents contextes d'assemblages à traiter. Cette relative diversité dimensionnelle des assemblages pourrait aussi trahir l'existence d'une pluralité de pratiques et d'une certaine marge de manœuvre concédée à chaque intervenant dans l'équipe d'artisans. Dans « le théâtre de l'art de charpentier » de 1627 (Jousse 1627, 12), cette diversité d'approche dans le travail « selon l'industrie & capacité des ouvriers » est déjà célébrée.

L'analyse des assemblages contredit en effet toute production en série, toute standardisation radicale, tout usage de gabarit : les montages étudiés ne semblent pas suivre

pas de règles strictes et invariables, quant à leur exécution et à leur dimensionnement. Aucune des catégories d'assemblages observés à Sainte-Christie-d'Armagnac ne peut se résumer en un seul archétype, aux dimensions figées. Ces variantes dimensionnelles se retrouvent par exemple pour les assemblages les plus complexes, les « assemblages à tenon-mortaise et à flottage en saillie intérieure », reliant les poteaux-maitres et les sablières.

Cet « art excellent de charpenterie » exalté par Mathurin Jousse en 1627 (Jousse 1627, 1), cette haute technicité dans la taille des assemblages sont à mettre en correspondance avec la virtuosité de la sculpture déployée sur ces mêmes bois, qui se manifeste par des formes décoratives très emblématiques de la fin du Moyen Age : profils moulurés, chanfreins concaves, arcs en accolade, encorbellements en quart de rond, consoles d'appuis en haut relief, etc.

Ces deux savoir-faire, de charpentier à entailles et de sculpteur, ont-ils fait appel à des intervenants distincts ? L'analyse des sources écrites locales et l'observation du bâti ne permettent pas d'avancer une quelconque hypothèse, pour le moment. Mais c'est bien le statut prestigieux de résidence seigneuriale qui a pleinement justifié le recours à ces compétences remarquables et diversifiées. Mais c'est bien le prestige ostentatoire lié à la fonction de résidence seigneuriale qui a présidé au recours à ces compétences remarquables et diversifiées, tout comme la mise en place d'un certain nombre d'équipements et de décors intérieurs : cheminées, peintures murales, sols carrelés à motifs complexes, escalier hélicoïdal, etc.

2.4.6. Vers des datations absolues

C. Bélingard, L. Soulard

Quatre grandes périodes chronologiques ont été mises en évidence par l'étude archéologique du bâti réalisée en 2020. L'objectif est à présent d'affiner ces datations en réalisant de nouveaux prélèvements et en analysant des échantillons précédemment recueillis. Deux nouvelles datations au radiocarbone ont ainsi enrichi les connaissances sur le rempart en terre. Ces datations ont été réalisées à partir d'échantillons de charbons et de brindilles prélevés dans les différentes unités stratigraphiques du rempart en 2019 (**Fig. 37**). Les brindilles proviennent des lits de végétaux mis en œuvre entre les assises en terre du rempart. La première datation (D6) a été réalisée sur des brindilles prélevées l'US 6003, correspondant au corps du rempart composé d'une quarantaine d'assises de 12 cm de hauteur en moyenne. Corrélié à une datation au radiocarbone effectuée en 2018, le résultat de cette analyse a permis de resserrer la chronologie de cette phase de construction au XIV^e siècle. Une seconde datation (D4), effectuée sur un charbon de bois prélevé dans l'US 6004, située en partie haute du rempart et dans laquelle les brindilles sont absentes, a donné une fourchette chronologique comprise entre le XI^e et le XII^e siècle. Une reprise en sous-œuvre étant exclue, ce résultat témoigne malheureusement d'un effet « vieux bois » et laisse planer le doute sur la datation de cette phase de construction.

Une nouvelle campagne dendrochronologique visant les bois du logis et du rempart a également été programmée, dans la mesure où l'étude menée en 2006 avait été jugée non recevable (**Fig. 38**). L'objectif était cette fois de réaliser une analyse ciblée et peu destructive, sur la base du phasage chronologique établi en 2020. La première étape du projet de datation par dendrochronologie a été, en août 2021, une visite préparatoire en compagnie de l'archéologue du bâti. Le but de cette visite était de s'assurer que pour chaque ensemble de bois à dater, les contraintes liées à la méthode pourraient être (si possible) respectées (voir encadré ci-dessous, « les contraintes de la méthode »), et de pointer du doigt les lots de bois

au potentiel dendrochronologique un peu faible, afin que la décision de tenter ou non la recherche de date puisse être prise en connaissance de cause. Il s'agissait également d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour un accès en sécurité aux bois à étudier.

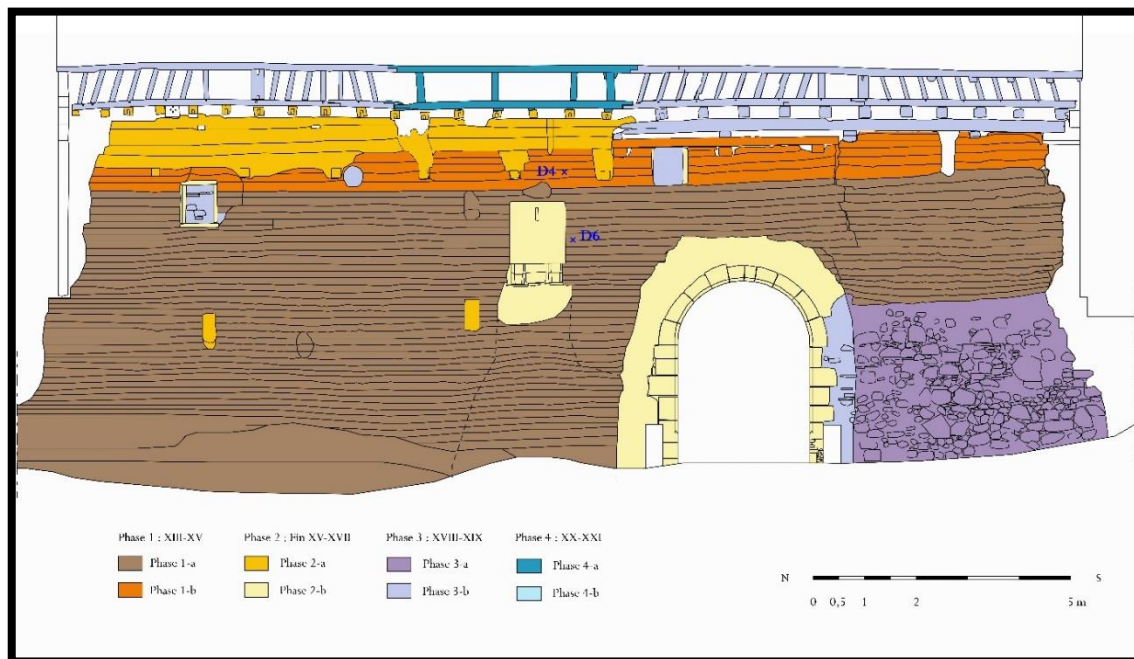


Fig. 37 : Localisation des deux datations C14 financées en 2021 sur le rempart occidental



Fig. 38 : Prélèvements dendrochronologiques au-dessus de la porte d'enceinte

A l'issue de cette visite, il a été décidé de travailler sur quatre ensembles de bois aux potentiels dendrochronologiques divers, mais à l'intérêt archéologique certain. En effet les séries de cernes des bois retenus ne sont globalement pas très longues – entre 40 et 80 ans d'après l'estimation en plan tangentiel. En outre, trois des structures à dater ne peuvent être représentées que par 5 à 6 bois chacune. Les conditions d'analyse, tout en restant

acceptables, ne sont pas optimales, mais le bénéfice attendu en cas de succès semble valoir de coup de prendre le risque d'un échec partiel.

Les quatre ensembles retenus sont les suivants :

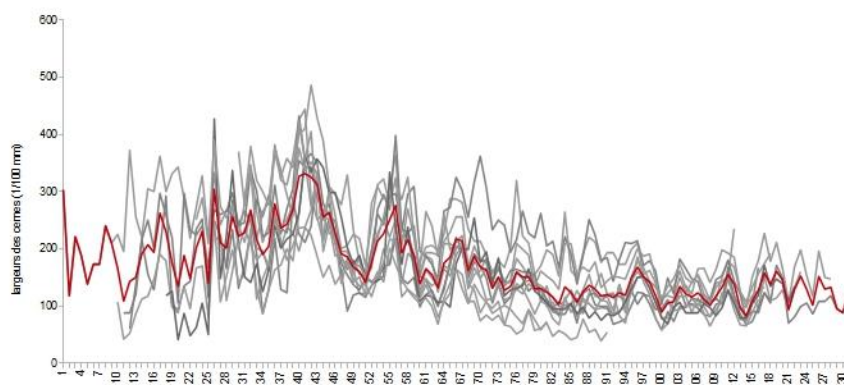
- (i) les abouts de solive de STR605 dans le rempart en terre crue. ...soit vestiges d'un plancher de hourd contemporain du rempart soit vestige d'un plancher d'étage du logis (5 bois accessibles).
- (ii) les sablières et solives traversantes de STR615, dans le rempart en terre crue au niveau du porche... possibles restes d'un système de défense de la porte du rempart (6 bois).
- (iii) les éléments d'origine ou potentiellement d'origine du logis – pans de bois de la façade est, poutres maîtresses et poteaux porteurs, noyau de l'escalier, etc... - pour dater et documenter sa construction (22 bois pertinents et accessibles).
- (iiii) et enfin les éléments de la charpente du porche, pour dater sa mise en place (6 bois accessibles).

Tous les bois échantillonnés sont en chêne à feuillage caduc (*Quercus fc*). L'analyse des séries de cernes est prévue pour le premier semestre 2022.

LES CONTRAINTES LIEES A LA METHODE

Le nombre de bois à échantillonner:

La variabilité inter-individuelle du signal climatique enregistré par les arbres d'une même région peut être importante : en fonction de ses exigences écologiques (liées à l'essence) et des particularités micro-stationnelles (substrat, statut dans le boisement...), chaque arbre inscrit dans ses cernes de croissance sa propre interprétation des variations de son environnement. Il est donc préférable de travailler sur des lots de bois – classiquement une dizaine par phase chronologique à dater – afin de pouvoir extraire un signal climatique commun (en rouge ci-dessous), plus représentatif des conditions de croissance de la période.



Le nombre d'années de la série moyenne à dater:

Il est déterminant pour le succès de la datation. En effet, si la série est courte (< 50 ans), la probabilité que son patron de croissance ressemble à plusieurs périodes du référentiel est plus élevée. Concrètement, la recherche de synchronisme a les plus grandes chances d'aboutir lorsque le nombre d'années sur lequel porte la comparaison est supérieur à 80.

2.5. Église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d'Armagnac

Y. Mattalia

Les observations archéologiques menées sur l'église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d'Armagnac en juin 2021 ont permis de faire progresser la compréhension de la chronologie de construction du monument. Ces observations ont essentiellement été réalisées durant deux journées à l'étage de la tour édifiée au nord-est de l'église, accessible depuis la toiture de l'édifice à l'aide d'une nacelle (**Fig. 39**).



Fig. 39 - Accès à l'étage de la tour nord-est à l'aide d'une nacelle

2.5.1. Le mur nord et le problème de définition du plan originel de l'édifice ecclésial

Le chevet de l'actuelle église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d'Armagnac conserve en élévation des maçonneries relatives à son premier état de construction (MUR 213, USC 2036). Celui-ci est caractérisé par la mise en œuvre d'un petit appareil à assises régulières composé de petits moellons ébauchés de pierre calcaire, de forme plus ou moins cubique, liés au mortier de chaux beige très dur aux nombreuses inclusions de cailloutis. Ce petit appareil est mis en œuvre par un système de palplanches. Une fenêtre cintrée, sans ébrasement extérieur, est aménagée dans ce mur et participe de ce premier état de construction (FEN 216, USC 2037) (**Fig. 40**).



Fig. 40 - Vue du mur en petit appareil au chevet de l'église Saint-Pierre

Cette maçonnerie du premier état de construction de l'église se poursuit sur le mur nord de l'église (MUR 228, USC 2069)²⁹ (Fig. 41). Il mesure environ 9.27 m de long et son épaisseur observée est de 64 cm mais elle n'est pas complète. Le parement extérieur de ce mur présente un petit appareil irrégulier constitué de moellons équarris de pierre calcaire dont certains sont disposés en épis, liés au mortier beige de chaux très dur aux nombreuses inclusions de cailloutis et largement dégueulant³⁰ (Fig. 42). Soigneusement gâché, ce mortier ne possède que très peu d'inclusions de charbon. On relève la présence d'un joint de lit très épais à 142,63 NGF qui correspond très probablement à une limite entre deux niveaux de palplanches. Trois trous de boulin ont pu être observés dans le mur (USC 2112, USC 2113 et USC 2145)³¹ (Fig. 43 et 44). Le parement extérieur du mur nord de l'église était initialement recouvert par un enduit blanc/rose chargé en cailloutis (END 257, USC 2114) mesurant de 0,5 cm à 1 cm d'épaisseur. On ne connaît pas le parement intérieur de ce mur. Ce dernier a très probablement été repris. En effet, l'observation de l'intérieur des trous de boulin précédemment évoqués montre qu'une maçonnerie plus récente les bouche à leur extrémité méridionale (Fig. 45).



Fig. 43 - Vue du parement extérieur du mur nord de l'église Saint-Pierre

²⁹ Cette maçonnerie a pu être observée, depuis l'intérieur du niveau supérieur de la tour nord-est sur une longueur de 3,55 m et une hauteur d'environ 1,30 m. Elle est néanmoins conservée sur une hauteur totale de 3,20 m depuis ce niveau de la tour, mais la partie inférieure du parement est dissimulée derrière un enduit.

³⁰ Le parement intérieur du mur est constitué de moellons dont les dimensions varient entre 12,5x10,5x18,5 cm ; 10x8,5 cm ; 12x10,5 cm et 9x9,5 cm.

³¹ Seuls les deux premiers trous de boulin (USC 2112 et USC 2113) sont accessibles. Le trou situé à l'est (USC 2112) mesure de 10 cm à 17 cm de largeur pour une hauteur de 16 cm. Il est couvert par une pierre formant linteau et mesurant 45x10 cm. Le trou de boulin situé à l'ouest (USC 2113) mesure 12,5 cm de largeur et 14 cm de hauteur. Il est couvert par une pierre formant un petit linteau mesurant 22x9,5 cm. Il a été bouché postérieurement par de la terre crue.



Fig. 44 - Vue du troisième trou de boulin



Fig. 45 - Vue de l'intérieur du trou de boulin et du parement intérieur remanié

Une fenêtre cintrée, sans ébrasement, est aménagée dans le mur nord de l'église (FEN 245, USC 2089) (**Fig. 46**). Les pierres qui forment ses montants sont disposées en carreaux et boutisses, mais de manière peu régulière. Elle présente une mise en œuvre identique à celle de la fenêtre ouverte dans le mur oriental de l'église (FEN 216).



Fig. 46 - Vue de la fenêtre ouverte dans le mur nord de l'église Saint-Pierre

Enfin, ce mur nord (MUR 228) présente une chaîne d'angle à l'ouest dont les pierres sont également disposées en carreaux et boutisses de manière peu régulière (**Fig. 47**). Un second mur à la mise en œuvre similaire se poursuivait donc initialement vers le sud de l'édifice ecclésial. L'angle visible à l'intérieur de l'église, au-dessus de la grande arcade (ARC 249) en constitue peut-être le vestige (**Fig. 48**).



Fig. 47 - Vue de la chaîne d'angle du nord de l'église Saint-Pierre

Les quelques observations complémentaires réalisées sur le premier état de construction de l'église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d'Armagnac permettent questionner de nouveau le plan originel de l'édifice. La présence d'une chaîne d'angle à l'ouest du mur septentrional, logiquement associée à un mur se poursuivant vers le sud, pourrait laisser envisager, à défaut d'un véritable transept, l'existence d'une petite annexe latérale érigée au nord de la nef. Ce type de plan alors défini associant un chevet plat, ou un mur de chevet lié à un petit chœur de plan carré, avec un système d'annexes latérales ou de petit transept est connu pour des édifices dont la datation pose problème dans la région. C'est le cas, par exemple, de l'église Saint-Julien de Mouchès (Colin 2008, p. 186-87). Les résultats d'une première datation ^{14}C des quelques charbons présents dans le mortier du mur en petit appareil de l'église Saint-Pierre (MUR 228)³², s'ils restent encore à confirmer ou non par des analyses

³² SCA21-228-USC2069_1 R_Date (1120,30).

68.3% probability

893AD (34.1%) 933AD

940AD (34.2%) 977AD

95.4% probability

774AD (1.8%) 785AD

complémentaires, permettent néanmoins d'envisager de resserrer la chronologie de la mise en œuvre du premier état de construction de l'église au X^e et/ou au XI^e siècle.

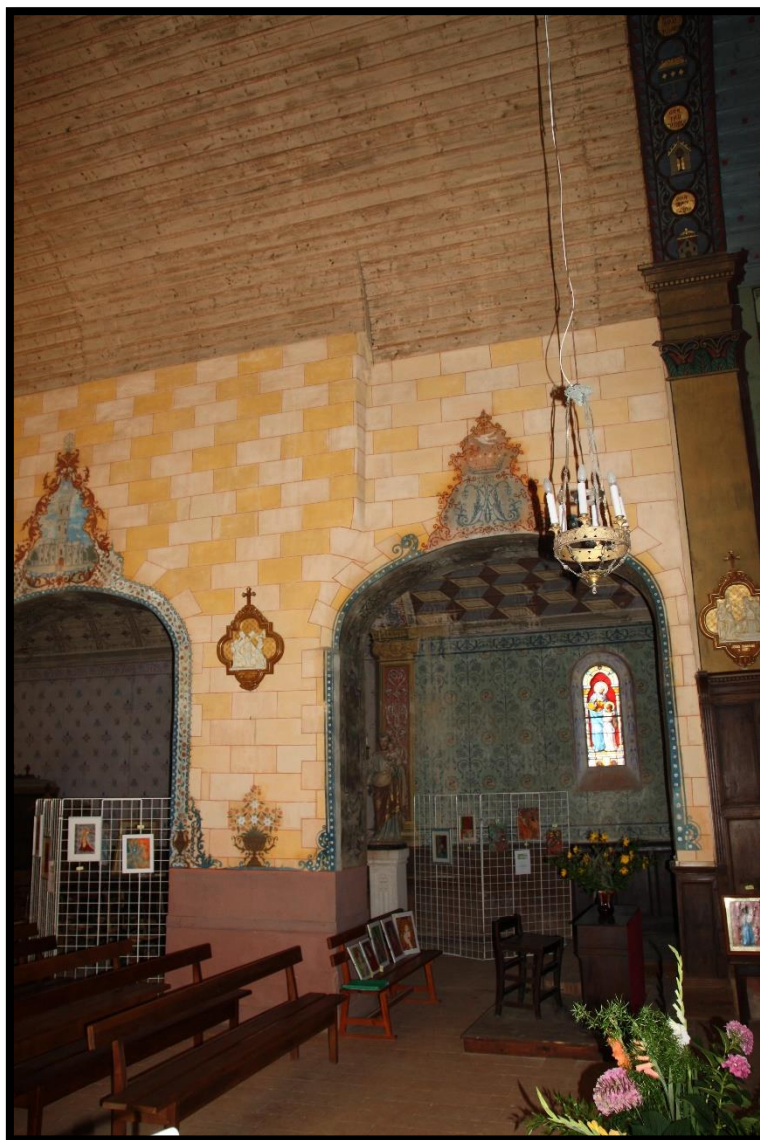


Fig. 48 - Vue de l'angle formant le possible retour du mur nord de l'église Saint-Pierre

2.5.2. La reprise de construction de la nef

Le mur gouttereau nord de la nef (MUR 229) est visible, à l'ouest, dans le prolongement du mur nord en petit appareil (MUR 228) (**Fig. 49, 50**). Inaccessible, il n'a pu être observé qu'à partir de photographies pour des raisons de sécurité³³. Il s'appuie, en léger décalage, contre la chaîne d'angle occidentale du mur nord en petit appareil (MUR 228). Il mesure environ 11,52 m de long. Son épaisseur estimée est d'environ 1 m. Le parement intérieur de ce mur

833AD (1.4%) 846AD

876AD (92.3%) 995AD

³³ Il est impossible d'accéder au MUR 229. Les quelques observations présentées proviennent de l'analyse de photographies réalisées depuis le premier étage de la tour nord-est ou depuis l'extrémité du collatéral nord de l'église.

(USC 2070 et USC 2071) présente un appareil qui semble être plutôt irrégulier, mêlant des remplois de moellons de pierre calcaire provenant du premier état de construction de l'église avec des moellons équarris de pierres de couleur ocre aux dimensions plus importantes³⁴. L'ensemble semble être lié au mortier de chaux qui dégueule largement. Une fenêtre qui présente un appui taluté à l'extérieur est ouverte dans l'épaisseur du mur (FEN 258, USC 2144). La mise en œuvre de ses montants semble avoir été soignée. Cette fenêtre a pu être observée à l'intérieur de l'église lors d'une précédente campagne d'étude de l'édifice³⁵. La mise en œuvre du portail gothique érigé à l'extrémité occidentale de ce mur participe peut-être de cette même phase de construction. Le portail est cependant intégralement enduit et aucun indice archéologique ne permet, dans l'immédiat, de savoir si leur construction est synchrone (Fig. 51).



Fig. 49 - Vue du mur gouttereau nord de la nef et de sa fenêtre

³⁴ L'emploi de moellons équarris permet de mettre en œuvre des assises assez régulières dans certaines portions du parement extérieur de ce mur.

³⁵ Elle avait initialement été interprétée comme une fenêtre dont la mise en œuvre aurait été synchrone avec le premier état de construction de l'église en petit appareil.



Fig. 50 - Vue du mur gouttereau nord de la nef



Fig. 51 - Vue du portail nord de l'église Saint-Pierre

2.5.3. La tour nord-est

Une tour de plan carré d'au-moins deux niveaux est érigée contre le mur nord de l'église (**Fig. 52 et 53**).

Les trois murs nord, est et ouest de la tour ne sont que partiellement visibles tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment.

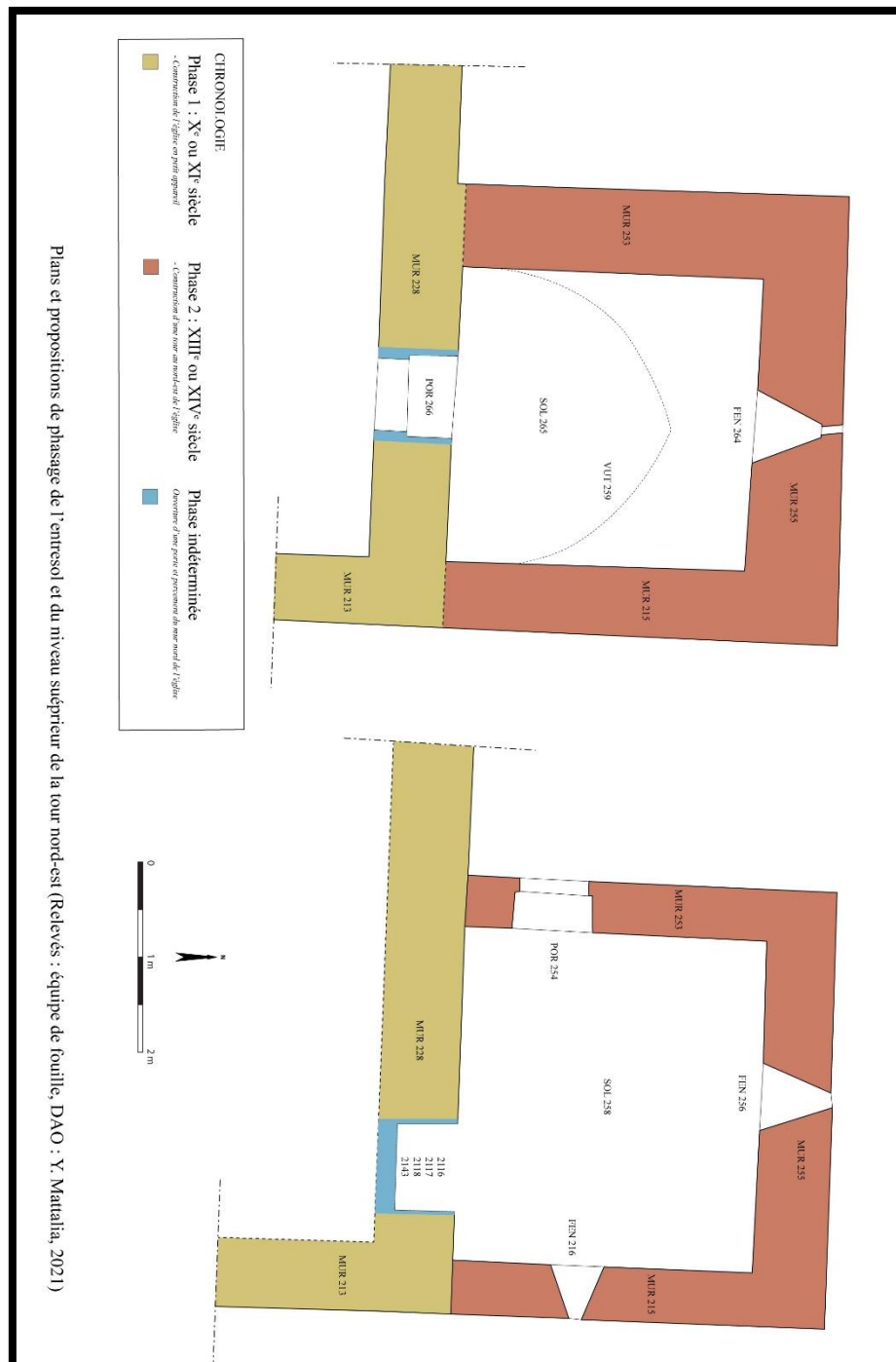


Fig. 52 – Plans et proposition de phasage de l'entresol et du niveau supérieur de la tour nord-est

Le parement extérieur du mur nord de la tour (MUR 255) est entièrement enduit tandis que son parement intérieur est uniquement visible au niveau supérieur de l'édifice (USC 2128) (Fig. 54). Le mur nord de la tour mesure environ 3,49 m de long dans œuvre pour une épaisseur d'environ 76 cm. Sa construction est synchronisée avec celle des murs ouest (MUR 253) et est (MUR 215) de l'édifice. Son parement intérieur présente un appareil incertain constitué de moellons équarris de pierre calcaire et de grès liés au mortier blanc chargé en chaux (Fig. 55). De nombreux moellons utilisés pour la construction du mur sont des remplois provenant des maçonneries détruites du premier état de construction de l'église en petit appareil.

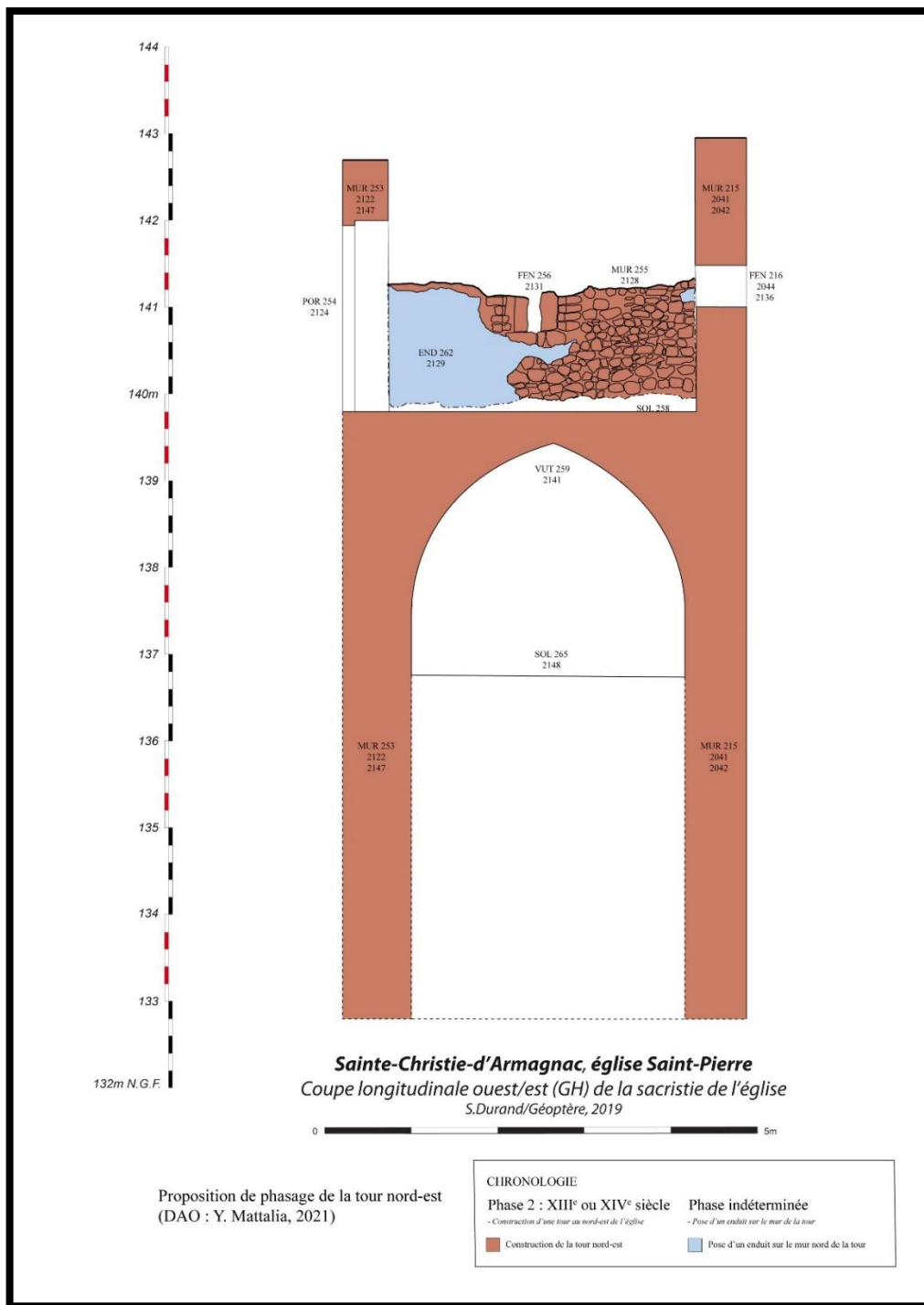


Fig. 53 : proposition de phasage de la tour nord-est



Fig. 54 - Vue du mur nord de la tour nord-est

Deux fenêtres sont ouvertes dans l'épaisseur de ce mur. Une première est aménagée sous la voûte du niveau inférieur de la tour (FEN 264, USC 2146) (**Fig. 56**). Il s'agit d'un petit jour rectangulaire au large ébrasement intérieur. Cette fenêtre est entièrement enduite et obturée par une vitre³⁶. Une seconde fenêtre est ouverte au niveau supérieur (FEN 256, USC 2131) (**Fig. 57**). Elle est arasée et sa partie supérieure a disparu. Sa forme est identique à l'ouverture précédente. Il s'agit d'un jour rectangulaire relativement étroit (13 cm de largeur pour une hauteur conservée de 45 cm) qui présente un large ébrasement intérieur de 73 cm. Ici encore, des moellons équarris de pierre calcaire provenant du premier état de construction de l'église en petit appareil ont été employés lors de la mise en œuvre de cette fenêtre et sont associés avec des pierres de taille.

³⁶ Elle n'a pu faire l'objet d'une observation précise.

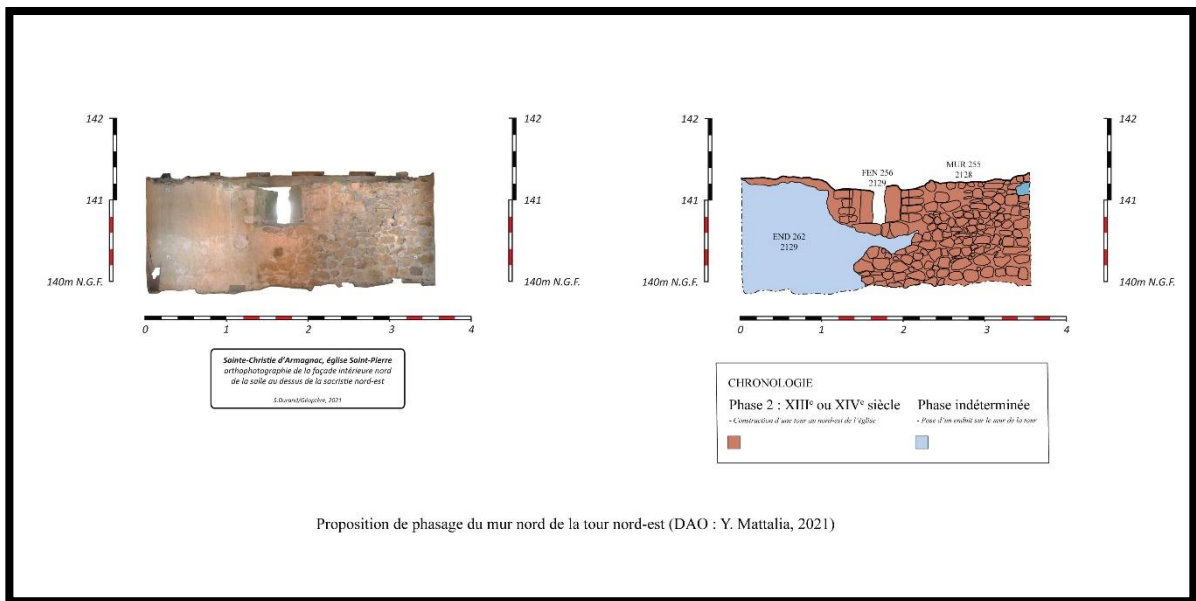


Fig. 55 – Proposition de phasage du mur nord de la tour nord-est



Fig. 56 - Fenêtre ouverte au premier niveau de la tour



Fig. 57 - Vue du parement intérieur du mur nord de la tour et de sa fenêtre supérieure

Le parement extérieur du mur est de la tour (MUR 215, USC 2041 et USC 2042) est visible sur toute la hauteur de l'édifice (**Fig. 58**). Il a fait l'objet d'une première analyse lors d'une précédente opération de terrain. Il présente un appareil irrégulier constitué de moellons ébauchés de pierre calcaire et de moellons équarris de grès. Sa longueur dans œuvre est de 3,17 m et son épaisseur mesure environ 56 cm. Sa mise en œuvre est donc synchronique avec celle du mur nord de la tour³⁷ (MUR 255) et il s'appuie contre le parement extérieur du mur nord de l'église (MUR 228, USC 2069). Le parement intérieur situé au niveau inférieur de la tour est inaccessible. Seul le parement intérieur du mur situé au niveau supérieur de l'édifice a pu être observé (USC 2134) (**Fig. 59**). Il présente un appareil incertain constitué de moellons de pierre calcaire en remploi provenant du premier état de construction de l'église, de moellons de grès et des briques dont l'épaisseur oscille entre 3 et 4 cm. L'ensemble est lié au mortier de chaux avec des inclusions de gravier. Une fenêtre (FEN 216, USC 2136) est aménagée dans l'épaisseur de ce mur (**Fig. 60**). Elle est similaire à celle mise en œuvre dans le mur nord (FEN 256) mais son appui est disposé plus en hauteur. Il s'agit d'un jour rectangulaire dont la fente mesure 14 cm de largeur pour une hauteur de 48 cm³⁸. L'ébrasement intérieur de la fenêtre mesure 57 cm de largeur. Son arrière-couvrement est formé par un linteau droit qui mesure 63,5x11,5 cm.

³⁷ Une chaîne d'angle constituée de moellons équarris de pierre calcaire disposés en carreaux et boutisses assure, à l'extérieur, sa liaison avec le mur nord de la tour.

³⁸ Les pierres utilisées pour la construction de la fenêtre présentent des traces de pic et sont layées en bordure des arêtes.



Fig. 58 - Vue du parement extérieur du mur est de la tour

Le mur ouest de la tour (MUR 253) est uniquement visible dans la partie supérieure de l'édifice (**Fig. 61 et 62**). Il s'appuie contre le mur nord de l'église (MUR 228) et sa construction est synchrone avec celle du mur nord de la tour (MUR 255). Il mesure environ 3,20 m de long et environ 54 cm d'épaisseur. Son parement intérieur présente un appareil incertain constitué de moellons de calcaire en remploi, de grès et de briques (USC 2122) (**Fig. 63**). Il est lié au mortier dur, très chargé en chaux avec des inclusions de gravier. La partie supérieure du parement extérieur de ce mur est également visible depuis les combles du collatéral nord de l'église (USC 2147). On distingue difficilement les pierres largement recouvertes de mortier (**Fig. 64**).

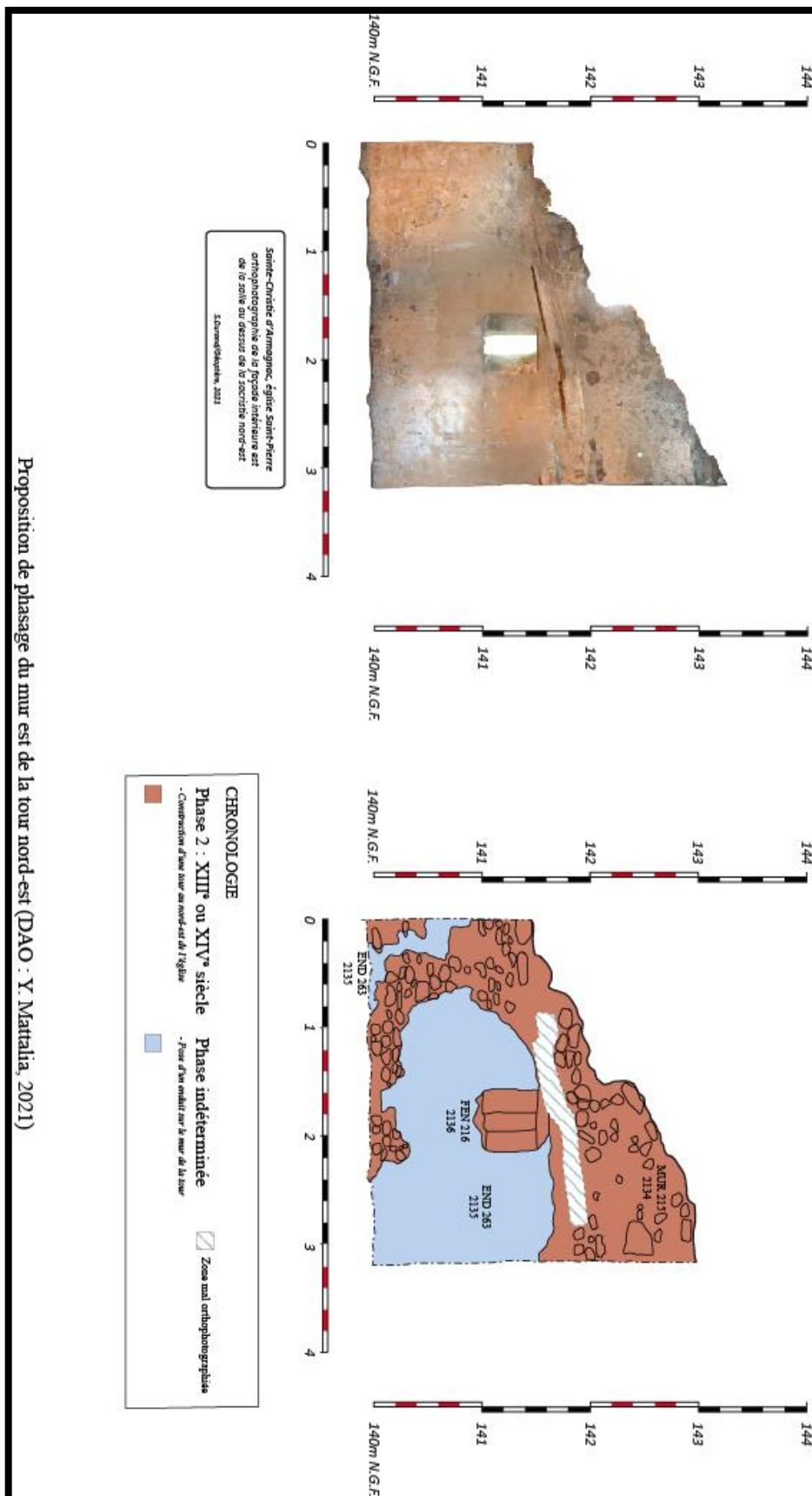


Fig. 59 – proposition de phasage du mur est de la tour nord-est



Fig. 60 - Vue du parement intérieur du mur est de la tour et de sa fenêtre

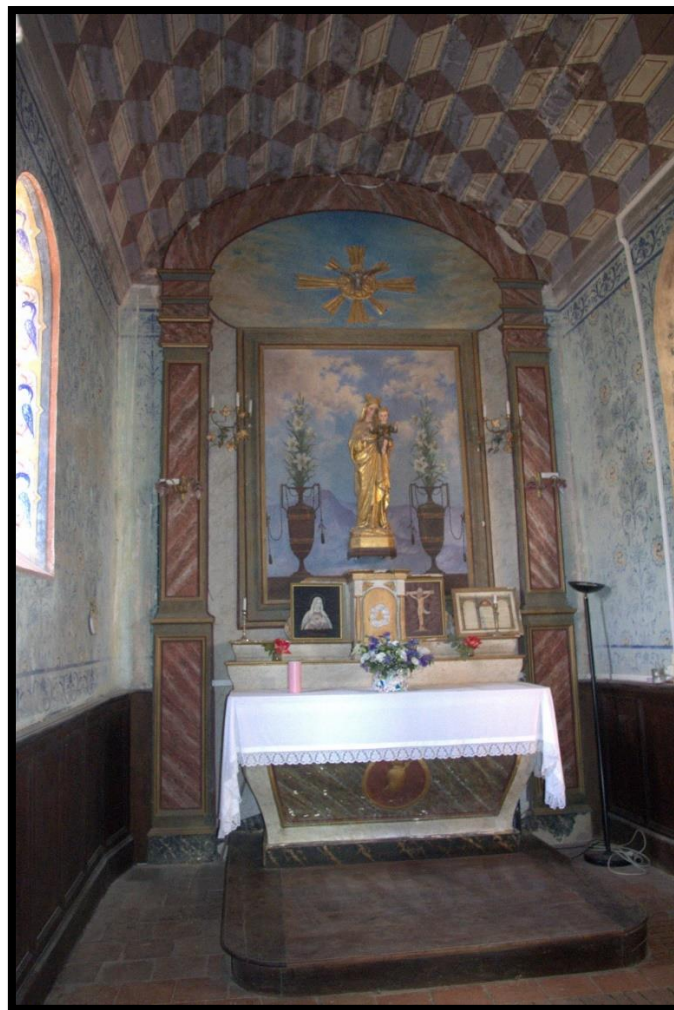


Fig. 61 - Vue du mur ouest de la tour

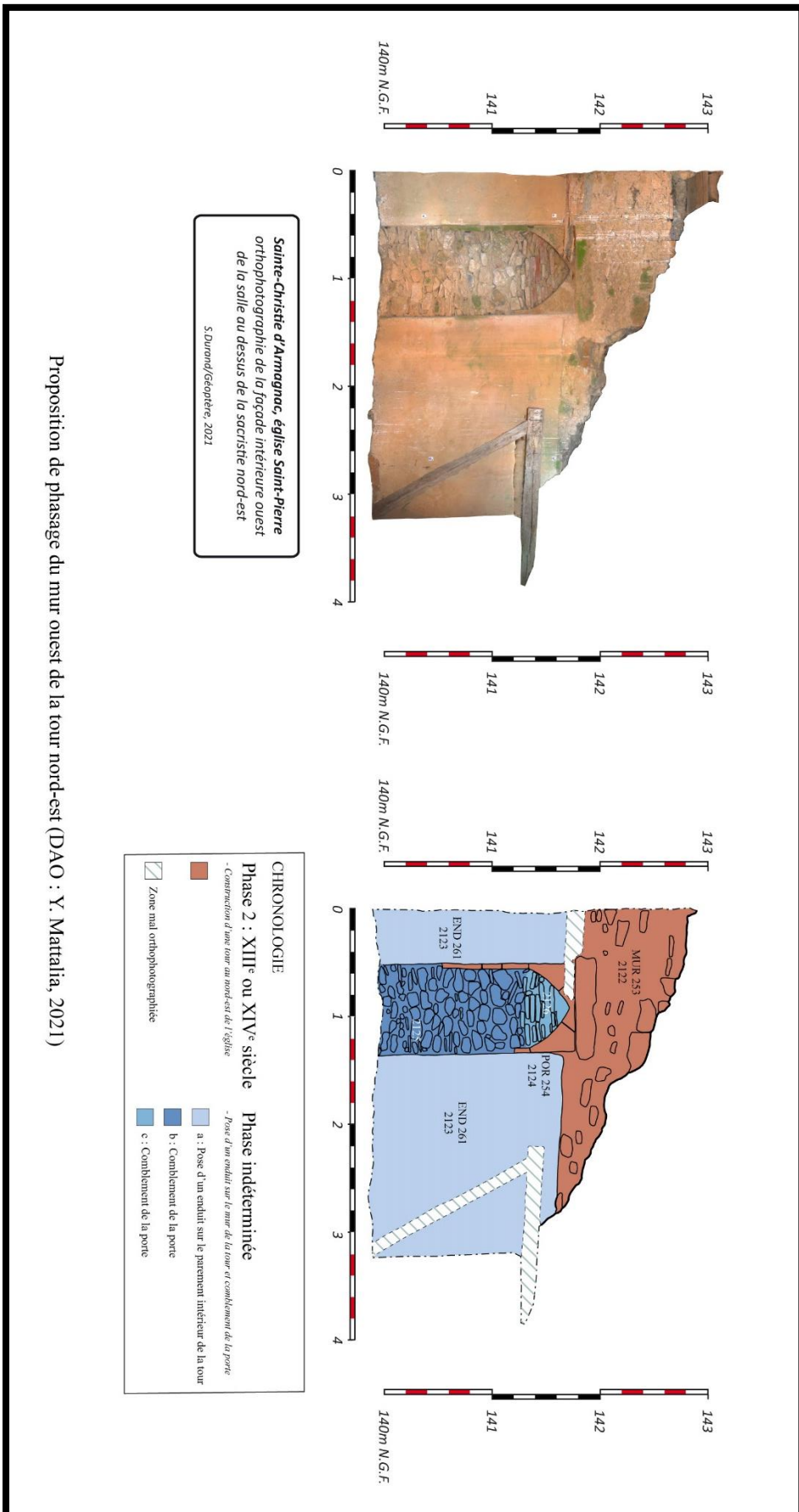


Fig. 62- proposition de phasage du mur ouest de la tour nord-est



Fig. 63 - Vue du mur parement intérieur du mur ouest de la tour



Fig. 64 - Vue de la partie supérieure du parement extérieur du mur ouest de la tour

Une porte feuillurée couverte par un arc brisé est aménagée dans ce mur (POR 254) (**Fig. 65**). Les pierres qui la composent sont taillées dans un grès ocre et présentent des traces de pic et de laye. La porte mesure 1.98 m de hauteur sous la clef de l'arc et 73 cm de largeur entre ses piédroits³⁹. Elle possède un arrière-couvrement constitué d'un linteau droit⁴⁰. Elle ouvrait initialement sur le niveau supérieur de la tour depuis l'étage d'un bâtiment situé à l'ouest et qui a aujourd'hui disparu.



Fig. 65 - Vue de la porte ouverte dans le mur ouest de la tour

En l'état actuel de l'analyse archéologique, il est donc possible de restituer au moins deux niveaux à l'intérieur de la tour nord-est.

On ne possède que peu d'informations sur l'organisation architecturale du premier niveau de l'édifice. Il est couvert par une voûte en berceau brisé⁴¹ (VUT 259, USC 2141) et éclairé par un petit jour à ébrasement intérieur précédemment évoqué (FEN 264) (**Fig. 66**). Son accès

³⁹ La hauteur de la porte est de 2,3 m sous son arrière-couvrement.

⁴⁰ Le linteau droit mesure 1,05 m de long pour une hauteur de 20 cm.

⁴¹ La voûte en berceau brisé (VUT 259) est aujourd'hui entièrement enduite.

original reste inconnu. Une porte couverte par un linteau droit sous un arc de décharge partiellement visible à l'aide d'une caméra thermique a été ouverte postérieurement dans le mur nord (Fig. 67 et 68).



Fig. 66 - Vue du niveau inférieur de la tour

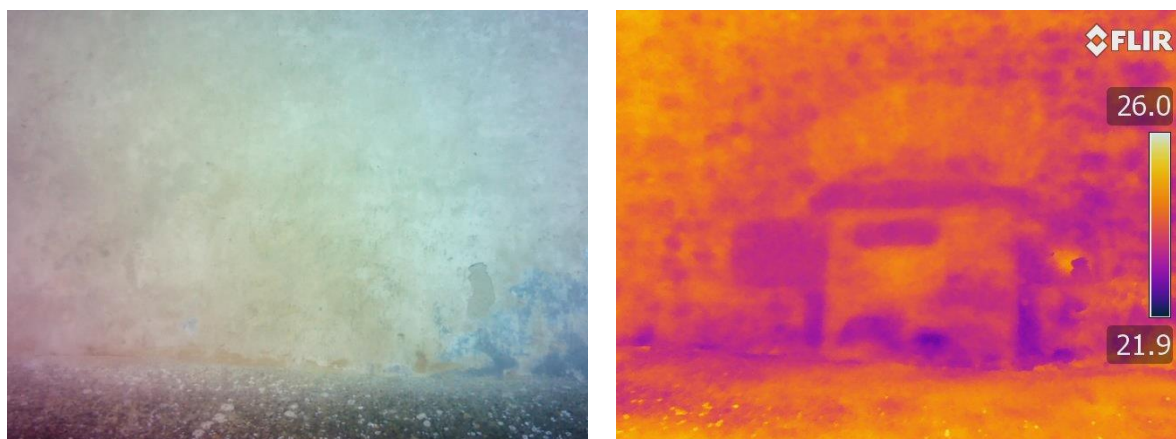


Fig. 67 et 68 - Vue de l'ouverture pratique dans le mur nord de la tour

Le niveau supérieur possède une superficie plus importante que celle du niveau inférieur. Les murs ouest et est sont ici moins épais. Aucune circulation intérieure entre les deux niveaux ne semble avoir été aménagée à l'intérieur de l'édifice.

Quant au sol de la pièce du niveau supérieur (SOL 258), il est situé à une hauteur de 139,80 NGF. Il est mis en œuvre sur une couche de terre qui couvre les reins et la partie sommitale de la voûte du niveau inférieur (VUT 259, USC 2141) (Fig. 69). Un lit de pose de 0,2 cm d'épaisseur (USC 2140) est directement aménagé sur la couche de terre. Il reçoit un lit de mortier de 1,5 cm d'épaisseur (USC 2139) sur lequel sont disposés les carreaux de terre cuite qui mesurent 14x15 cm et présentent une épaisseur de 3 cm (USC 2138) (Fig. 70). Ces

carreaux de terre cuite sont également présents dans l'embrasure intérieure de la porte ouverte dans le mur ouest (POR 254) (Fig. 71).



Fig. 69 – Détail des différents lits de pose des carreaux de l'étage



Fig. 70 - Vue des carreaux de terre cuite formant le sol du niveau supérieur de la tour



Fig. 71 - Vue des carreaux de terre cuite aménagés dans l'embrasure de la porte ouverte dans le mur ouest de la tour

Une tour est donc construite contre l'église Saint-Pierre, au nord-est, sans doute au XIII^e ou au XIV^e siècle. Sa mise en œuvre privilégie le remploi de matériaux de construction provenant du premier état d'édification de l'église. La tour était originellement composée d'au-moins deux niveaux dont la fonction reste encore inconnue. Elle était très certainement associée, dans un premier temps, à un bâtiment qui s'élevait à l'ouest et à partir duquel il était possible d'accéder au niveau supérieur de la tour.

2.5.4. Les modifications ultérieures de la tour nord-est

La tour a subi plusieurs remaniements à une époque indéterminée.

Le niveau inférieur de la tour a été divisé en deux lors de la création d'un entresol (SOL 265). Une porte a été percée dans l'épaisseur du mur nord de l'église (POR 266, USC 2149 et USC 2150) pour y accéder depuis l'intérieur de l'édifice ecclésial (**Fig. 72**).

Au niveau supérieur, un enduit rose/beige de 1 cm à 1,5 cm d'épaisseur recouvre le parement intérieur des quatre murs de la tour⁴² (END 260, USC 2115 ; END 261, USC 2123 ; END 262, USC 2129 ; END 263, USC 2135) (**Fig. 73**). Au nord, l'enduit est présent sur une longueur de 3,51 m et une hauteur observée de 1,88 m. On ne peut dater précisément sa mise

⁴² Au sud, l'enduit est présent sur une longueur de 3,51 m et une hauteur observée de 1,88 m. Il est conservé sur une hauteur de 1,77 m sur le parement intérieur du mur est.

en œuvre. Il peut être contemporain comme largement postérieur à l'édification des murs de la tour.



Fig. 72 - Porte percée dans le mur nord de l'église Saint-Pierre

La destruction du bâtiment qui s'élevait à l'ouest de la tour et la construction du collatéral nord de l'église qui l'a remplacé durant la période moderne ont ainsi entraîné le bouchage, en trois étapes, de la porte mise en œuvre au niveau supérieur de la tour (USC 2143, USC 2125 et USC 2126)⁴³. Les deux premiers bouchages sont constitués de moellons de pierre calcaire remployés qui proviennent du premier état de construction de l'église. Ils sont liés au mortier de chaux beige/jaune aux nombreuses inclusions de gravier. Le bouchage supérieur de la porte est constitué de briques de 2,5 cm à 4,5 cm d'épaisseur liées au mortier de chaux jaune.

⁴³ Le premier bouchage (USC 2143) est plus saillant que les deux suivants. Il est présent sur une hauteur de 19 cm. Le second bouchage est mis en œuvre sur une largeur de 85 cm et une hauteur de 1,37 m.

De même, le parement intérieur du mur nord de la tour (MUR 255) a été percé puis comblé à une période indéterminée (USC 2032 et USC 2133)⁴⁴.



Fig. 73 - Vue de l'enduit appliqué sur le parement extérieur du mur nord de l'église Saint-Pierre

Le mur nord de l'église (MUR 228) a également été percé à une période indéterminée (USC 2116)⁴⁵. Il a été bouché en trois temps. Un premier comblement (USC 2143) fut réalisé avec des carreaux de terre cuite remployés. Cet ensemble a sans doute fait office de seuil avant le comblement définitif du trou pratiqué dans la maçonnerie du mur nord (**Fig. 74**). Un second comblement (USC 2117) composé de moellons de calcaire remployés provenant du premier état de construction de l'église, de grès et de briques, fut d'abord réalisé à l'est⁴⁶. Cette maçonnerie présente des assises irrégulières aux joints dégueulants. L'ensemble est lié au mortier de chaux blanc avec des inclusions de gravier. Les interstices entre la partie arrachée du mur et le comblement ont été colmatés par de la terre crue. Un troisième comblement a ensuite été mis en œuvre à l'ouest (USC 2118)⁴⁷. Il est composé de moellons de calcaire en remploi provenant du premier état de construction de l'église et de briques de 3 cm d'épaisseur. L'ensemble est lié au mortier de chaux jaune. Les interstices entre la partie arrachée du mur et son comblement ont également été colmatés par de la terre crue.

⁴⁴ Le trou percé dans le parement du mur nord (MUR 255) mesure 36 cm de largeur pour une hauteur de 65 cm. Son comblement est constitué de moellons de pierre calcaire en remploi qui proviennent du premier état de construction de l'église. Ils sont liés au mortier de chaux blanc comprenant peu d'inclusions.

⁴⁵ Le percement est visible sur une hauteur de 1,44 m et une largeur de 94 cm. Sa profondeur observée est de 64,5 cm.

⁴⁶ Cette maçonnerie mesure 1,40 m de hauteur pour une largeur qui varie de 64 cm à 80 cm.

⁴⁷ Cette maçonnerie mesure 1,16 m de hauteur pour une largeur qui varie de 18 cm à 25 cm.



Fig. 74 - Vue du bouchage du trou pratiqué dans le mur nord de l'église Saint-Pierre

Des empochements pratiqués dans le mur nord de l'église témoignent d'une modification du niveau supérieur. Ils accueillait des solives de combles (USC 2119, USC 2120 et USC 2121) liées à une modification des parties supérieures de la tour après la destruction de sa partie sommitale (USC 2227, USC 20130 et USC 2137) à une période indéterminée. Les arases des murs servent d'appui à l'actuelle charpente de la tour qui constitue le prolongement de la charpente du collatéral nord.

Synthèse

La poursuite des observations archéologiques menées sur les maçonneries de l'église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d'Armagnac laisse entrevoir l'existence d'un édifice à l'architecture complexe largement remanié au fil des siècles.

Le plan du premier état de construction de l'édifice ecclésial conservé en élévation se dessine néanmoins peu à peu. Il faut certainement envisager l'hypothèse d'une église à chevet plat ou à petit chœur de plan carré greffé sur un mur de chevet associé à un système d'annexes latérales ou de petit transept édifiée au X^e et/ou au XI^e siècle. Ce premier état de construction est bien identifiable. Il se caractérise par la mise en œuvre de maçonneries en petit appareil liées au mortier très dur et assemblées par un système de palplanches. De larges et hautes fenêtres cintrées, sans ébrasement, participent de ce premier état de construction. La nef a ensuite été élargie au nord durant le Moyen Âge. Il est impossible de préciser plus avant la chronologie de son édification. À l'est, une tour en maçonnerie de briques a certainement été construite sur le premier chœur de plan carré ou a remplacé celui-ci lors de la surélévation générale de l'édifice au XIII^e et/ou au XIV^e siècle. Cette tour a été détruite puis

remplacée au XV^e siècle par une tour en maçonnerie de pierres qui a ensuite été surélevée par une nouvelle construction en maçonnerie de briques au XVI^e siècle.

Une autre tour a également été édifiée au nord-est de l'église au XIII^e ou au XIV^e siècle. Elle s'appuie contre le mur nord du premier état de construction de l'église et doit être associée à la présence, à l'ouest, d'un bâtiment qui a intégralement disparu mais qui permettait initialement d'accéder au second niveau de la tour dont la fonction reste inconnue. Sa mise en œuvre privilégie l'utilisation de matériaux en remploi provenant du premier état de construction de l'église.

Cette campagne laisse pour autant de nombreuses questions sans réponses. Il serait nécessaire de poursuivre les investigations dans la tour nord-est. Un sondage pratiqué dans l'entresol de la tour permettrait sans doute d'apporter des informations sur les parties inférieures de l'édifice⁴⁸.

De même, des maçonneries du bâtiment qui s'élevait à l'ouest de la tour subsistent peut-être dans l'actuel mur nord du collatéral nord de l'église. La réalisation de piquages sur ce mur, pour lequel l'abbé Cazauran précise que « le petit appareil y domine (Cazauran 1887, p. 195) » tandis que « sa base est en grand appareil (Cazauran 1887, p. 195) », permettrait de mieux cerner la chronologie de sa construction.

⁴⁸ On ne sait si le niveau inférieur de la tour a été intégralement remblayé lors de l'aménagement de l'entresol supérieur et de la destruction du bâtiment occidental.

Annexes

Courbes de qualification des C14.

Origine des prélèvements :

- Ro D4 : végétaux, rempart occidental de terre crue
- Ro D6 : Végétaux, rempart occidental de terre crue
- SCA 21-228-USC 2069-01 : charbon de bois maçonnerie premier édifice ecclésiast

Report

on C-14 dating in the Poznań Radiocarbon Laboratory

Customer: **Dr Nicolas Guinaudeau**
Sarl ACTER

1 rue du marche de Gros
66370- Pezilla-la-Riviere
France

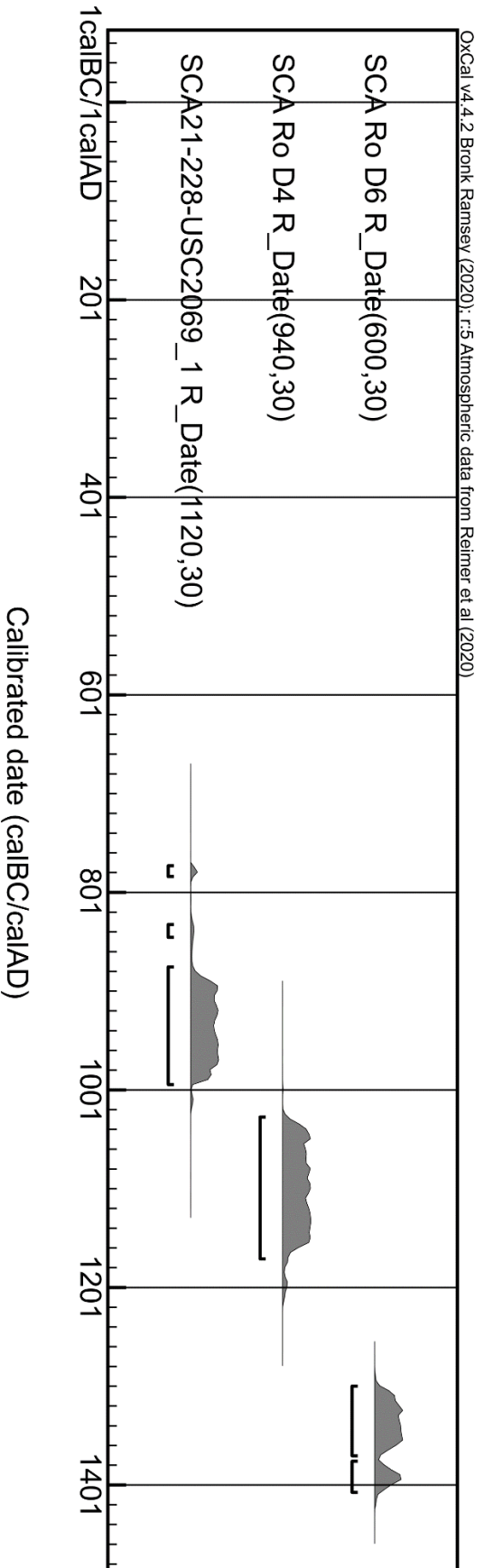
Job no.: 18008/21

<i>Sample name</i>	<i>Lab. no.</i>	<i>Age 14C</i>	<i>Remark</i>
SCA Ro D6	Poz-142763	600 ± 30 BP	
SCA Ro D4	Poz-142986	940 ± 30 BP	
SCA21-228-USC2069_1	Poz-142870	1120 ± 30 BP	

Comments: Results of calibration of 14C dates enclosed

Head of the Laboratory

Prof. dr hab. Tomasz Goslar



Projets pour l'année 2022

Dans la mesure où nous sommes dans une année intermédiaire, notre conclusion sera ici plus légère que les années passées. L'année 2021 a été marquée par un certain retour à la normal après une année 2020 COVID assez compliquée à gérer. Si la campagne d'intervention s'est correctement passée, le chantier de mise hors d'eau et hors d'air du logis à pan de bois a perturbé la fin de nos interventions, nous obligeant à nous adapter à un calendrier qui n'était pas le notre et à multiplier les venues pour des réunions de chantier durant l'automne afin d'éviter que certains éléments de peinture non relevés et non étudiés soient détruits.

Cette année, nous avons eu la possibilité de faire deux nouveaux spécialistes que nous attendions avec impatience. Nous sommes ainsi satisfaits d'être parvenu à faire venir J.-L. Boudartchouk et S. Decottignies afin de rendre un premier avis sur les sarcophages monolithiques mis au jour autour de l'église et sur les décors peints des grandes salles des premier et second étages. Seul un premier rapport de Mme Decottignies est présent dans ce rapport, celui de M. Boudartchouk sera joint au rapport final de triennal.

Nous proposons un point par axe de recherche pour l'année à venir. Certains de ces projets seront développés pour les aspects formels dans des demandes propres, notamment les deux interventions archéologiques de N. Guinaudeau et de Y. Mattalia.

Les archives

L'année 2022 devrait voir se poursuivre l'exploration des fonds d'archives récupérées et photographiés en 2021. Il s'agit des archives de la série I des archives départementales du Gers, mais aussi de la liasse issue du trésor des chartes des archives départementales des Pyrénées-Atlantiques (E284) dont la lecture est ardue. Nous espérons mieux saisir l'enchaînement des différents lignages seigneuriaux mais aussi récupérer comme nous l'avons fait cette année des mentions sur l'organisation du *castet*.

Il conviendrait aussi de sonder les registres paroissiaux qui peuvent contenir parfois des mentions des mentions sur l'état de l'église, cela ne devrait pas prendre trop de temps. Notons ainsi, que les registres d'état civil qui sont numérisés et consultables en ligne regroupent non seulement des inhumations dans le cimetière de Sainte-Christie-d'Armagnac mais aussi dans celui de Bouit, chapelle aujourd'hui intégrée dans la commune de Nogaro. Nous pourrions aussi éventuellement y trouver des mentions de l'église disparue de Gleisiete et du cimetière de Toulet mentionnés dans le compoix de 1670.

Les pistes pour trouver de nouvelles ressources documentaires sont maintenant plus maigres. Il reste à explorer les archives notariales, les archives judiciaires (série B) mais ces fonds sont particulièrement chronophages et qui semblent impossibles à gérer dans le cadre du temps à disposition des membres du PCR. La seigneurie de Bourrouillan qui possède des droits sur le territoire de Sainte-Christie, et dont les seigneurs ont été ponctuellement aussi seigneur de Sainte-Christie nous intéresse aussi. Un gros fonds d'archives a été étudié par l'abbé Cazauran, publié en 1887 et réédité en 2021, chez Lacour. Ce fonds était à la fin du XIX^e siècle aux mains de Mmes Sabatier et Sourbé, descendantes de la famille de Captan-Bourrouillan. En dépit de la publication, ce fonds constitue pour Sainte-Christie une source de premier ordre. Des contacts vont être pris avec les héritiers afin de tenter de localiser ce fonds qui ne semble pas déposé aux archives départementales du Gers.

- Le logis à pan de bois ou la « salle »

Le dossier du logis à pan de bois ou « salle » se complète et se rapproche de la fin. Le phasage de la construction, mais aussi des enduits peints, ainsi que celui de la terre crue du rempart occidental permettent d'avoir aujourd'hui une vision bien plus claire de l'ensemble.

Si la construction semble avoir été réalisée en une unique et principale campagne de travaux, quelques reprises tardives sont tout de même pu être décelées (XVIII^e et XIX^e siècle notamment). A défaut d'avoir encore des datations absolues pour toutes les phases, ce qui sera effectif l'an prochain avec les résultats de la dendrochronologie, nous pouvons d'ors-déjà mentionner que les décors sur enduits peints qui sont bien conservées dans les grandes salles des rez-de-chaussée et 1^{er} étages, mais aussi de manière bien plus partielle dans la cage d'escalier ou dans la grande salle du 2^e étage, ont été réalisées en une fois directement sur les bois assemblés lors de la construction. La stratigraphie des décors est donc inexistante, en dehors de quelques décors au pochoir plus tardifs (XVIII^e siècle ?). Il en est de même pour les plafonds, la campagne de clichés infrarouge n'a, à cet égard, rien de donné de particulier. Il y a donc une grande homogénéité entre les décors des poutres peintes et ceux des enduits muraux, ce qui est assez exceptionnel. En effet, nombreux sont les décors historiés médiévaux conservés sur les charpentes de maisons de la France méridionale, nous pourrions nous référer aux publications de la RCPM⁴⁹. En revanche, il est moins fréquent de pouvoir étudier les décors des plafonds et les enduits peints contemporains, ce qui est donc ici exceptionnel. Si ceux de Sainte-Christie-d'Armagnac ne semblent pas d'une grande facture, d'un point de vue stylistique, ils n'en demeurent pas moins un ensemble exceptionnel par leur conservation et pour la région. D'un point de vue stylistique, ils seraient donc de la première moitié du XVI^e siècle.

L'étude des assemblages des pans de bois, permet de suivre le chantier de construction du bâtiment et les choix techniques opérés. Certains ne semblent pas avoir été très opportuns comme ces hourdis de brique qui ont remplacés les traditionnels hourdis de torchis sur éclisses. Malheureusement la stabilité des hourdis de brique semble avoir été pour le moins défectueuse puisque la plupart ont disparu avec le temps, faisant disparaître les décors peints qu'ils supportaient sur la façade orientale. La pose des échafaudages pour la mise hors d'eau et hors d'air du logis a aussi permis d'accéder aux sablières du 2^e étage de la façade orientale. Les traces subsistant d'emprunte de closoirs taillées dans les solives du plancher du 2^e étage confirment l'existence d'un encorbellement entre le 1^{er} et le 2^e étage, au même titre qu'il en existait un entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage.

Les recherches menées en 2021 constituent une seconde étape de l'étude archéologique du logis et du rempart. Elles seront, pour finir, complétées en 2022 par de nouvelles datations au radiocarbone réalisées à partir d'échantillons prélevés dans le rempart en terre crue et l'étude micromorphologique des dernières lames minces réalisées sur les sols en terre du logis par C. Cammas. Cela permettra de les comparer aux lames minces du rempart de terre crue et aux datations dendrochronologique de C. Bélingard. Ces résultats seront intégrés dans le rapport du PCR 2022.

- Les sondages archéologiques prévus en 2022

Deux nouvelles campagnes de sondage sont programmées en 2022 dans le village de Sainte-Christie-d'Armagnac afin de compléter les données acquises ces dernières années à l'intérieur et aux abords de l'ancien *castet* ainsi que sur la motte. Des sondages seront ainsi

⁴⁹ <https://rcppm.org/blog/category/evenements/publications> (consulté le 16/12/2021)

réalisés par Y. Mattalia à l'intérieur et à l'extérieur de l'église Saint-Pierre dans le but de recueillir de nouveaux éléments facilitant la compréhension de l'édifice et de cerner le potentiel stratigraphique de ce secteur qui demeure à ce jour inconnu. Un sondage sera également mené sur la plate-forme sommitale de la motte par N. Guinaudeau afin d'y rechercher tout vestige et niveau archéologique potentiellement conservé au sommet du tertre.

- Les sondages dans et aux abords de l'église Saint-Pierre (Y. Mattalia)

Depuis maintenant deux ans, nous commençons à sentir la complexité de cet édifice très remanié. Les questions s'accumulent autant que les réponses. Après deux années d'étude de bâti, l'année 2022 serait destinée pour l'église paroissiale à réaliser des sondages sédimentaires dans et autour de l'édifice. Si ces quelques observations archéologiques apportent de nouvelles réponses quant à la chronologie du chantier de construction de l'église paroissiale Saint-Pierre, elles posent également un certain nombre de questions auxquelles il conviendrait de répondre en poursuivant l'analyse archéologique sur plusieurs points de l'édifice.

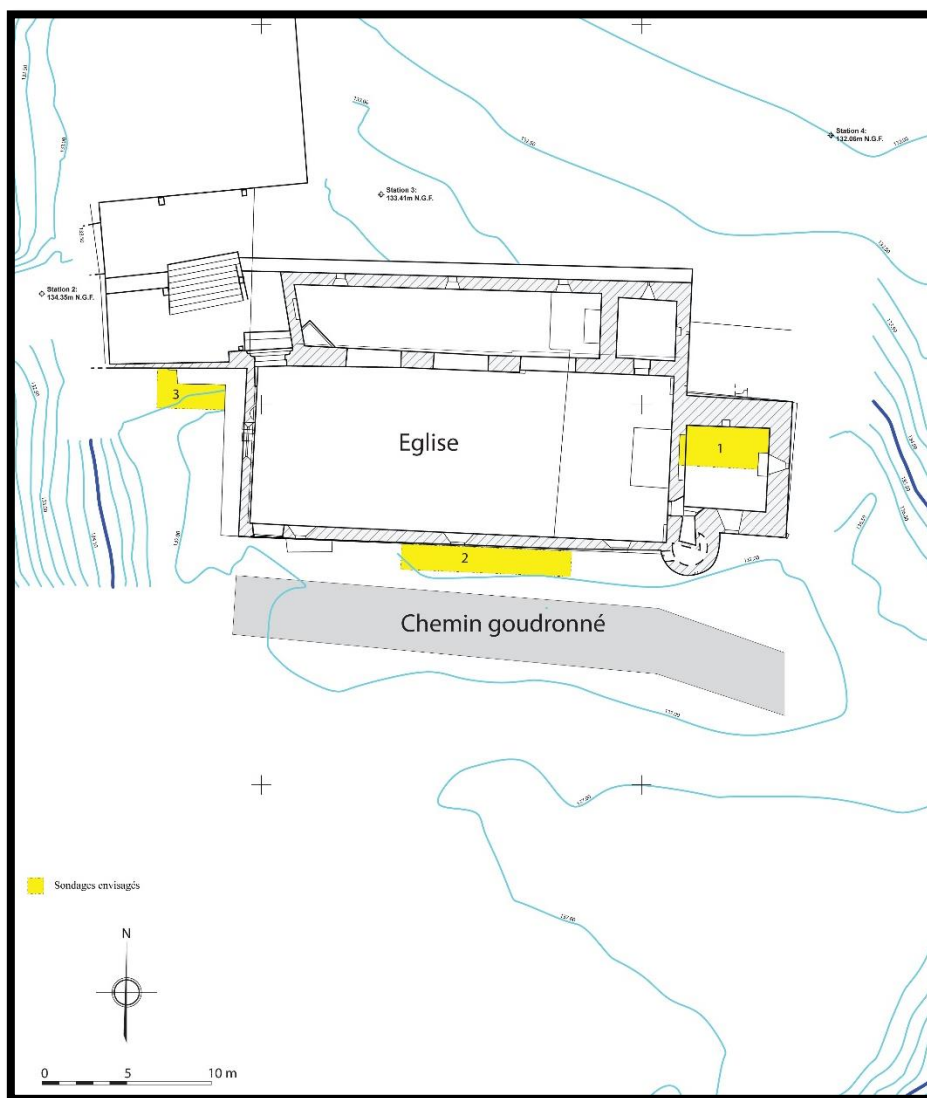


Fig. 73 bis – Proposition de sondages pour 2022 dans et autour de l'église Saint-Pierre



Fig. 74 - Vue de l'arc de la fenêtre ouverte dans le mur nord de l'église Saint-Pierre

Dans l'immédiat, pour la poursuite de l'étude de l'église et de son environnement, je souhaiterais réaliser en 2022 un premier sondage d'environ 12 m² au rez-de-chaussée de la tour-clocher, dans l'actuelle sacristie, afin d'essayer de mieux cerner non seulement la fonction de cet espace mais également de compléter les informations relatives aux reconstructions dont il a fait l'objet (**Fig. 73 bis**). La succession de travaux architecturaux entrepris dans cet espace témoigne, en effet, de l'attrait qu'il a pu revêtir au Moyen Âge. Celui-ci serait accompagné, avec l'accord des Monuments Historiques, du piquage de l'enduit mural déjà en partie tombé à l'angle des murs nord et est, afin d'observer l'appareil dans un secteur où la sur épaisseur des murs laisse envisager le chemisage d'anciennes maçonneries dans la tour clocher. Ces anciennes maçonneries pourraient être en lien avec le premier bâtiment ecclésial.

Un second sondage réalisé sous la forme d'une tranchée de 10 m de long au sud du mur gouttereau méridional de l'église permettrait également de mieux identifier l'occupation funéraire de cet espace. Il apporterait également des informations sur ce mur qui n'est pas sans poser problème. On observe, en effet, depuis les combles de la nef les vestiges d'un arc en plein cintre aménagé dans ce mur (**Fig. 74**). La mise en œuvre de cet arc semble être similaire à celle des fenêtres du premier état de construction de l'église conservé en élévation au chevet ou dans le mur nord de l'église (**Fig. 75**). Une portion du mur gouttereau sud de l'édifice ecclésial pourrait ainsi être relativement ancienne.

Enfin, le monument funéraire évoqué par l'abbé Cazauran comme « un spacieux carré qui fut jadis le caveau mortuaire des seigneurs de Sainte-Christie (Cazauran 1887, p. 196) » présent à l'ouest de l'église Saint-Pierre pourrait faire l'objet d'une analyse plus précise (**Fig. 76**). Un troisième sondage pourra compléter l'étude de cet espace. Localisé à l'ouest du mur pignon occidental de l'église, dans l'angle nord-est du « monument funéraire » et le long de son mur nord, il permettra de mieux comprendre l'organisation de cet espace, la fonction qu'il a pu détenir et les relations stratigraphiques qu'il entretient avec le mur pignon ouest de l'église, aujourd'hui entièrement enduit à l'intérieur et à l'extérieur mais dont les différences d'épaisseurs laissent supposer qu'il a été largement remanié au fil du temps. Cet espace a cependant été ouvert en 1884 lors de la réalisation de travaux sur le mur de l'église et plusieurs sarcophages ont alors été mis au jour (Cazauran 1887, p. 196-7).



Fig. 75 - Vue de l'arc de la fenêtre ouverte dans le mur gouttereau sud de l'église Saint-Pierre



Fig. 76 - Vue de l'emplacement du « monument funéraire »

- Le sondage au sommet de la motte (N. Guinaudeau)

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac, qui adopte un plan circulaire, mesure 47,50 m de diamètre et est actuellement conservée sur 10,45 m de haut. Sa plate-forme sommitale est actuellement dépourvue de toute construction et mesure 474 m². Le sondage envisagé au sommet de la motte devra permettre le repérage de tous les niveaux et vestiges archéologiques susceptibles d'être préservés dans cet espace. Les informations obtenues pourront ainsi être mises en perspective avec les résultats acquis en 2018 lors du sondage du

fossé qui cernait le tertre à la base, et plus généralement avec les données actuellement acquises sur l'occupation des mottes dans le Gers et dans le Sud-Ouest de la France. Pour rappel, ce dispositif défensif fossoyé adopte un profil en V et mesure 10,25 m de large pour 3,20 m de profondeur. L'étude de sa dynamique de comblement avait révélé l'existence d'une séquence stratigraphique qui s'étale entre le Moyen Âge central (XI^e-XII^e siècle) et la période moderne (XVII^e siècle). Les premiers comblements résultent de l'érosion naturelle des parois, phénomène qui s'explique par la nature de l'encaissant (sables fauves de l'Armagnac). Le comblement du fossé s'est poursuivi au cours du bas Moyen Âge et de la période moderne avec l'apport de niveaux anthropisés suite à une phase de curage. Le mobilier extrait de ces couches est essentiellement daté entre le XIV^e siècle et le début du XVI^e siècle, le comblement s'achevant dans le courant du XVII^e siècle.

Le sondage prévu en 2022 sera réalisé manuellement sur une durée de 2 semaines, une intervention mécanisée s'avérant impossible en raison de l'étroitesse de la rampe d'accès (**fig. 77**). Cette opération sera menée sous la responsabilité de N. Guinaudeau (SARL ACTER) qui encadrera des étudiants en archéologie de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ainsi que de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès. Les vestiges et niveaux mis au jour seront dégagés puis étudiés en plan. Ils seront également décrits, enregistrés et topographiés à l'instar des années précédentes. Les coupes créées à cette occasion seront relevées.



Fig. 77 - Cliché de la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac (N. Guinaudeau)

Les pourtours nord, est et sud de la plate-forme sommitale de la motte sont actuellement végétalisés (**fig. 78**). Il est donc probable que le système racinaire des arbres présents ait perturbé les niveaux archéologiques en place dans ces secteurs. Pour cette raison, le sondage projeté en 2022 sera implanté au centre de la plate-forme. L'emprise de ce sondage adoptera un plan allongé afin d'appréhender également les pourtours occidentaux du tertre où une résistance avait été détectée par Adrien Camus en 2017 lors de la prospection électrique (**fig. 79 et 80**). Ce résultat pourrait en effet témoigner de la préservation d'un chemisage maçonné.

Les dimensions de ce sondage seront conditionnées par les découvertes réalisées, l'objectif principal de cette opération étant de cerner le potentiel stratigraphique de la plate-forme sommitale de la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac. L'emprise de ce sondage pourra être étendue, en accord avec le SRA, dans le cas où le potentiel stratigraphique s'avérerait faible dans l'espace sondé et/ou si les niveaux archéologiques étaient perturbés. Dans le cas où nous constatons une bonne préservation et un nombre important de niveaux archéologiques, l'emprise devra être réduite afin d'étudier dans le détail cette succession de couches. La méthodologie de fouille envisagée permettra, nous l'espérons, de cerner le phasage de l'occupation de la motte et de fournir des informations inédites sur le ou les bâtiments ayant pu être élevés sur la plate-forme sommitale. Il n'est toutefois pas exclu qu'une ou plusieurs interventions soient nécessaires dans les années à venir pour répondre aux différentes problématiques posées, à l'instar de la fouille programmée menée au sommet de la motte d'Hagedet (Hautes-Pyrénées) sous la direction de Fabrice Chambon.

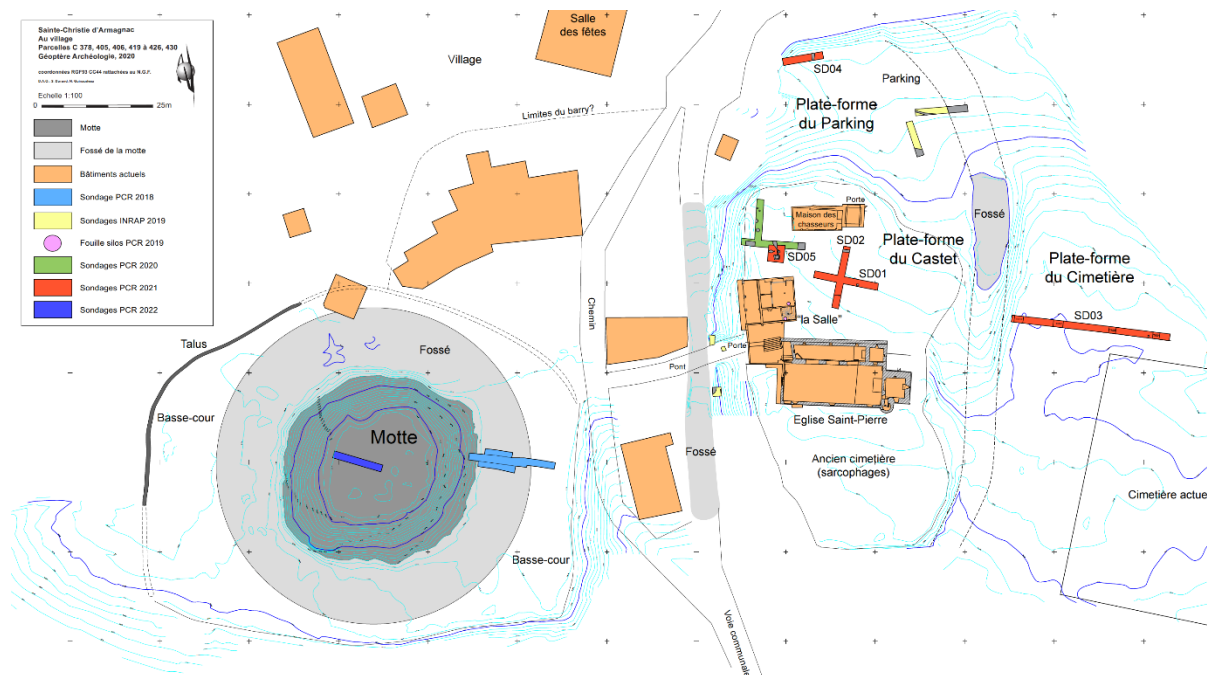


Fig. 80 - Localisation du sondage envisagé en 2022 sur la plate-forme sommitale de la motte (S. Durand, N. Guinaudeau)

La dernière année de la triennale débutée en 2019 va permettre de clore la première phase exploratoire du site du castet ainsi que l'étude du logis à pan de bois, dont la restauration est envisagée par la mairie. Des éléments de datation absolue (dendrochronologie, datation par radiocarbone) viendront d'ailleurs nourrir notre réflexion sur la chronologie de l'occupation du site. Ce dernier sera ainsi beaucoup mieux cerné et nous aurons eu l'occasion d'effectuer une série de sondages sur les différents espaces du castet ainsi que dans le secteur de la motte, mais aussi autour de l'église afin d'évaluer le potentiel archéologique du site.

Nous espérons être en mesure l'an prochain de fournir une première série de plans synthétiques rassemblant les structures archéologiques par grande phase chronologique, l'objectif étant de caller les phases anciennes et récentes de l'occupation, matérialisées par du bâti en élévation ou détruit et des structures en creux. Ces propositions de plans devraient permettre de caller les témoins encore existant ou découverts en fouille de l'occupation du castet. Nous serons obligatoirement limités par l'emprise des sondages, mais ces documents devraient nous permettre d'envisager la suite potentielle de ce programme de recherche

L'année 2022 devrait aussi permettre de monter une restitution publique à Sainte-Christie-d'Armagnac des premiers résultats du PCR, comme cela avait été déjà réalisée il y a plusieurs années en concertation avec la mairie et les associations locales. Les journées du patrimoine constitueraient à cet égard un support de 1^{er} ordre.

Bibliographie :

BULLOCK *et al.* 1985 - BULLOCK P., FEDOROFF N., JONGERIUS A., STOOPS G. TURSINA T., BABEL U. - *Handbook for soil thin section*, Waine Research Publications, Wolverhampton.

CAMMAS 1994 - Cécilia Cammas, Approche micromorphologique de la stratigraphie urbaine à Lattes : premiers résultats, *Exploration de la ville portuaire de Lattes; les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier de Saint-Sauveur*, Lattara 7, Lattes, A.R.A.L.O., p. 181-202.

CAMMAS 2003 - Cécilia Cammas, L'architecture en terre crue à l'âge du fer et à l'époque romaine : apports de la discrimination micromorphologique des modes de mise en œuvre. *Actes de la table ronde "Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue", Montpellier, de Chazelles, C.-A., Klein, A., et Acetta, A. (coord), 17-18 Novembre*, éditions de l'Esperou, p. 33-53.

CAMMAS 2015 - Cécilia Cammas, *L'anthropisation des systèmes pédo-sédimentaires aux périodes protohistoriques et historiques : une recherche sur les sols urbains (géoarchéologie et micromorphologie)*, thèse de doctorat en Sciences Agronomiques et Ecologiques, AgroParisTech, 2 volumes.

CAMMAS 2018 - Cécilia Cammas, Micromorphology of earth building materials : Toward the reconstruction of former technological processes (Protohistoric and Historic Periods). *Quaternary International* 483, p.160-179.

CAMMAS, WATTEZ 2009 - Cécilia Cammas, Julie Wattez, L'approche micromorphologique : méthode et application aux stratigraphies archéologiques. *In La géologie, les sciences de la terre appliquées à l'archéologie* (Dir. A. Ferdière), Collection « Archéologiques », Errance, Paris, p. 181-216.

CARSALADE DU PONT 1890 - Jean de Carsalade du Pont, *Jean d'Armagnac, seigneur de Sainte-Christie, en Armagnac*, Auch, Impr. Foix, 1890.

CARTE GÉOLOGIQUE N° 952 1/50 000, Nogaro, BRGM.

CARTE GÉOLOGIQUE N° 953 1/50 000, Eauze, BRGM.

CAZAURAN 1865-1899 - Abbé Jean-Marie Cazauran. *Le diocèse d'Auch ou Monographies de toutes les églises paroissiales du diocèse d'Auch*. 1865-1899. Tome VI, p 440. Manuscrit des archives historiques de Gascogne. Non édité. (cité par Vallenari 1993).

CAZAURAN 1887 - Abbé Jean-Marie Cazauran. *Baronnie de Bourrouillan. Histoire seigneuriale et paroissiale*. Ed. Maisonneuve et Leclers.

COLIN 2008 - Marie-Geneviève Colin, *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IV^e-X^e siècles*, *Archéologie du Midi Médiéval*, Supplément n°5.

COLONGE 2021 - D. Colonge, *Azereix-Juillan, Hautes-Pyrénées, Occitanie, rapport de diagnostic*, Inrap Midi-Méditerranée.

COMET 2017 - Anaïs Comet, *Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge (1250-1550), Transformations morphologiques et architecturales*, thèse d'histoire médiévale (Abbé J.-L., Pousthomis N. dir.), Université Toulouse Jean Jaurès.

COURTY M.-A., GOLDBERG P., MACPHAIL R. I. 1989 - *Soils and micromorphology in archaeology*, Cambridge Manual in Archaeology, Cambridge University Press, Cambridge.

CURSENTE 1980 - Benoit Cursente, *Les castelnaux de la Gascogne médiévale. Gascogne gersoise*. Bordeaux.

CURSENTE 1998 - Benoit Cursente, *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècles)*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

CURSENTE 2005 - Benoit Cursente, « Essai sur la borde médiévale dans la France du Sud-Ouest », dans Antoine A. (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XX^e siècle*, PUR, Rennes, p. 271-275.

FEDOROFF, COURTY 1992 – N. FEDOROFF et M.-A. COURTY, *Organisation du sol aux échelles microscopiques*, Doc. Ronéot. I.-N.-A. P.-G.

FITZPATRICK 1980 - E. A. Fitzpatrick, *Soils, their formation, classification and distribution*, London and New-York, Longman.

GOLDBERG, MACPHAIL 2006 – P. Goldberg, R. I. Macphail, *Practical and Theoretical Geoarchaeology*. Blackwell Publishing, Oxford.

GUILLORÉ 1985 – P. Guilloré, *Méthode de fabrication mécanique et en série des lames minces*, Doc. Ronéot., I.N.A. P.-G., Département des sols, 22 p.

JAURGAIN 1904 - Jean de Jurgain (éd.), *Cartulaire du prieuré de Saint-Mont (ordre de Cluny)*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch.

LACAVE La PLAGNE 1899a - C. Lacave La Plagne Barris (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire noir*, Paris-Auch.

LACAVE La PLAGNE 1899b - C. Lacave La Plagne Barris (éd.), *Cartulaires du chapitre de l'église métropolitaine Sainte-Marie d'Auch, Cartulaire blanc*, Paris-Auch.

PARFOURU et CARSALADE DU PONT 1886-1892 : Paul Parfouru, Jean de Carsalade du Pont (éd.), *Les comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1507*, Champion/Cocharaux, Paris/Auch, 1886-1892.

SAMARAN 1908 - Charles Samaran, *La maison d'Armagnac au XV^e siècle*, 1908, Paris.

SAMARAN 1973 - Charles Samaran, « La commanderie de l'Hôpital Sainte-Christie en Armagnac », *Supplément au Bulletin de la Société historique, littéraire et scientifique du Gers*, 1^{er} trimestre, fascicule V.

STOOPS 2003 - G. Stoop, *Guidelines for Analysis and Description of Soil and Regolith Thin Sections*. Soil Science Society of America, Madison, Wisconsin, 184p.

STOOPS, MARCELINO, MEES (dir.) 2010 - Stopps G. J., Marcelino V., Mees F. (dir.) *Interpretation of micromorphological features of soils and regoliths*. Elsevier, Amsterdam.

Rapports d'opération

BOUDARTCHOUK 1995 - Jean-Luc Boudartchouk, A-64, Landorthe, « Le Castéra » (Haute-Garonne), DFS de sauvetage programmé, 2 volumes.

CALMES *et al.* 2015 - Ch. Calmès [dir.], Hallavant Ch., Larre F., Dieulafait F., Malpelat S., Massendari J., Pédoussaut L., Rouzo-Lenoir Y., *Îlot Raphaël, Eauze, Gers*, rapport de fouille archéologique préventive, Hadès, 3 volumes.

CANTOURNET 2019 - Claude Cantournet, *Au Village Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers)*, Rapport final d'opération diagnostic archéologique, INRAP Midi-Méditerranée, 53 p.

CHAMPAGNE dir. 2017 - Camus A., Champagne A. [dir.], Comet A., Durand S., Guinaudeau N., Lacroix C., *Sainte-Christie-d'Armagnac*, rapport de prospection inventaire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 74 p.

CHAMPAGNE dir. 2018 - Baleux F., Calastrenc C., Champagne A. [dir.], Comet A., Durand S., Guinaudeau N., Klein A., Lacroix C., Laurent A., Mattalia Y., *Projet collectif de recherche : Sainte-Christie-d'Armagnac*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 164 p.

CHAMPAGNE dir. 2019 - Cammas C., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Ferrer M., Guinaudeau N., Klein A., Mattalia Y., Portet N., Soulard L. : *Projet collectif de recherche. Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers)*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 167 p.

CHAMPAGNE dir. 2020 - Aussilloux-Correa A., Cammas C., Catalo J., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Ferrer M., Guinaudeau N., Klein A., Mattalia Y., Rolins L., Saedlou N., Soulard L. : *Projet collectif de recherche. Sainte-Christie-d'Armagnac (GERS, région Occitanie)*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 162 p.

COMET, LACROIX 2017 : Anaïs Comet, Camille Lacroix, « Sainte-Christie-d'Armagnac : un fort villageois ? », dans Champagne dir. 2017, p. 61-97.

FARAVEL 1997 - Sylvie Faravel, *Inventaire des ouvrages de terre fortifiés médiévaux dans le Gers et les Hautes-Pyrénées*, rapport de prospection thématique, 1994, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

GUINAUDEAU dir. 2018 – Nicolas Guinaudeau [dir.], Boulbes N., Carassou Ch., Champagne A., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Portet N., Segovia Servián C. (2019) : *La motte du Village. Sainte-Christie-d'Armagnac (32)*, rapport de sondage, 2018, ACTER, 1 volume.

GUINAUDEAU dir. 2020a – Nicolas Guinaudeau [dir.], Champagne A., Comet A., Dherbillie C., Durand S., Klein A., Portet N., Ros J. : *Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), Plate-forme du Castet*, rapport de sondage, septembre 2019, ACTER, 1 volume.

GUINAUDEAU dir. 2020b – Nicolas Guinaudeau [dir.], Catalo J., Champagne A., Comet A., Klein A. (2020b) : *Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), Plate-forme du Castet*, rapport de sondage, septembre 2020, ACTER, 1 volume.

KLEIN 2013 - Alain Klein, *Château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers. 32). Etude en vue d'une protection au titre des Monuments Historiques*, 3 volumes.

ROUSSET 2006 - Valérie Rousset, *La salle du château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers). Etude archéologique*. Partie texte : 32 p. Partie figures : sans pagination (46 p).

SOULARD 2021 – Laura Soulard, Alain Klein, Aude Aussilloux : *Le Castet, Sainte-Christie-d'Armagnac (32370), Gers, Occitanie, rapport d'opération archéologique du bâti*, 1 volume, 231 p.

SZEPERTERTYSKI 2006 : Béatrice Szepertyski, *Datations en dendrochronologie "Le Castet" - Sainte-Christie-d'Armagnac, Gers*, 1 volume, Bordeaux.